

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

\*\*\*\*\*

**FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

\*\*\*\*\*

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES  
SOCIALES ET EDUCATIVES**

\*\*\*\*\*

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
ET INGENIERIE EDUCATIVE**

\*\*\*\*\*



**THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I**

\*\*\*\*\*

**THE FACULTY OF EDUCATION**

\*\*\*\*\*

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND  
TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION  
AND EDUCATIONAL ENGINEERING**

\*\*\*\*\*

**PLACEMENT DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL ET  
INSERTION SOCIALE DES ENFANTS ORPHELINS :  
CAS DE " SOS VILLAGES D'ENFANTS" DE  
N 'DJAMENA**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de l'Éducation**

**Option : Éducation Spécialisée**

**Spécialité : Handicaps sociaux et conseils**

Par

**MEMADJI ALPHONSINE**

*Licence en Psychosociologie de l'Éducation*

*Matricule : 20V3561*

Sous la direction de :

**Pr Christian BIOS NELEM**

*Maitre de conférences*



*Septembre 2022*

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT .....	vii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE .....	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE .....	6
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE .....	23
CHAPITRE 3 : THEORIES EXPLICATIVES.....	40
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	52
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	53
CHAPITRE 5 : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE .....	67
CHAPITRE 6 : DISCUSSION.....	96
CONCLUSION GENERALE .....	108
BIBLIOGRAPHIE .....	108
ANNEXES .....	108
TABLE DES MATIERES .....	108

**A**

*Mon feu père,*

***MBAIBE LAOUHONBE RENE***

## REMERCIEMENTS

Ce parcours dans la recherche n'aurait pas été une expérience aussi enrichissante sans l'encadrement de notre directeur de recherche, le professeur Christian BIOS NELEM, à qui nous témoignons toute notre gratitude pour la confiance et sa contribution inestimable au développement de notre esprit scientifique.

Nous remercions également le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education, Professeur Cyrille Bienvenu BELA, de nous avoir accueillis dans son établissement tout en veillant à notre formation tout au long de notre séjour.

Notre gratitude va à l'endroit du Chef de Département de l'Education Spécialisée, Pr Bruno Marc MAYI, pour son encadrement durant notre formation.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous les personnels et les orphelins du Centre "SOS villages d'enfants" de N'Djamena sans lesquels, la collecte des données aurait été impossible.

Nous exprimons également notre profonde reconnaissance à l'égard de tous les enseignants du Département d'Education Spécialisée pour leurs soutiens et leur contribution inestimables aux différentes étapes de notre parcours académique. Ils sont d'une compétence qui nous inspire grandement.

Nous remercions par ailleurs tous ceux qui ont pu nous soutenir, aussi bien sur le plan moral que financier, notamment ma maman Esther Nenodji, mes deux grands frères Ludovic Djaouro, Mallory Dionkain et à toutes mes grandes sœurs.

Nous tenons aussi à remercier Issac Ngadande et notre fiancé Armand Kayangar pour leurs orientations lors de l'analyse de nos données.

Toute notre reconnaissance à l'endroit de nos camarades de promotion avec qui nous avons pu explorer des thématiques nouvelles en Science de l'Education, spécifiquement dans le domaine des handicaps sociaux et conseils.

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEPJM</b>	: Association pour l'Encadrement et la Promotion de la Jeunesse Marginalisée
<b>CDE</b>	: Convention Relative aux Droits de l'Enfant
<b>CIDE</b>	: Convention Internationale des Droits de l'Enfant
<b>CPR</b>	: Coordonnateur du Projet de Rénovation
<b>CPN</b>	: Conseiller Pédagogique National
<b>DPJ</b>	: Directeur de la Protection de la Jeunesse
<b>FAFED</b>	: Fondation Amour pour la Formation des Enfants en Détresse
<b>ONPE</b>	: Observatoire National de la Précarité Energétique
<b>ONED</b>	: Observatoire National de l'Enfant en Danger
<b>OEV</b>	: Orphelins et Enfants Vulnérables
<b>ONG</b>	: Organisation non Gouvernementale
<b>OCHA :</b>	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaire
<b>PRAJUST-T</b>	: Programme de Renforcement et d'Appui à la Justice Tchadienne
<b>SIDA</b>	: Syndrome d'immunodéficience acquise
<b>SOS</b>	: Save Our Souls (qui veut dire sauvez nos âmes)
<b>SOSVE</b>	: SOS Villages d'Enfants
<b>SOSVI</b>	: SOS Villages Internationale
<b>SOSVET</b>	: SOS Villages d'Enfants Tchad
<b>SIF</b>	: Secours Islamique France
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfant
<b>VIH</b>	: Virus Immunodéficience humaine
<b>VI</b>	: Variable Indépendante
<b>VD</b>	: Variable Dépendante

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1: Structure logique de l'hypothèse générale .....</i>	56
<i>Tableau 2 : Récapitulatif des hypothèses, des variables, modalités, et indicateurs. ....</i>	57
<i>Tableau 3: Description des caractéristiques des participants des enfants orphelins.....</i>	63
<i>Tableau 4: Profil du personnel .....</i>	67
<i>Tableau 5: Profil des enfants .....</i>	68

## RÉSUMÉ

Notre travail de recherche a pour objectif de voir comment les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins de "SOS Villages d'Enfants" de N'Djamena. La question des enfants orphelins n'épargne aucun pays. Ils viennent le plus souvent des milieux défavorisés et sont victimes des actes de violence corporelle, psychologique et de maltraitance, dans leur propre famille. Les causes de ce phénomène sont nombreuses et sont devenues une évidence pour l'ensemble des acteurs. Ces enfants rencontrent des difficultés dans la construction de leur projet de vie. Une étude qualitative de type phénoménologique utilisant des entretiens individuels semi-dirigés a été conduite, impliquant 11 participants dont 06 personnels et 5 enfants orphelins recrutés grâce à un échantillonnage par choix raisonné. Les résultats montrent que le placement assuré par le Centre SOS Villages d'Enfants permet aux enfants orphelins de réintégrer leur famille biologique. Enfin, les résultats démontrent aussi que pour faciliter l'intégration sociale des enfants qui vivent comme une famille normale et sont en contact avec les autres membres de la communauté. Au niveau du village, les enfants de la communauté peuvent jouer avec d'autres enfants et partagent des activités comme l'école coranique, l'église etc. L'objectif de SOS ne pas prendre en charge indéfiniment les enfants, dans la mesure où la meilleure place où un enfant peut s'épanouir c'est au sein de sa famille. Les difficultés rencontrées en termes de placement ou de retour en famille, sont entre autres : certaines enfants échouent leur insertion sociale une fois sorti du programme de SOS Villages d'Enfants et d'autres réussissent. Il est prévu un kit pour ces enfants une fois de retour en famille pour réaliser leur projet afin de les permettre d'être autonome.

**Mots clés : Placement, famille d'accueil, enfant orphelin, insertion sociale**

## ABSTRACT

Our research work aims to see how the social factors related to placement in foster families determine the social integration of orphans from “SOS Children’s Villages” in N’Djamena. The issue of orphaned children spares no country. They most often come from underprivileged backgrounds and are victims of acts of bodily and psychological violence and mistreatment in their own families. The causes of this phenomenon are numerous and have become obvious to all players. These children encounter difficulties in building their life project. A qualitative study of the phenomenological type using semi-directed individual interviews was conducted, involving 11 participants including 06 staff and 5 orphan children recruited through reasoned choice sampling. The results show that the placement provided by the SOS Children's Villages Center allows orphaned children to reintegrate into their biological families. Finally, the results also demonstrate that to facilitate the social integration of children who live like a normal family and are in contact with other members of the community. At the village level, the children of the community can play with other children and share activities such as the Koranic school, the church etc. The objective is not to take care of the children indefinitely, insofar as the best place where a child can flourish is within his family. The difficulties encountered in terms of placement or return to the family include: some children fail in their social integration once they leave the SOS Children's Villages program and others succeed. A kit is planned for these children once they return to their family to carry out their project in order to allow them to be independent.

**Keywords: Placement, foster family, orphan child, social integration**

## **INTRODUCTION GENERALE**

Au Tchad, la situation des enfants orphelins reste très préoccupante pour la société et les Organisations non Gouvernementales. La présence des enfants orphelins est généralement perçue et expliquée en termes de perte et ou de décès des parents. Le phénomène des enfants orphelins reste très préoccupant pour la plupart des pays, c'est un problème qui a subi des mutations diverses et s'est davantage complexifié. Le projet du Code de protection de l'enfant dispose, en son article 5 que « *l'enfant, quels que soient son âge, son sexe et ses capacités physiques et intellectuelles, a droit à la vie, à la survie, au développement physique, moral, intellectuel et spirituel et aux soins nécessaires à son bien-être* ». Mais l'absence d'acteurs et d'interventions humanitaires et le peu de visibilité des projets de développement sur le terrain a aussi pour conséquence le manque d'informations et d'études fiables sur leur situation. Il est toutefois certain que ce contexte globalement détérioré contribue à amplifier la vulnérabilité de certains groupes d'enfants. Un de ces groupes est constitué d'enfants mouhadjirin que leur famille envoie dans la capitale pour étudier le Coran. Comme ils ne sont pas ou peu pris en charge par les écoles, ils vivent de mendicité et sont souvent exploités par leurs maîtres. Ils viennent donc grossir les rangs des enfants des rues, et s'ils ne sont pas seuls dans cette situation, leur situation d'éloignement familial et d'isolement les rend particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, la pauvreté dans l'ensemble du pays, et particulièrement en milieu rural, pousse certaines familles à envoyer leurs enfants travailler dans la capitale en tant que domestiques. Connus sous le nom de « fonctionnaires de la rue des 40 », ces enfants, parfois dès 12 ans, viennent ainsi travailler pour des familles plus aisées où ils sont exposés à toutes sortes de violences, de la part de leurs « employeurs » mais aussi entre eux. Beaucoup de jeunes filles sont ainsi victimes de grossesses précoces et non désirées. A ce jour, aucune réglementation Tchadienne ne protège efficacement ces enfants. Le Tchad a ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Charte Africaine pour le bien-être de l'enfant, mais leur application pose problèmes. La plus grande partie de la population tchadienne ne respecte pas les Droits de l'Enfant.

Selon l'analyse de la situation des besoins spécifiques des enfants vulnérables à N'Djamena 2018, le Tchad est aussi un pays où 68% des filles sont mariées avant 18 ans et 28% avant 15 ans, et ce malgré l'adoption en 2015 d'une loi fixant l'âge minimum pour le mariage à 18 ans. Cela entraîne des taux de maternité précoce élevés. L'accès à l'éducation reste par ailleurs difficile. Si plus de 80% des enfants sont scolarisés au primaire, seulement 35% achèvent cette partie de leurs études et moins encore poursuivent dans le secondaire. De plus, la

forte pression démographique a pour conséquence que de plus en plus d'enfants sont scolarisables chaque année, ce qui pourrait entraver le fonctionnement du système éducatif.

Le placement en famille d'accueil est une mesure drastique utilisée par les services de protection de la jeunesse lorsqu'un enfant fait face à une situation de négligence ou de maltraitance qui compromet sa sécurité ou son développement. Cette mesure de dernier recours soulève plusieurs questions concernant les facteurs qui influencent le développement de ces enfants afin qu'il soit le plus favorable possible, malgré les difficultés que ce changement peut apporter pour l'enfant en plus de celles qu'il a pu vivre antérieurement. Le placement en famille d'accueil est une intervention sociale qui soulève inévitablement des questions fondamentales quant aux besoins des enfants qui ne peuvent être maintenus auprès de la famille d'origine et quant au rôle que peuvent jouer leurs parents biologiques dans leur développement. Le maintien des liens entre l'enfant et sa famille d'origine semble parfois entrer en conflit avec la stabilité des liens établis entre cet enfant et son parent d'accueil au cours d'une période d'hébergement.

L'accueil familial a toujours été un sujet sensible du fait qu'il s'agit d'une situation complexe dans laquelle de nombreux intérêts, souvent divergents, doivent être conciliés.

Au vu de ces considérations, il semble important de clarifier l'organisation du placement familial et la place occupée par chacune des parties. Si plusieurs tentatives de réponse ont été rédigées par le passé et n'ont pas abouti, le 9 décembre 2014, une proposition de loi a été déposée afin d'instaurer un statut pour les accueillants familiaux. Cette proposition de loi a été adoptée en première lecture par la Commission de la Justice de la Chambre le 22 mars 2016 et prévoit, notamment, la possibilité de transférer certains attributs de l'autorité parentale aux accueillants familiaux, par convention ou par décision du tribunal de la famille après un an de placement.

L'insertion sociale est ici définie comme l'acquisition par l'enfant de connaissances, de compétences, l'intégration des mœurs et valeurs de la société pour pallier le risque éventuel d'exclusion et ainsi lui permettre à terme de trouver sa place au sein de la communauté. Dans cet axe, les dimensions prises en compte seront alors la réintégration du milieu familial et l'insertion professionnelle. Réintégration familiale dans le sens où le placement se veut être temporaire, et aussi parce que l'environnement idéal pour un enfant, si toutes les conditions de sécurité au sein de l'environnement ne viennent pas entraver son bon développement, reste la famille d'origine.

Cette recherche a pour objectif de voir comment les facteurs sociaux liés au placement

dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena. Les centres d'accueil sont des acteurs de développement et leurs actions cadrent avec les mesures de protection de l'enfant.

- Premièrement, préparer le retour des enfants au sein de leur famille, qui aura au préalable fait preuve d'une amélioration afin de ne constituer aucun danger pour le bon développement de l'enfant et vu son jeune âge, veiller à lui donner la meilleure éducation possible,

- Deuxièmement, dans la mesure où les enfants peuvent être amenés à rester plus longtemps que prévu au sein de l'institution, les armer pour leur avenir, ce qui sous-entend l'obtention d'un diplôme ou d'une compétence professionnelle.

L'existence des mesures de protection de l'enfant repose essentiellement sur les droits de l'enfant et ses applications. Mener une étude sur les conditions au sein d'un centre d'accueil d'enfant en situation difficile revient alors à étudier l'application même des droits de l'enfant au sein de ladite structure.

Pour aborder la réflexion pouvant conduire à solutionner cette problématique, nous avons structuré notre travail en deux parties.

La première partie ou cadre théorique comprend trois chapitres respectivement intitulés :

- ✓ Problématique de la recherche
- ✓ Revue de la littérature
- ✓ Théories explicatives

La deuxième partie comprend trois chapitres :

- ✓ Méthodologie de l'étude
- ✓ Présentation et analyse des données
- ✓ Discussion

**PREMIERE PARTIE :**  
**CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE LA**  
**RECHERCHE**

# CHAPITRE 1 :

## PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

La problématique, telle que définie par Beaud .M (2001, p.38), est un « *ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi* ». Elle est une composante essentielle dans le travail de rédaction d'un mémoire. Dans le même ordre d'idées, Grawitz (2004, p.326), estime que la bonne problématique se définit comme un ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche, des orientations des problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche. Au regard de ces points de vue, il apparaît logique que, la problématique débute par la formulation et la position du problème, suivie par les objectifs et l'intérêt de l'étude et se termine par la délimitation de cette dernière. Dans ce chapitre de notre étude, nous allons d'abord situer le contexte sur lequel se fonde notre travail. Ensuite, nous formulerons le problème que tentera de solutionner notre recherche. Enfin nous présenterons son intérêt, sa délimitation.

### 1.1- CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis plusieurs années, le Tchad est touché par une crise sécuritaire, politique, alimentaire et humanitaire sans précédent. Selon le bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), quatre crises majeures affectent directement 3,9 millions de personnes au Tchad. Les mouvements de population, les épidémies, les catastrophes naturelles, et humanitaires sont interconnectées et affectent souvent les mêmes populations de façon combinée, contribuant à exacerber les besoins humanitaires. Ces facteurs amplifient les vulnérabilités existantes dans un contexte de pauvreté et de sous-développement.

La situation des enfants au Tchad reste également difficile pour un grand nombre de personnes, mais l'absence d'acteurs et d'interventions humanitaires et le peu de visibilité des projets de développement sur le terrain a aussi pour conséquence le manque d'informations et d'études fiables sur leur situation. Il est toutefois certain que ce contexte globalement détérioré contribue à amplifier la vulnérabilité de certains groupes d'enfants.

Le Tchad a ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Charte Africaine

pour le bien-être de l'enfant, mais leur application pose problèmes. La plus grande partie de la population tchadienne ne respecte pas les Droits de l'Enfant (Cf. Le rapport au sujet du travail des enfants tchadiens).

A l'instar des autres pays d'Afrique, le Tchad célèbre chaque 16 juin de l'année la journée de l'enfant africain. Depuis les dernières décennies, plusieurs associations et organisation non gouvernementale (ONG) qui interviennent dans le domaine de droits et de la protection de l'enfant ont été créés. Ils interviennent au côté de l'Etat pour promouvoir la culture du droit à l'Education à la santé ou encore la protection contre le mariage précoce et la lutte contre la délinquance juvénile. Parmi ces ONG et associations figure SOS Villages d'Enfants, une association internationale humanitaire qui a pour but d'offrir aux orphelins un cadre de vie familial et l'assurance d'une relation affective et éducative durable.

SOS Villages d'Enfants est implantée au Tchad le 18 mars 2005 plus précisément à N'Djamena dans la commune du 8<sup>e</sup> arrondissement à une centaine des mètres de l'hôpital de la Renaissance de n'djari, le Village d'Enfant est quadrillé par un mur en béton avec trois entrés principaux ; deux au sud et un au nord. En son sein, il comporte douze maisons familiales dont quatre détériorées par les aléas climatiques et l'incendie, une école primaire baptisée au nom du fondateur de l'association Herman Gmeiner, un terrain de basketball, une cantine scolaire, un centre de santé et un espace vert dédié aux orphelins et autres du village.

Au Québec, le placement en famille d'accueil est une mesure drastique utilisée par les services de protection de la jeunesse (DPJ) lorsqu'un enfant fait face à une situation de négligence ou de maltraitance qui compromet sa sécurité ou son développement. Cette mesure de dernier recours soulève plusieurs questions concernant les facteurs qui influencent le développement de ces enfants afin qu'il soit le plus favorable possible, malgré les difficultés que ce changement peut apporter pour l'enfant en plus de celles qu'il a pu vivre antérieurement (Bowlby 1973, 1992).

Au Tchad, le problème des enfants et des jeunes en situation particulièrement difficiles, des enfants abandonnés et des orphelins est lié à de multiples facteurs, notamment l'absence d'une politique gouvernementale clairement définie, la faiblesse générale du niveau des revenus, les séquelles de la guerre et de la sécheresse, l'urbanisation galopante, l'exode rural. Le phénomène de la traite des enfants au Tchad, notamment en ce qui concerne les enfants domestiques puise en partie ses origines dans une pratique traditionnelle de placement des

enfants issus de familles rurales pauvres, chez des parents en ville. Dans une logique de solidarité familiale, les enfants étaient scolarisés en échange de quelques travaux domestiques. Les structures éducatives étant plus développées et de meilleure qualité en milieu urbain, la ville est perçue comme offrant de grandes possibilités d'ascension économique et sociale. Les parents placent leurs enfants dans leur intérêt, avec la perspective de leur offrir un avenir meilleur. Cependant, la baisse du pouvoir d'achat des tchadiens, notamment en milieu urbain, conduit à une rationalisation du budget familial. Ainsi, la scolarisation des neveux, des nièces ou cousines éloignés confiés n'est plus une priorité et à fortiori représente l'économie d'un salaire de domestique. Le principe de solidarité familiale se transforme alors progressivement en exploitation.

Textes, politique nationale et stratégie de protection des droits de l'enfant, l'engagement du Tchad à assurer un avenir radieux aux enfants et surtout à reconnaître que l'enfant n'est pas seulement un simple bénéficiaire de la protection des adultes mais qu'il est un sujet de droit au même titre que les adultes, a conduit le Tchad à adopter des séries de lois et ratifier des Conventions, des Chartes et des protocoles au bénéfice de l'enfant. Et cela dès son accession à l'indépendance le 11 août 1960. Au niveau international et régional, il y a :

- De la convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies ratifiée le 28 juillet 1990 et notifiée le 2 octobre 1990 aux Nations Unies par le Tchad ; de la convention 182 concernant les pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination adoptée par les Nations Unies le 1er juin 1999 et ratifiée par le Tchad le 18 août 2000 ;
- De la Charte Africaine pour les droits et le bien-être de l'enfant adoptée à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA en juillet 1990 et ratifiée par le Tchad le 30 mars 2000.
- Du protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la participation des enfants aux conflits armés adoptés le 25 mai 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, entré en vigueur le 12 février 2002 par le Tchad.
- Du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfant, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants.
- De la signature le 6 février 2007 par le Gouvernement Tchadien des Engagements de

Paris, textes par lesquels le Gouvernement de la République du Tchad reconnaît qu'il incombe au premier chef aux Etats d'assurer la sécurité et la protection de tous les enfants qui se trouvent sur leur territoire, textes par lesquels le Gouvernement Tchadien adhère également au principe selon lequel la libération de tous les enfants recrutés ou utilisés par les groupes ou forces armées doit être recherché sans conditions et à tout moment.

- De la signature le 9 mai 2007 à N'Djaména du protocole d'accord de protection des enfants victimes de conflits armés et leur réinsertion durable entre le Gouvernement du Tchad et le Bureau du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ;

Les raisons qui justifient le choix du thème de cette étude sont d'ordre social, politique. Les enfants, non seulement font partie des couches vulnérables de la population mais constituent des futures ressources humaines pour le pays. En effet, l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain, son exploitation à des fins opportunistes ne constitue pas une solution durable pour sortir de la pauvreté. Mais au contraire, présente sans doute des effets néfastes sur la société. Autrement dit, le déficit dans la formation de la personnalité de l'enfant et l'exploitation de la nouvelle génération vont mettre en péril leurs divers rôles dans la société. Car « *l'enfant est le père de l'homme* » Sigmund Freud, 1910. (Cité par Messah, 2004).

Le Code de protection de l'enfant est consacré à la protection des enfants privés de leur milieu familial. L'article 263 dudit projet fait obligation à l'Etat d'assurer une protection spéciale aux enfants orphelins ou ceux qui sont temporairement ou définitivement privés de leur milieu familial.

Dans ce sens, avant toute décision de justice, les enfants abandonnés sont confiés à la garde provisoire d'un particulier ou d'une œuvre publique ou privée. Une fois la décision de justice rendue pour déclarer l'enfant abandonné, la même décision délègue l'autorité parentale à toute personne susceptible de s'intéresser à l'enfant ou à un service public spécialisé ou encore à une œuvre d'adoption agréée.

Au plan administratif, il existe au sein de la Direction de l'Enfance du Ministère en charge de l'action sociale, un service de sauvegarde de l'enfance en danger et un service de protection et de l'insertion sociale de l'enfant. Ces services sont chargés de la mise en œuvre des stratégies et du suivi des programmes de protection des enfants privés de protection parentale.

Le Gouvernement a enclenché le processus d'élaboration de la stratégie visant à baisser

le nombre d'enfants privés de protection parentale. L'évaluation du système de protection sociale entamée depuis 2009 a permis de jeter les bases d'une politique de protection sociale qui est en cours d'élaboration. Dans ce document de politique, la stratégie de réduction du nombre des enfants privés de protection parentale constitue un des axes de réflexion ainsi 184 enfants non-accompagnés ont été identifiés et réunifiés avec leur famille dans le centre de Koundoul. L'adoption plénière est irrévocable et confère à l'enfant une filiation qui se substitue à sa famille d'origine. L'adopté a les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un enfant légitime (art. 370 C. civ.).

L'adoption simple, quant à elle, est révocable à la demande de l'adoptant ou de l'adopté. Elle confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom de ce dernier (art. 351 et 353 C. civ.).

Les deux sortes d'adoption résultent d'une décision de justice qui fait suite à une enquête approfondie des services sociaux destinée à rechercher la famille biologique de l'enfant proposé à l'adoption. Mais la préoccupation demeure sur l'adoption internationale. Toutefois, le Gouvernement de la République du Tchad ne cesse de veiller à l'application de ces procédures. Plusieurs décisions de justice ont d'ailleurs été rendues en application de ces procédures.

## **1.2- JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

Conscient des vulnérabilités accrues auxquelles sont exposés certains groupes d'enfants en milieu urbain, le Secours Islamique France (SIF) souhaite développer des projets en faveur de l'enfance à Ndjamena, en utilisant son expertise globale dans la thématique enfance. Le SIF ayant déjà des expériences réussies auprès des enfants orphelins et talibés au Sénégal et au Mali, l'introduction de la thématique enfance au Tchad est pertinente. Ainsi, une première approche a été menée en 2017 quand la mission Tchad est entrée en contact avec des centres de prise en charge des enfants vulnérables lors de l'une de ses distributions des vivres dans le cadre des projets saisonniers.

Afin de bien cibler l'intervention sur la thématique enfance au Tchad, le SIF souhaite analyser en profondeur la situation des groupes d'enfants vulnérables, pour identifier les priorités locales, en avec les priorités nationales, et définir les perspectives stratégiques qui devront guider la mise en œuvre de nouveaux projets. A cet égard, une analyse des besoins des enfants constitue un préalable indispensable.

L'analyse a pour objectif général de permettre au SIF de disposer d'un diagnostic

analytique sur la situation des enfants à Ndjamena. L'analyse servira de base à la programmation de projets et éventuellement au plaidoyer au niveau national pour améliorer de façon équitable et durable les conditions de vie des enfants.

Plus spécifiquement, il s'agira d'améliorer la compréhension du SIF sur les questions relatives aux conditions de vie des enfants dans la capitale ainsi que les causes des insuffisances observées, des inégalités dans la jouissance de leurs droits, en veillant à une analyse désagrégée selon le sexe, les tranches d'âge, les zones, le milieu de résidence et autant que possible, la situation économique. L'étude se concentrera sur trois catégories d'enfants particulièrement vulnérables : les *mouhadjirins* (enfants talibés) en situation de rue, les enfants travailleurs domestiques et les orphelins<sup>6</sup> vivant dans des familles (en dehors des institutions).

Sur le plan démographique, selon le recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, la population tchadienne est de 11.175.915 habitants dont les moins de 18 ans représentent 57%. Le taux annuel moyen de croissance est estimé à 3,5%, si on considère la population tchadienne sans les réfugiés. Et, si on en tient compte, il est de 3,6%. La population est inégalement répartie sur le territoire. Près de la moitié de la population (47 %) est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. Cette population est dans une large proportion rurale puisqu'en 2009, la population résidante en milieu urbain ne représente que 21,7 %. La densité est passée de 4,9 en 1993 à 8,7 habitants au km<sup>2</sup> en 2009 avec des disparités énormes entre les régions.

Sur le plan géographique et climatique, situé au cœur du continent africain, le Tchad est un pays enclavé avec une superficie de 1 284 000 Km<sup>2</sup>. Les ports les plus proches de la Capitale N'Djamena sont ceux de Douala au Cameroun (1 500 km) et de Harcourt au Nigeria (1 700 km). Le pays est limité au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, au Sud par la République Centrafricaine et à l'Ouest par le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Son sous-sol riche en minerais lui offre des potentialités d'exploitation et d'industrialisation. Néanmoins, le sol est exposé à une dégradation importante due à la désertification.

Le Tchad est partagé en trois principales zones agro-climatiques :

La zone saharienne, caractérisée par une aridité quasi permanente, concerne toute la partie nord soit 60% du territoire. Les activités agricoles et pastorales s'y organisent autour des wadis<sup>1</sup>.

La bande sahélienne occupe près de 30% du pays et abrite des activités essentiellement

pastorales.

La zone soudanienne correspond à la fraction tchadienne du bassin versant du Chari et de son principal affluent, le Logone. S'étendant sur 10% du territoire, elle est favorable aux activités agricoles. Le Tchad se caractérise par des conditions climatiques hostiles où le sol est exposé à une dégradation importante due aux changements climatiques et à la désertification. Ces conditions environnementales difficiles concourent à une insécurité alimentaire chronique dans le nord et la bande sahélienne du pays.

La vulnérabilité structurelle des populations, conjuguée à une baisse de la pluviométrie et à d'autres facteurs d'ordre socio-économiques et culturels, peut entraîner de véritables crises nutritionnelles.

Sur le plan politique, aux termes de l'article 1 de la constitution du 31 mars 1996 révisée par les lois constitutionnelles n° 08/PR/2005 du 15 juillet 2005. Le Tchad est une République laïque, sociale, une et indivisible, fondée sur les principes de la démocratie. Le processus de démocratisation est engagé depuis l'adoption de cette Constitution et consacre le multipartisme, faisant du Tchad un pays respectant le principe de séparation des pouvoirs. Des élections présidentielles ont été organisées successivement en 1996, 2001 et 2011. Les élections législatives ont également eu lieu en 1997, 2001 et 2011 sans oublier les municipales qui s'étaient déroulées en 2012. Le pays est organisé administrativement en 23 circonscriptions administratives appelées régions et les régions sont subdivisées en 71 sous circonscriptions appelées départements. Les départements sont subdivisés en sous-préfectures (252).

Les sous-préfectures sont elles-mêmes subdivisées en cantons qui représentent un regroupement de villages. En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, il est indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif (art 141 de la constitution). Il est institué, au Tchad, un seul ordre de juridiction dont la Cour Suprême est l'instance la plus haute (art 142 de la Constitution). Il existe un conseil supérieur de la magistrature qui est, cependant, présidé par le Président de la République. Le Ministre de la justice en est le vice-président. Par ailleurs, le droit tchadien reconnaît les règles coutumières et traditionnelles pour autant qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public, qu'elles s'appliquent dans les communautés où elles sont reconnues et qu'elles le soient de manière consentie.

### 1.3- FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME

Bien qu'il y a des différences de race, de couleur, de religion, tous les enfants sans discrimination ont le droit d'avoir une vie paisible à leur développement social, moral, spirituel, mental et physique (Rahman, Zakaria & Mohammad, 2015).). En temps normal, l'échec du placement en famille est du ressort de l'Etat. La défaillance de l'Etat tchadien est comblée par certaines organisations partenaires. Mais, il faut retenir que ces centres d'accueil sont en nombre insuffisant pour satisfaire les besoins en matière d'enfants privés de leur milieu familial. Des efforts restent donc à faire dans ce domaine.

En effet, la situation des enfants orphelins au Tchad reste et demeure un problème crucial pour la société en général, la famille et les organismes humanitaires aussi. Ces enfants sont placés dans les centres d'accueil pour diverses raisons, soit à cause des conditions de vie des parents, soit, suite aux décès des parents et n'ont aucune aide pour vivre comme les enfants normaux. Dans les grandes villes du pays, l'on ne manque pas de voir ces enfants dans des centres d'accueil soit dans des centres d'orphelinats.

Une autre forme d'interaction qui semble particulièrement significative est celle qui se crée entre le parent d'accueil et l'enfant, principaux acteurs du placement. Ainsi, les études suggèrent que divers aspects de la relation du parent d'accueil avec l'enfant peuvent prédire le maintien ou la réussite du placement (Ackermann & Dozier, 2005, Dance et al. 2002 ; Femandez, 2009). La pérennité du placement est favorisée lorsque le parent d'accueil accepte l'enfant, lorsqu' il croit dans la permanence du placement et lorsqu' il peut être empathique et répondre aux besoins de l'enfant de manière sensible malgré les problèmes de comportement ou l'indifférence de celui-ci. Barber et Delfabbro (2003a) suggèrent même que la perception de la permanence du placement est plus déterminante pour le bien-être de l'enfant que le nombre de placements préalables vécus par celui-ci. Étant donné l'influence qu'à la perception des parents d'accueil sur l'évolution des placements (Brown et al. 2005 ; Dance et al. 2002), il devient essentiel de s'intéresser à leur compréhension des sources de réussite et d'échec du placement, à l'image qu'ils se font de la réussite, de même qu'à leur conception des aspects enrichissants et difficiles de leur rôle. Leur perception pourrait influencer non seulement leur interprétation des événements, mais également leur réaction à ceux-ci. Par exemple, tel que le propose la théorie de l'attachement selon Bowlby (1958). Certains éléments présents poussent le parent d'accueil à voir le placement comme réussi, ce qui influence son comportement, son attitude, son regard, qui deviennent à leur tour des leviers pour la réussite du placement.

Mais l'influence du parent d'accueil sur le placement commence avant même que les premières interactions avec l'enfant placé aient pu prendre place. En fait, des attentes se sont formées chez le parent d'accueil dès qu'il a choisi d'occuper ce rôle, des attentes qui influenceront sa compréhension des expériences vécues auprès des enfants qui seront placés sous ses soins. Des motivations, et donc des attentes différentes peuvent faire en sorte qu'un parent d'accueil sera fortement dérangé par un comportement ou une situation, alors qu'un autre aura une réaction calme, voire indifférente face à ce même comportement. Il ne faut donc pas négliger ces assises qui sont essentielles à une bonne contextualisation de la relation entre parent d'accueil et enfant placé. D'ailleurs, les études suggèrent que les motivations sous-jacentes au choix de devenir famille d'accueil peuvent être protectrices lorsque altruistes (Denby et al. 1999) ou constituer un facteur d'échec du placement lorsqu'elles ne sont pas centrées sur l'enfant (Buehler et al. 2003).

Parallèlement, il convient de signaler que des structures caritatives et des associations œuvrent dans ce sens. C'est ainsi que : l'ONG FAFED à N'Djamena (Fondation Amour pour la Formation des Enfants en Détresse) héberge actuellement 50 enfants dont 15 filles et 35 garçons rendus vulnérables par le SIDA, les enfants de la rue et autres enfants en placement. Ces enfants sont scolarisés et bénéficient d'une assistance de tout genre. Dans le même sens, à Sarh, chef-lieu de la région du Moyen Chari, l'Association pour l'Encadrement et la Promotion de la Jeunesse Marginalisée (AEPJM) a pu, avec l'appui technique de la Délégation Régionale de l'Action Sociale du Moyen Chari, au titre des années 2007, 2008 et 2009, rééduquer, encadrer et former 235 enfants dans divers domaines.

Il est donc observable que certains orphelins placés réussissent leur insertion sociale, et suivent un parcours honorable ; tandis que d'autres éprouvent des difficultés à s'insérer, et vont d'échecs en échecs tout au long de leur vie. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, nous investiguerons les relations qui existent entre les déterminants du placement en famille d'accueil et l'insertion sociale des enfants orphelins. En d'autres termes, nous voulons savoir si les facteurs sociaux liés aux différents placements impactent au final sur les forces et les faiblesses des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), déterminant sa capacité d'insertion dans les communautés du Tchad.

#### **1.4- QUESTIONS DE RECHERCHE**

Dans notre étude, nous avons deux types de questions de recherche : une question principale et des questions secondaires.

### **1.4.1- Question principale**

Quels sont les déterminants d'une insertion sociale efficace des enfants orphelins placés dans les familles d'accueil par SOS Villages d'Enfants de N'Djamena ?

Toutefois cette question ne pouvant être directement vérifiée, il importe de voir quelles questions secondaires elle peut générer.

### **1.4.2- Questions secondaires**

Les questions secondaires sont la décomposition de la question principale. Dans cette étude nous en avons formulé trois :

**QS1** : Comment les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent-elles l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille ?

**QS2** : Comment le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants facilite-t-il l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille ?

**QS3** : Comment les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent-ils l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières ?

## **1.5. LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE**

Une hypothèse de recherche est définie par Madeline, G. (2001), comme « *une proposition de réponse à la question posée* ». Cette proposition de réponse ne s'identifie pas à une explication achevée, mais à une ébauche à vérifier après une recherche objective sur l'objet d'étude. Par conséquent, nos hypothèses s'inscrivent dans cette logique Scientifique de réponse à nos questions. C'est autour des hypothèses ci-dessous que des analyses seront menées.

### **1.5.1- Hypothèse générale**

Elle est encore appelée hypothèse principale, car c'est elle qui guide toute la recherche. A la question principale de cette problématique, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : « *La mobilisation des ressources humaines et matérielles déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins, malgré la faiblesse de la prise en charge psychoaffective* »

### **1.5.2- Hypothèses spécifiques**

Ce sont des réponses provisoires à ces questions. Elles s'inscrivent comme des suppositions avancées pour conduire notre étude et sont en congruence aussi bien avec nos questions de recherche qu'avec les objectifs poursuivis. Nos hypothèses spécifiques découlent de l'opérationnalisation de notre variable indépendante et sont libellées ainsi qu'il suit :

**Hs1** : Les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille.

**Hs2** : Le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille.

**Hs3** : Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.

## **1.6. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

L'objectif se définit ici comme le but que l'on veut atteindre ou que l'on souhaite voir se réaliser au terme de l'étude. On distingue donc deux (2) types d'objectifs : objectif général et objectif spécifique. La présente étude a pour objet de proposer une gestion cohérente des questions liées à l'insertion sociale des enfants orphelins placés dans les familles d'accueil du centre SOS villages d'enfants de Ndjamena dans le 7ème arrondissement. Elle établit d'abord une typologie complète sur les problèmes rencontrés. Elle fait ensuite une évaluation des besoins particuliers pour les enfants orphelins ainsi qu'un inventaire des intervenants et des actions entreprises dans la perspective de leur insertion sociale.

### **1.6.1- Objectif général**

L'objectif de notre étude est de voir comment les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena.

### **1.6.2- Objectifs spécifiques**

**Os1** : Comprendre les missions de SOS Villages d'Enfants qui déterminent l'insertion

sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille.

**Os2 :** Examiner le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille.

**Os3 :** Vérifier les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants qui déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.

## **1.7- INTERET DE L'ETUDE**

Porter une réflexion sur le placement dans les familles d'accueil et insertion sociales des enfants orphelins relève d'une importance majeure et nécessaire au moment où les enfants orphelins sont confrontés à la marginalisation et l'exclusion en général. Quelques intérêts ont attiré notre attention.

### **1.7 .1. Intérêt scientifique**

Cette étude s'inscrit dans le champ des Sciences de l'Education, avec une orientation sur handicaps sociaux et conseil. Cette étude concerne les placements dans les familles d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins.

### **1.7.2. Intérêt social**

Sur le plan social, cette étude nous permet de saisir les paramètres qui interfèrent sur la situation de vie des enfants orphelins et aux parties prenantes de joindre leurs efforts afin d'approuver aux jeunes victimes de l'inégalité et de l'injustice de la vie d'avoir droit au bonheur comme les autres enfants ordinaires.

### **1.7.3. Intérêt personnel**

Nous souhaitons à travers cette étude, enrichir notre connaissance et nous initier dans la recherche afin de faire partie de la communauté des chercheurs ; trouver une esquisse d'éléments de réponses pouvant permettre de résoudre le problème de l'insertion sociale des enfants orphelins vivant dans les centres de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena.

### **1.7. 4. Délimitation de l'étude (éventuellement)**

Chaque travail de ce type comporte un certain nombre de limites. Aborder sur le placement dans les familles d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins, les moments où le réel de la mort est devenu réalité, n'est pas une tâche facile. En effet, donner un récit, c'est se souvenir des affects, ressentir les émotions refoulées. Cela peut présenter un danger de nouvel écrasement psychique. Cyrulnik. B, (1999) indique que : « l'idée ne sera pas de faire raconter le passé pour le revivre mais pour le reconstruire »

#### **1.7.4.1. Délimitation géographique**

Cette étude est menée en Afrique, plus précisément à N'Djamena, afin d'appréhender les réalités N'Djamenoise parallèlement à celles d'autres contextes.

#### **1.7.5. Délimitation thématique**

Le terme « placement dans les familles » intègre le champ de la psychologie sociale, plus précisément celui de handicap social et conseil. Il s'agit d'étudier un phénomène en milieu social des enfants orphelins en vue de donner une orientation et des conseils face à ce phénomène.

### **1.8. DEFINITION DES CONCEPTS**

#### **1.8.1. Famille**

Le concept de « famille » est large. On ne l'a défini pas seulement comme celle qui se compose de la mère, du père et des enfants, mais plutôt celle qui inclut aussi les grands- parents, tantes, oncles, cousins et cousines. Qui plus est, les liens éloignés peuvent aller jusqu'à plusieurs générations. Autrement dit, la famille n'est pas uniquement déterminée par un couple de parents et leur progéniture immédiate, mais aussi par un lien de sang, disons une lignée, avec les ancêtres ainsi que les descendants. L'accent est aussi mis sur l'alliance par liens du mariage entre deux personnes qui vont créer leur postérité. La famille est donc une classification, un regroupement, voire même un clan. Poree en atteste dans son ouvrage datant de 1938 qui, malgré son ancienneté, demeure actuel d'un point de vue situationnel.

La famille c'est toute entité sociale qui comporte au moins un lien parent-enfant, auquel peuvent s'ajouter d'autres liens entre proches, ceux qui partagent les conjoints et la fratrie.

La famille est décrite selon les liens d'alliance, les liens de filiation et les liens de parentalité (Allard, 2007).

Aussi, la famille et les relations qui s'y développent permettent de construire l'identité de la personne. Un double mouvement s'effectue, l'un orienté vers la personnalisation et l'autre vers la socialisation. Ceci constitue un facteur important dans le développement de l'enfant, car l'espace relationnel familial répondra ou ne répondra pas aux « besoins affectifs, cognitifs et sociaux des enfants ». (Pourtois et Desmet, 2000, p.11)<sup>3,4</sup>

Selon les enfants interviewés (Pourtois et Desmet, 2000, p.29-30), « *la famille est un champ relationnel* ». Ils évoquent « *les membres de leur famille* » et social « *le registre des liens et de l'illite familiale* ». Selon eux, la famille est liée aux notions de « groupe », d'« être ensemble » et d'« union ». Elle est également associée à un « *climat affectif* » et à un « lieu qui assure intimité et sécurité ».

### **1.8.2. Placement d'enfants**

Par « *placement d'enfants* », nous entendons l'ensemble des articles et des acteurs, des institutions et des organisations concernées par les enfants placés, de même que les processus qui conduisent un enfant et qui influencent sur sa vie et son développement, y compris les conditions cadre légales et sociales ainsi que les structures sociétales dans lesquelles surviennent de tels processus et qui affectent la vie et le développement de l'enfant. (Kathrin B. Z., Juin 2005)

Cette seule définition suffit à montrer que le placement d'enfants est une question extrêmement complexe. Il importe de ne pas réduire cette complexité à un concept plus simple d'emploi, car certains problèmes essentiels du placement d'enfants ne sauraient être pris en compte et résolus si l'on fait abstraction des enchevêtrements des différents niveaux de réalité.

Le placement correspond aussi, selon Guy (2013), à l'hébergement et à la prise en charge d'un mineur en dehors de son domicile familial, que ce soit dans un établissement collectif ou dans une famille d'accueil. Le placement est réalisé lorsque la famille de l'enfant n'est plus en mesure de lui apporter la sécurité et les soins adaptés, que cela soit pour un court moment ou à plus long terme (ACJQ, 2007).

Selon la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) 2016, la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance nécessaire pour jouer pleinement son rôle dans la communauté. Les Etats partis à cette Convention reconnaissent par ailleurs que l'enfant doit grandir dans le milieu familial pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité.

*La même convention prévoit que "Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'Etat (article 20, alinéa 1). Cette protection de remplacement peut notamment avoir la forme de placement dans une famille, de la kafalah de droit islamique, de l'adoption ou, en cas de nécessité, du placement dans un établissement pour enfant approprié. Dans le choix entre ces solutions, il est dûment tenu compte de la nécessité d'une certaine continuité dans l'éducation de l'enfant, ainsi que de son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique" (article 20, alinéa 3).*

### **1.8.3. Famille d'Accueil**

L'Ordonnance sur les différentes structures en faveur de la jeunesse du canton du Valais (Or Je, 2016, art.48, al.1) définit la « *famille d'accueil* » ainsi :

*« Par famille d'accueil, il faut entendre toute famille dont le ou les parents accueillent dans son (leur) foyer au maximum deux enfants dont le développement est entravé ou en danger de l'être, exceptionnellement le nombre d'enfants peut être dépassé en cas de fratrie. »*

Pour préciser,

*« Accueillir, c'est accepter inconditionnellement un enfant que l'on n'a pas choisi, que l'on ne connaît pas, en qui l'on ne va pas d'emblée se reconnaître, et que l'inscription filiale et psychique raccroche à un ailleurs, à une autre famille, à une autre histoire. C'est en effet accepter, au-delà de lui, les références familiales - affectives, sociales et symboliques auxquelles il est et reste attaché malgré le placement, et vers lesquels il se tourne inévitablement ». (Coum, 2010, p.25)*

### **1.8.4. Insertion sociale**

L'insertion sociale touche les domaines de la vie en société. Elles se passent au sein de la famille à l'école au sein de groupe d'amis dans la communauté. Elle concerne aussi les petits métiers, l'accès aux opportunités de la vie, aux soins. Elle est donc un système de valeur et de mœurs que la société met en place afin que chaque élément puisse vivre en harmonie avec les

autres sans rejet et discrimination. Cela suppose un ensemble de force qui interagit chacune dans sa spécificité dans la communauté.

De ce qui précède, Paugam (1991, p.103) nous invite à faire une distinction entre insertion sociale et professionnelle, mais avec une certaine prudence car,

*« Toute forme d'insertion sociale qui a pour but le retour à l'activité professionnelle implique nécessairement une participation accrue à la vie sociale. Réciproquement, toute forme d'insertion dite sociale implique des activités d'échange et de participation qui peuvent conduire éventuellement à un emploi dans une entreprise intermédiaire, voire ordinaire ».*

L'activité de travail n'est donc pas le mode d'insertion possible même si elle est le plus valorisé dans le système économique et social actuel. En d'autres termes, il faut penser à une insertion sous un plan professionnel et social, car les deux interagissent. Selon Paugam, l'activité professionnelle est un élément essentiel de l'insertion sociale de la famille, car il lui définit un programme de vie et lui assure un statut social pour s'affirmer dans la société. Cette activité est considérée comme un grand intégrateur dans la mesure où il apporte à l'homme un salaire pour répondre à ses besoins quotidiens, le situe dans une catégorie sociale soumis à un ordre bien défini et lui attribue un statut social, voir une identité en fonction du métier exercer. Cette insertion sociale prend en compte les besoins essentiels tels qu'abris, santé, nutrition, eau et hygiène, protection et éducation etc.

### **1.8.5. Enfant**

Etymologiquement le terme Enfant d'après le dictionnaire Quillet (1975) vient du latin « infans », « enfant en bas âge ». Pris dans ce sens, il apparait qu'est enfant celui ou celle qui est en bas âge. Wallon par la voix de tran-thong (1976) considère l'enfant (nourrisson) comme étant un être dont seul moyen d'expression vis-à-vis de son entourage est l'émotion.

Selon la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) 19, un enfant est un être, un enfant il faut donc remplir deux conditions : Être un être humain ; Ne pas être majeur, c'est-à-dire avoir moins de 18 ans ou ne pas avoir atteint l'âge de la majorité de son pays.

Plusieurs conceptions et définitions de l'enfance existent. Celle-ci est définie en fonction des normes culturelles, insistant sur le fait que l'enfance est une période à haut risque nécessitant la protection de la part de l'adulte. L'enfance est alors perçue comme une période de

développement conduisant à l'état d'adulte ; elle est caractérisée par l'innocence, la vulnérabilité, l'immaturation et l'incapacité à assumer des responsabilités. Toutes les définitions de l'enfant se réfèrent à l'âge.

### **1.8.6. Orphelin**

Le dictionnaire *Le petit Robert* (2003) définit le terme orphelin comme étant l'enfant qui a perdu sa mère et son père ou l'un des deux. Une étude réalisée par le ministère de l'Administration locale et des Affaires sociales en collaboration avec l'UNICEF (2001) mentionne qu'au Tchad, le terme orphelin va au-delà de l'enfant ayant perdu un ou deux parents.

Un orphelin est défini comme étant un enfant qui a perdu un parent ou ses deux parents. La perte d'un parent classe un enfant comme « orphelin simple » et la perte de ses deux parents comme « Orphelin de père et mère ». Dans de nombreux cas un « orphelin » peut encore vivre avec sa famille proche ou sa famille étendue.

## **CHAPITRE 2 :**

### **REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Dans les écrits scientifiques portant sur des jeunes placés en milieu d'accueil, certains thèmes sont récurrents. Les auteurs qui explorent ce sujet s'intéressent généralement aux caractéristiques des enfants placés, aux impacts du placement dans les familles d'accueil, notamment ce qui a trait le placement dans les familles ainsi qu'aux facteurs qui influencent le développement d'un placement entre l'enfant placé et son parent d'accueil.

#### **2.1. ETAT DES LIEUX**

Tout d'abord, l'établissement d'un lien d'attachement entre les enfants placés et leurs parents d'accueil passe par la qualité des soins prodigués par ces derniers. En effet, le degré d'attachement qu'ont ces enfants envers leurs parents d'accueil dépend de la qualité des soins qu'ils reçoivent de la part de ceux-ci (Cole, 2005a, 2005b ; Gauthier, Fortin et Jéliu, 2004 ; Zeanah, Smyke, Koga et Carlson, 2005). Plus spécifiquement, pour favoriser le développement d'un attachement sécurisé et de représentations positives de soi et des figures d'attachement chez les enfants placés, les parents d'accueil doivent démontrer des habiletés relationnelles adéquates et qui leur permettront de répondre de façon adaptée aux besoins affectifs de ces enfants (Ackerman et Dozier, 2005 ; Bates et Dozier, 2002 ; Bowlby, 1973). Justement, la sensibilité parentale, soit la capacité de percevoir l'expression des besoins de ses enfants et de leur répondre rapidement et adéquatement (Ainsworth, Blehar, Waters et Wall, 1978 ; de Wolff et van Ijzendoorn, 1997) a été identifiée par Ponciano (2010) comme l'un des principaux facteurs prédisant la sécurité d'attachement en contexte de placement. Dans ce sens, St-Pierre et Tarabulsky (2016) ont observé que les enfants placés auprès de parents d'accueil plus sensibles à leurs besoins démontraient davantage de comportements relatifs à un attachement sécurisé.

Dans le même ordre d'idées, l'état d'esprit des parents d'accueil, principalement de la Mère substitut, jouerait un rôle important dans la formation d'un nouvel attachement chez les Jeunes placés (Dozier et coll., 2001). Ainsi, l'état d'esprit autonome/sécuré chez les mères d'accueil favoriserait le développement d'une sécurité d'attachement chez les enfants qu'elles accueillent (Dozier, Albus, Stovall et Bates, 2000). Autrement dit, les mères d'accueil qui se

font un récit cohérent de leurs expériences relationnelles passées sont plus en mesure de comprendre les signaux des enfants qu'elles ont sous leur responsabilité et de répondre adéquatement à leurs besoins (Diamond et Yeomans, 2008 ; Fonagy, Steele, Steele, Morgan et Higgitt, 1996 ; Noël, 2003). Elles auront alors une influence positive sur le développement de l'attachement de ces enfants.

À l'opposé, le fait qu'une mère d'accueil présente un état d'esprit insécurisé augmente le risque que l'enfant développe un attachement insécurisé, principalement de type désorganisé (Dozier et coll., 2000) ou évitant (Dozier, 2005).

D'autres attitudes des parents d'accueil ont également été identifiées comme influençant le lien d'attachement que développent les enfants à leur égard. Entre autres, l'acceptation dont font preuve ces parents vis-à-vis des enfants qu'ils accueillent. Plus spécifiquement, Ackerman et Dozier (2005) ont démontré que les mères d'accueil qui étaient plus acceptantes dès le début de la relation avaient des enfants qui développaient des représentations de soi plus positives et qui réagissaient mieux à la séparation avec leurs figures d'attachement que les mères d'accueil moins tolérantes. Dans le même sens, l'engagement des parents d'accueil envers les enfants placés auprès d'eux jouerait un rôle dans le développement de représentations de soi positives chez ces derniers. En effet, toujours selon Ackerman et al (2005), ce ne sont pas tous les parents d'accueil qui sont en mesure de fournir le même temps et la même énergie aux enfants nouvellement placés. Ainsi, les enfants placés auprès de parents d'accueil moins investis émotionnellement peuvent conserver des représentations négatives de soi en l'absence d'améliorations, comparativement aux enfants placés auprès de parents d'accueil engagés. À cet effet, il a été démontré que considérer les enfants accueillis comme des membres à part entière de la famille par la mère d'accueil était associée au développement d'un attachement sécurisant. À l'inverse, le fait d'être considérés comme des enfants qu'en passage ou décrits négativement par la mère d'accueil serait associé au développement d'un attachement insécurisant, majoritairement désorganisé, chez les enfants placés (Ackerman et al, 2005).

Finalement, les auteurs soulignent l'influence que peuvent avoir les motivations des parents d'accueil à accueillir des enfants. Selon Cole (2005a), le développement d'un attachement sécurisant chez les enfants placés serait associé à la motivation d'agrandir la famille ou à des préoccupations sociales envers la communauté. À l'inverse, selon ce même auteur, le développement d'un attachement insécurisant, principalement désorganisé, serait associé à des motivations telles qu'une conviction religieuse ou le désir de remplacer des enfants devenus plus âgés. Par ailleurs, Cole (2005b) a démontré que les mères motivées par un désir d'adoption

étaient plus susceptibles de prendre soin d'un enfant avec un attachement insécurisant. Selon ce dernier, ces résultats proviendraient du désir de ces mères de répondre à un besoin interne plutôt que de servir les besoins des enfants.

### **2.1.1. Caractéristiques des enfants placés**

Bien qu'il existe plusieurs raisons pour lesquelles certains enfants sont retirés de leur famille d'origine, les études rapportent certaines caractéristiques récurrentes chez ces derniers. Tout d'abord, les enfants placés présentent certains facteurs de risque familiaux. En effet, une grande majorité de ces enfants ont été confiés aux services sociaux parce qu'ils subissaient une ou plusieurs formes de maltraitance dans leur famille d'origine (Dubois-Comtois et coll., 2012). Plus spécifiquement, au Québec, en 2015-2016, 27 % des signalements retenus concernaient des cas de négligence, 17,7 % des cas de mauvais traitements psychologiques, 9,6 % des cas d'abus physiques, 2,7 % des cas d'abus sexuels et 27 % des cas de risques sérieux de subir l'une ou l'autre de ces différentes formes de maltraitance (Gouvernement du Québec, 2016). De plus, Plusieurs de ces enfants ont vécu dans des conditions socioéconomiques précaires, en plus de faire face à un dysfonctionnement familial et à l'absence de soutien de la part de leurs parents (Dumais, Cyr et Michel, 2014). Par ailleurs, des auteurs ont noté, chez plusieurs parents d'origine de ces jeunes, la présence des problèmes de toxicomanie et de dépression au cours des six derniers mois précédant la prise en Charge par l'État (Bisaillon, 2008), d'un faible niveau de scolarité, d'une estime de soi peu élevée et d'une immaturité psychologique (Ethier, 1999 ; la charité, et Couture, 1995).

Les recherches ont démontré que la présence de ces difficultés au sein des milieux de vie des enfants placés est souvent à l'origine des problèmes d'attachement. En effet, selon la théorie de Bowlby (1969), l'attachement est décrit comme la relation qu'un enfant établit avec ses parents dans ses premières années de vie par le biais de leurs interactions (Sroufe, 2000).

Lorsqu'il s'est développé adéquatement, le lien d'attachement est qualifié de sécurisant. À l'inverse, lorsque les besoins des enfants ne sont pas répondus adéquatement, ces derniers peuvent développer un style d'attachement insécurisant, de type évitant, ambivalent ou désorganisé (Montambault et Paquette, 2005).

À cet égard, les auteurs s'entendent pour dire que la majorité des enfants placés ont développé un attachement insécurisant en raison de leurs expériences passées de maltraitance, de négligence et d'abandon Bédard, (2015). Dans ce sens, 86 % des enfants qui ont subi de la

maltraitance développent un attachement insécurisant, dont 51 % de type désorganisé (Cyr, Euser, Bakermans-Kranenburg et van IJzendoorn, 2010). En effet, la maltraitance serait l'un des plus grands facteurs de risque du développement d'un attachement désorganisé (Bisaillon, 2008 ; Cyr et coll., 2010). De plus, l'attachement des enfants à leur arrivée dans leur milieu d'accueil peut influencer leurs comportements face à leurs parents substituts (Bisaillon, 2008). Compte tenu de leurs expériences d'attachement négatives, ceux-ci peuvent adopter des stratégies inadaptées et des comportements provoquant le rejet des parents d'accueil (Stovall et Dozier, 1998). Dès lors, l'établissement d'un lien d'attachement adéquat avec ces derniers est mis en péril.

Néanmoins, il a été démontré que malgré la teneur négative de leurs expériences passées, les enfants placés peuvent développer un attachement sécurisé envers leurs parents d'accueil Ponciano, (2010). Parallèlement, en raison de la maltraitance dont ils ont été victimes, les enfants placés sont à risque de présenter diverses perturbations. Tout d'abord, la maltraitance représente un important facteur de risque face à l'apparition de problèmes psychologiques Morin, (2015). En effet, elle augmenterait les risques que les enfants développent des troubles de l'humeur, des troubles alimentaires et des troubles oppositionnels (Dumas, 2013). Par ailleurs, Pauzé et ses collaborateurs (2000) démontrent la présence d'au moins un diagnostic psychiatrique chez la majorité des enfants placés.

La maltraitance peut également avoir des impacts affectifs et sociaux négatifs tels que des difficultés émotionnelles chez les enfants. Alors que pour certains, ces difficultés sont sur le plan de la régulation des affects, c'est-à-dire la reconnaissance, l'expression et la compréhension des émotions (Maughan, et Cicchenti, 2002, dans Garneau, 2011), pour d'autres, une certaine indifférence émotionnelle se manifeste (Erickson et Egeland, 1996). Aussi, la maltraitance peut affecter négativement la perception de soi des enfants, entraînant une faible estime de soi chez ces derniers (Ackerman et al, 2005), en plus d'affecter la perception qu'ils ont des autres (Barudy, 1997). Les enfants ayant été maltraités peuvent également présenter des difficultés relationnelles (Garneau, 2011). À cet égard, les auteurs ont soulevé chez ces jeunes la présence de comportements d'isolement, d'évitement social (Milan et Pinderhughes, 2000 ; Smith et Fong, 2004) et de méfiance face à autrui (Chamberlain, Moreland et Reid, 1992). Dans le même sens, il a été soulevé que le fait de subir des mauvais traitements à l'enfance peut accroître les probabilités d'éprouver des difficultés dans l'établissement de relations interpersonnelles saines, de commettre des agressions, de présenter des perturbations affectives d'hyperactivité, de développer des mécanismes d'adaptation malsains et de mettre en application des rôles sexuels

associés à la violence conjugale (Cunningham et Baker, 2007 ; Dauvergne et Johnson, 2001).

### **2.1.2. Attitudes des enfants placés**

Compte tenu des expériences négatives qu'ont vécues les enfants placés dans le passé, telles que l'abandon, la négligence et la maltraitance, ces derniers peuvent avoir des stratégies d'attachement inappropriées à l'égard de leurs parents d'accueil (Bernier, et coll., 2005). Plus spécifiquement, les chercheurs ont observé que ces enfants avaient tendance à reproduire les patrons relationnels dysfonctionnels de leur milieu d'origine, menant au développement d'un attachement insécurisant et même désorganisé face aux nouvelles figures prenant soin d'eux (Dozier et coll., 2001). De ce fait, les parents d'accueil doivent comprendre les stratégies d'attachement inadéquates des enfants qu'ils accueillent et être en mesure de les aider à les modifier (Dozier et Sepulveda, 2004). Ainsi, en plus de devoir répondre adéquatement aux besoins des enfants qu'ils accueillent, les parents d'accueil doivent porter une attention particulière à ne pas se laisser embarquer dans le patron relationnel dysfonctionnel de ces derniers. Néanmoins, en faisant preuve d'une grande sensibilité, c'est-à-dire en répondant adéquatement aux besoins affectifs des enfants accueillis et en démontrant de bonnes habiletés relationnelles, ces parents faciliteront le développement de représentations positives d'eux en tant que figures d'attachement chez ces derniers (Bowlby, 1973).

## **2.1. TRAVAUX SUR LE PLACEMENT DANS LES FAMILLE D'ACCUEIL**

### **2.1.1. La notion de placement en famille d'accueil**

Le placement d'un enfant peut être défini comme étant « la décision socio-pédagogique » consistant à retirer temporairement un enfant mineur se trouvant dans une situation de danger « de son milieu familial, pour (qu'il soit) confié, soit à une institution, soit à une personne ou une famille. Il peut être volontaire dans le chef des parents, (en étant soit) organisé directement par eux, (soit) mis en œuvre par une instance publique. Il peut également être imposé sous la contrainte ». Le but premier est de protéger l'enfant. Concernant le placement en famille d'accueil à proprement parler « La Porte Ouverte » en donne sa propre définition : « Par suite de difficultés non surmontées vécues au sein de sa famille, l'enfant confié en accueil a besoin pendant un certain temps d'une famille – relais pour continuer à grandir dans un climat serein, sécurisant, (stable), entouré par des adultes attentifs et chaleureux ». Il s'agit d'un « lieu où l'enfant pourra déposer ce qui l'habite ». Cette approche met l'accent sur les avantages que peut apporter la famille d'accueil par rapport à une institution : elle permet de remédier aux carences

affectives, de donner des règles et des limites caractéristiques d'un cadre de vie familial.

#### **2.1.1.1. Impact du placement**

En plus des facteurs de risque que présentent les enfants placés en raison de leurs expériences passées de maltraitance, le placement peut avoir différents impacts négatifs sur ces derniers. Ainsi, la rupture relationnelle avec les parents d'origine, qui représentent des figures significatives pour les enfants malgré leurs soins inadéquats, peut entraîner des perturbations psychologiques. Plus spécifiquement, cette expérience de perte peut occasionner chez les enfants des difficultés émotionnelles, des troubles de l'humeur et des troubles de la personnalité (Stovall-McClough et Dozier, 2004).

À cet égard, il a été démontré que chez les enfants, les expériences telles que la séparation des parents, le placement en famille d'accueil et l'adoption peuvent accroître le risque de développer des troubles anxieux (Turgeon et Gendreau, 2007). Par ailleurs, selon Vinnerljung et Ribe (2001), dans les cas de placement à long terme, on retrouverait des taux élevés de consommation d'alcool et de drogues, ainsi que de nombreux suicides. Les résultats de l'étude d'Ackerman et Dozier (2005) suggèrent que les enfants peuvent développer une mauvaise estime de soi et des stratégies d'adaptation inadaptées s'ils sont placés avec des parents d'accueil qui ne sont pas totalement investis émotionnellement avec eux. Toutefois, selon cette même étude, l'acceptation de la part des parents d'accueil, à l'inverse, peut favoriser la qualité de l'estime de soi et de l'adaptation des enfants.

Dans le même ordre d'idées, la rupture relationnelle d'avec les figures significatives occasionnée par le placement peut entraîner des perturbations du fonctionnement psychosocial.

En effet, des auteurs soulèvent des conséquences potentielles de cette séparation sur les aptitudes relationnelles des enfants (Stovall-McClough et al 2004). Dans ce sens, il a été démontré que les jeunes placés ont plus de risques de développer des troubles intériorisés, tels que l'isolement social, la gêne excessive et le repli sur soi (Garneau, 2011 ; Turgeon et Gendreau, 2007). L'ensemble des comportements et cognitions permettant de faire face, de tolérer, d'éviter ou de minimiser l'effet d'un stress associé aux différentes tâches développementales ou événements de vie difficiles (Lazarus et Folkman, 1984).

(Pauzé et al., 2000). Dans le même sens, des études qui se sont concentrées sur le placement en institution ont démontré des impacts négatifs sur le développement cognitif, physique, comportemental et socio émotionnel des enfants. Ces conséquences seraient dues aux

carences extrêmes dont sont victimes les enfants placés dans ces milieux. De surcroît, en plus d'être fréquentes, celles-ci seraient néfastes à un point tel que certains parlent d'un syndrome post institutionnel (van IJzendoorn et al. 2011).

### **2.1.1.2. Effets du placement sur attachement**

L'un des principaux impacts du placement demeure celui concernant l'attachement des Enfants placés. Plus spécifiquement, c'est la séparation avec leurs principales figures d'attachement qui peut s'avérer dommageable pour l'attachement des enfants, voire traumatique (Clausen et coll., 1998 ; Rosenfeld et coll., 1997). En effet, la théorie de l'attachement de Bowlby (1969/1982) souligne l'importance du lien qui s'établit dès la naissance entre l'enfant et ses principaux donneurs de soins, qualifiés de figures significatives. Ainsi, lorsqu'ils sont retirés de leur milieu familial d'origine, les enfants subissent une discontinuité affective avec leurs figures significatives, ce qui vient compromettre le développement de leur style d'attachement (Bowlby, 1973, 1992 ; Dozier et al, 2002 ; Stovall et al, 2000). Toujours selon Bowlby (1992), le développement de l'attachement se déroule principalement de la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans.

Dès lors, les enfants de bas âge qui vivent l'expérience de placement sont séparés de leurs parents d'origine pendant la formation de leur attachement envers ces derniers (St-Pierre et al, 2016). À cet égard, les auteurs constatent un palier dans le développement de l'attachement à l'âge d'un an. Contrairement aux enfants changeant de milieu de vie durant leurs premiers mois de vie, ceux placés après cet âge adopteraient un style d'attachement insécurisant (Stovall et al, 1998).

Dans le même sens, les écrits scientifiques portant sur l'institutionnalisation affirment que les enfants ayant vécu cette expérience présentent plus de styles d'attachement désorganisé et moins de styles d'attachement sécurisant que les enfants qui n'ont jamais été institutionnalisés (Dumais, Cyr et al, 2014). Les enfants qui présentent un attachement sécurisant adoptent généralement des comportements normaux face à leurs figures d'attachement, alors que ceux avec un attachement désorganisé adoptent des comportements atypiques et incohérents. Ainsi, l'attachement désorganisé représente un facteur de risque à lui seul pour les enfants placés. Entre autres, il pourrait entraîner la désadaptation sociale et affecter le fonctionnement cognitif et académique (Bisaillon, 2008).

Parallèlement, Bowlby (1973) a souligné les impacts de la discontinuité affective dans

les relations d'attachement que vivent les enfants placés en famille d'accueil sur les modèles opérants internes. Ces derniers correspondent aux modèles de représentations mentales de soi et de l'autre (Bowlby, 1969/1982)

Lors des interactions et expériences émotionnelles avec leurs figures d'attachement, les enfants intériorisent les caractéristiques du lien d'attachement pour développer leurs modèles opérants internes. Ainsi, les enfants qui vivent des expériences négatives avec leurs figures d'attachement sont susceptibles de développer une image négative de soi et des autres. Néanmoins, ces représentations sont dynamiques, c'est-à-dire qu'elles peuvent se modifier avec l'expérimentation de relations plus favorables à la formation de représentations positives (Bowlby, 1988). Les familles d'accueil sont donc en mesure d'améliorer les modèles opérants internes de leurs enfants d'accueil en s'investissant auprès de ceux-ci (Ackerman et al, 2005).

Enfin, les placements multiples augmentent les risques que les jeunes développent.

Des difficultés d'attachement. En effet, à la suite des échecs antérieurs, les enfants peuvent développer des problèmes de comportements (Barber et Delfabbro, 2002 ; Cooper et coll., 1987 ; Marcus, 1991 ; Palmer, 1979) qui viendront affecter la qualité des interactions avec les parents d'accueil (Bisailon, 2008). Dans ces circonstances, les possibilités qu'ils développent un attachement sécurisant diminuent (Marcus, 1991), les risques d'échec du placement augmentent (Oosterman, Schuengel, Slot, Bullens et Doreleijers, 2007) et les changements de milieu aussi par la même occasion.

### **2.1.1.3. Développement d'une relation d'attachement entre un parent d'accueil et un enfant placé**

Malgré leurs antécédents d'attachement négatifs, il est possible pour les enfants placés d'établir une sécurité d'attachement envers les parents d'accueil, principalement avec la mère substitut (Ponciano, 2010). Toutefois, en raison des expériences de mauvais traitements qu'ont vécues ces enfants, le lien d'attachement avec les parents d'accueil ne se développe pas de la même façon qu'avec les parents biologiques (Cardinal, Zdebik, Moss, Bernier, Tarabulsky et St-Laurent, 2008). En effet, le développement de ce lien est influencé par les attitudes des parents d'accueil et de l'enfant accueilli, ainsi que par les caractéristiques de l'environnement où il est accueilli et du placement lui-même.

#### **2.1.1.4. Caractéristiques de l'environnement**

Dans un autre ordre d'idées, l'environnement où les enfants sont placés joue un rôle sur le type d'attachement qu'ils développeront à l'égard de leurs parents d'accueil. En effet, la qualité de l'organisation de l'environnement d'accueil serait liée au développement d'un attachement positif. En d'autres termes, le développement d'une sécurité d'attachement chez les enfants placés serait favorisé par la présence de matériel d'apprentissage et d'un niveau de stimulation appropriée (Cole, 2005a ; Garcia Quiroga et Hamilton-Giachritsis, 2017). Par ailleurs, la sensibilité des parents d'accueil, dont le rôle essentiel dans l'établissement de l'attachement a été souligné précédemment, est optimisée lorsque les facteurs de leur environnement facilitent l'accueil (St-Pierre et Tarabulsy, 2016). Plus spécifiquement, la présence d'un réseau de soutien et l'utilisation d'un service de garde favorisent la sensibilité des parents d'accueil et, ainsi, le développement d'une sécurité d'attachement chez les jeunes accueillis. Dans le même sens, un nombre d'enfants moins élevé dans un milieu d'accueil serait associé au développement d'un attachement de meilleure qualité chez les enfants qui y sont accueillis (Garcia Quiroga et Hamilton-Giachritsis, 2017 ; Ponciano, 2010). En somme, des parents qui ont plusieurs enfants à s'occuper auront moins de temps pour construire une relation sécurisante avec chacun (Ponciano, 2010).

#### **2.1.1.5. Caractéristiques du placement**

Finalement, les caractéristiques relatives au placement peuvent également avoir des impacts sur le développement d'un lien d'attachement entre les enfants placés et leurs parents d'accueil. Principalement, les auteurs s'entendent sur le rôle de l'âge des enfants au moment du placement dans l'établissement de ce lien. Ainsi, plus les enfants sont jeunes au moment de la séparation d'avec leurs parents biologiques, plus ils auront de chances de développer une sécurité d'attachement avec leurs parents d'accueil (Gauthier et al. 2004). En effet, les deux premières années de vie des enfants sont fondamentales pour la mise en place d'un attachement sécure (Marvin et Britner, 1999). De plus, les enfants passeront par une réaction de protestation-deuil, dont l'importance varie en fonction du type d'attachement aux parents d'origine, avant d'établir un lien significatif avec leurs parents d'accueil (Gauthier et al. 2004).

#### **2.1.1.6. Les enjeux du placement**

Pour définir les enjeux du placement, il faut d'abord s'intéresser à ce que le placement est tenu de fournir à l'enfant tel qu'il est énoncé dans la loi 2007-023 du 20 Août 2007 à

*L'Article 6516 qu'« en cas de placement dans une famille ou une institution agréée par l'Etat ou auprès d'une personne digne de confiance, celles-ci sont tenues d'apporter une assistance matérielle, morale et à donner une éducation à l'enfant. Elles doivent en outre adresser un rapport trimestriel au Juge des Enfants concernant la situation de l'enfant. Ce rapport doit également faire apparaître l'évolution des relations de l'enfant avec ses parents en vue de sa réintégration familiale ».*

Trois notions font alors surface : assistance matérielle, morale et éducation. Pour ce qui est de l'assistance matérielle, il s'agit en premier lieu de la fourniture du gîte, du couvert et de conditions de vie dignes. Ainsi, l'enfant ne se sentira pas exclu ni stigmatisé du fait de son apparence.

L'assistance morale est ici d'ordre psychologique, en particulier pour les enfants victimes d'abus ou abandonnés car ils ont besoin de soutien et d'accompagnement quotidien pour surmonter leur trouble. La citation de l'écrivain québécois Daniel des Biens parue dans les *Maximes d'Aujourd'hui* est ici à propos lorsqu'il dit que : « *Eduquer un enfant, c'est d'abord et avant tout lui insuffler le courage de vivre sa vie.* » C'est l'objet même de l'assistance morale que de « donner » du courage à l'enfant mais non seulement de l'encourager.

Selon la psychologie du développement, les interventions que l'individu sera amené à faire sur son environnement physique et social constituent les facteurs de son développement. Cependant, ce développement dépend aussi d'autres facteurs notamment de nature biologique (maturation et développement cérébral) et sociale (famille et milieu global). Les facteurs considérés sur le plan structural sont : la satisfaction des besoins vitaux, le langage avec la culture qu'il véhicule, les aménagements du milieu de vie et les modèles d'actions et de pensées que l'individu trouve dans le comportement des autres. Sur le plan dynamique, ce sont d'une part les réactions avec les autres à l'action du sujet notamment les louanges, les blâmes, les sanctions et autres, qui déterminent chez celui-ci confiance en soi, désirs, intérêts ou anxiété.

De par cette théorie, il est donc permis de penser que le placement joue un rôle important dans le développement psychologique de l'enfant tant que celui-ci lui prodigue, hormis le fait qu'il soit en dehors de sa famille, tous les soins et conditions nécessaires.

L'éducation relève d'un processus de socialisation passant par la scolarisation. Il est ici question de socialisation scolaire dans le sens où l'école obligatoire permet de maintenir

l'identité culturelle d'une nation. De plus, Durkheim(E.) soutient que

*« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est Particulièrement destiné. »*

De par cette définition Durkheim conclût que par l'éducation la jeune génération sera à même de devenir un être social évoluant avec son être, ses émotions, et son parcours personnel tout en conciliant les traditions, les pratiques morales et les opinions de la communauté. L'accès à la scolarisation est un des aspects majeurs du placement. Selon un article<sup>19</sup> de Randriamasitiana, G.D., 1996.

*« La socialisation scolaire à Madagascar rencontre un mur de béton Certains sont contraints, malgré eux d'abandonner les bancs de l'école le bas niveau d'instruction de son entourage, le rôle didactique insuffisamment complémentaire des parents ou des membres de la famille ; la classe sociale d'appartenance qui les disqualifie pour la mobilité sociale, la logique de la reproduction Bourdieusienne semble prévaloir. Ce abandonnant sont très souvent issus des couches sociales défavorisées »*

Rappelant le rapport du Comité des droits des enfants que bon nombre de familles en état d'extrême pauvreté voient en le Centre d'Accueil une opportunité pour se dessaisir de ses responsabilités de parent et que plusieurs enfants y sont placés jusqu'à l'âge adulte. De ce fait, le placement en plus d'être une opportunité aux études est aussi un outil d'intégration au sein de la société. Le rôle didactique de l'entourage joue ici un rôle primordial car *« l'alphabétisation des jeunes ne doit pas être séparée de celle des adultes, car l'école n'aura d'influence que soutenue par tout le milieu social. »* Ainsi, les enfants placés bénéficiant de la présence d'éducateurs capables d'effectuer un suivi scolaire auront plus de chance d'être éduqués et d'être insérés plus tard dans le milieu professionnel.

Au-delà de son aspect protecteur, le placement en centre d'accueil revêt une dimension préventive. En effet, les opportunités qui s'ouvrent à l'enfant lui permettent d'avoir un aperçu de ce que c'est que de jouir pleinement de ses droits. De cette manière, l'enfant prend conscience de ce qui devrait être, des normes, des conditions de vie qu'il est en droit d'exiger. Ainsi, une

fois adulte, il sera moins enclin à reproduire le style d'éducation de ses parents qui a conduit à la séparation et à son placement en centre d'accueil.

## **2.2. TRAVAUX SUR L'INSERTION SOCIALE DES ENFANTS ORPHELINS**

### **2.2.1. L'insertion sociale des enfants orphelins**

L'insertion sociale est ici définie comme l'acquisition par l'enfant de connaissances, de compétences, l'intégration des mœurs et valeurs de la société pour pallier le risque éventuel d'exclusion et ainsi lui permettre à terme de trouver sa place au sein de la communauté. Dans cet axe, les dimensions prises en compte seront alors la réintégration du milieu familial et l'insertion professionnelle-réintégration familiale dans le sens où le placement se veut être temporaire, et aussi parce que l'environnement idéal pour un enfant si toutes les conditions de sûreté au sein de l'environnement ne viennent pas entraver son bon développement reste la famille d'origine. L'insertion professionnelle occupe ici aussi une place importante car c'est une condition nécessaire à l'intégration au sein de la société à l'acquisition de la majorité. Il est à noter qu'à l'Art.18 du décret précédemment cité, le Centre doit décrire dans un document entre autres informations.

*« Les différentes voies et moyens préconisés par le Centre soit pour permettre le maintien ou la réintégration de l'enfant dans son environnement familial d'origine ou de remplacement soit pour assurer l'avenir social et/ou professionnel de l'enfant qui n'a pas la possibilité d'avoir une famille d'accueil. »*

La recherche d'alternatives à l'emploi est une préoccupation croissante. En effet, la littérature scientifique établit combien, en l'absence d'emploi, la santé physique et mentale des adultes peut s'altérer. Parallèlement, des recherches soulignent que le maintien d'une certaine activité peut protéger les individus des effets néfastes du chômage. Après une brève revue de la littérature examinant les liens entre chômage, activité et bien-être, l'article présente les résultats d'une recherche menée au sein de services sociaux. Celle-ci porte d'une part sur les effets, en termes d'insertion sociale, de bien-être et de rapport à l'emploi, de la participation régulière à une activité au sein d'un tel dispositif, et d'autre part sur certains processus psychosociaux qui peuvent être mobilisés par les dispositifs sociaux pour favoriser les effets positifs.

### **2.2.1.2. Les enjeux de l'insertion sociale**

L'insertion sociale est directement liée au développement dans le sens où la réintégration familiale contribue au bien-être de l'enfant et à son développement tandis que l'insertion professionnelle a une visée plus utilitariste.

Si le but premier du placement est de mettre l'enfant dans un environnement exempt de violence où tous ses droits sont respectés, celui de la réintégration familiale n'est pas moins important car elle dépend des appréciations du juge des enfants basées sur les investigations des intervenants sociaux. De ce fait, la réintégration de l'enfant au sein de sa famille est surtout motivée par le respect des intérêts supérieurs de l'enfant. Ainsi, l'enfant qui sera l'adulte de demain aura plus de chance de grandir dans un milieu propice à son développement physique et mental. Le rétablissement de son droit, résider avec sa famille, contribue ainsi à raffermir les liens de l'enfant avec la famille, considérée comme noyau de la nation car c'est là que se transmettent les valeurs et les traditions. Faut-il rappeler que

*« Ce sont les relations interpersonnelles notamment au sein de la famille qui agissent sur la dynamique du développement par les réponses qu'elle apporte (ou non) aux besoins affectifs de tout individu : les psychanalystes, entre autres, ont montré toute l'importance de cette action.*

### **2.2.1.3. Missions de SOS villages d'enfants de N'Djamena**

Pour le Directeur National, la mission de son centre est d'assurer la prise en charge des enfants qui ont perdu leurs parents et ceux qui sont à risque de les perdre. Il affirme qu'il y a deux programmes au niveau du Tchad, l'un consiste à la prévention de l'abandon des enfants en travaillant avec des familles, des communautés pour s'assurer que les enfants bénéficient d'une prise en charge parentale adéquate au sein de leur famille. « Ce premier programme consiste à réduire le risque d'abandon d'enfants, il sensibilise et fort des moyens pour permettre aux familles d'être autonome et capable de prendre en charge les enfants et d'assurer leurs droits », dit-il.

Pour le second programme, le Directeur National souligne qu'il consiste à faire la prise en charge alternative. Cette prise en charge vise les enfants orphelins et ceux qui ont été abandonnés sans référence. Cette catégorie fait partie des groupes cibles affirme Ndoutabet Ngardoum Richard. « La prise en charge alternatives consiste à mettre les orphelins et les enfants qui non pas des familles au village d'enfants. Ils sont logés dans les maisons de famille

dirigées par des parents SOS qui s'occupent normalement de ses enfants comme leurs progénitures biologiques. Cette prise en charge est assurée 24/24 », affirme-t-il. Le directeur Nationale lance un appel à l'endroit du gouvernement à prendre davantage des décisions pour les enfants et la population tchadienne d'épouser la culture d'aider aux enfants en difficultés.

#### **2.2.1.4. Cadre d'accueil**

Le cadre de l'accueil familial pose des questions additionnelles, les parents d'origine pouvant ressentir comme une concurrence avec la famille d'accueil. Scelles et al. (2007), notent d'ailleurs que dans le cadre des villages d'enfants, les parents apprécient que l'organisation fasse de la maison d'accueil, la maison des enfants (souvent accueillis avec d'autres fratries), et non la maison de l'accueillant, dont le domicile privé est distinct.

Les liens se vivent plus comme des liens avec des professionnels qu'avec des familles concurrentes, d'autant que leurs interlocuteurs sont plutôt les autres professionnels de l'équipe socio-éducative du village d'enfants.

Les relations entre la famille d'accueil et la famille biologique peuvent être compliquées par des tensions, des frustrations et des ambivalences, avec des conséquences sur le comportement de l'enfant. Pour Semanchin et al. (2016), les accueillants doivent permettre aux enfants d'éprouver des sentiments partagés et contradictoires, par exemple en faisant de la place à la famille d'origine en l'invitant à des événements importants de la vie de l'enfant, par exemple à l'école.

Dans leur recherche sur les dynamiques relationnelles dans l'accueil familial, Euillet al Join-Lambert ont non seulement investigué le développement de l'enfant dans ce cadre (voir *supra*), mais ont aussi interrogé la notion de parentalité d'accueil mise en perspective avec le lien avec les parents d'origine. Si les accueillants constatent des améliorations dans le développement de l'enfant comme effet positif du placement, ils voient peu d'évolution des compétences parentales au bout de 6 ans de placement, alors que les mères interrogées estiment au contraire avoir évolué.

#### **2.2.1.5. Mécanismes d'accompagnement**

L'introduction progressive des droits de l'enfant et de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant au sein de la culture juridique en France et de la culture professionnelle des intervenantes de l'action sociale qui travaillent auprès des enfants et des familles représente un

changement de paradigme majeur. Ainsi, l'enfant est considéré comme un sujet de droits dont le bien-être doit être protégé et recherché. Là où l'accompagnement social se concentre souvent sur l'accompagnement des responsables de la famille, il apparaît nécessaire de réaffirmer que le travail social s'attache au développement du pouvoir d'agir de toutes et tous, à tout âge. Le bien-être de l'enfant est entendu comme le fait de lui garantir des conditions favorables pour qu'il soit et se maintienne en bonne santé. La santé est ici elle-même définie largement, et englobe donc non seulement des facteurs physiologiques et psychologiques mais aussi des facteurs socio-économiques la question de la place de l'enfant au sein de l'accompagnement qui sera proposé à la famille concernée introduit donc une dimension supplémentaire de l'accompagnement pour l'intervenante sociale :

Il s'agit de considérer l'enfant comme un individu à part entière, qui doit être pris en compte en tant que tel dans l'évaluation de la situation de la famille accompagnée, et dont les besoins individuels doivent être identifiés et reconnus. Toutefois, l'intervenante sociale n'a pas vocation à se substituer aux parents et doit au contraire prendre en compte la relation enfant/parent au sein de son évaluation et de ses pratiques d'accompagnement. (Melaine. J, 2016).

## **2.3. PRESENTATION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS**

### **2.3.1. Historique de SOS Villages d'Enfants Tchad**

Le premier Village d'Enfants SOS a été créé en 1949 à Imst en Autriche. SOS Villages d'Enfants est l'une des plus grandes associations qui œuvrent pour le bien-être des enfants. Ce Village est la concrétisation de l'idée de HERMANN GMEINER qui s'est engagé à aider les enfants démunis ; les enfants qui avaient perdu leurs parents ; leurs familles au lendemain de la seconde guerre mondiale. Son initiative eut un écho favorable. Avec le soutien des donateurs et collaborateurs, SOSVE intervient en faveur des enfants dans plus de 133.

#### **2.3.1.1. SOS Villages d'Enfants international**

Fédération titulaire de toutes les associations SOS Villages d'Enfants dans le monde, le SOS Villages d'Enfants est créé en 1960 avec son objectif principal de favoriser l'expansion du mouvement SOS Villages d'Enfants dans le monde. L'organisation à ce jour aurait trois présidents : Hermann Gmeiner le président fondateur qui dirigea l'organisation jusqu'en 1985. Il est décédé le 26 avril 1986 à Innsbruck. Helmut Kutin lui succèdera à poste de président SOS International. Poste qu'il occupe jusqu'en 2012. Aux côtés du président, l'on trouve de

nombreuses instances qui veillent aux bons fonctionnements de la structure. Il s'agit de l'Assemblée Générale, du Comité Exécutif et du Secrétariat Général.

#### **2.2.1.2. SOS Villages d'Enfants dans les pays en voie du développement**

La construction de village d'Enfants SOS dans les pays en voie de développement a marqué une nouvelle étape de l'action SOS Villages d'Enfants.

L'intérêt considérable qu'a suscité l'idée de SOS Villages d'Enfants dans ces pays a d'abord surpris. Et les demandes d'aide qui ont développé d'emblée il fallait reconnaître que le SOS Village d'Enfants n'étaient pas faits pour lutter contre la faim, la misère ou la guerre dans différentes parties du monde, ni pour lancer une opération à grande échelle contre les désordres sociaux qui y régnaient, ce que d'ailleurs, les représentants des pays en voie du développement n'espéraient pas obtenir en prenant contact avec l'institution.

L'attention de ces derniers s'était portée vers les principes d'intégration du village SOS. Ils voyaient dans les Villages un nouveau moyen de résoudre des problèmes d'éducation et d'assistance social de leur propre pays.

C'est ainsi que dans les SOS Villages d'Enfants, les enfants du tiers monde doivent bénéficier d'une action doit, aussi amener les populations concernées à s'entraider et s'éduquer elles-mêmes par la suite.

Pour les pays en voie du développement, le Village d'Enfants SOS est bien plus qu'un simple foyer pour enfants abandonnés ou orphelins.

#### **2.2.1.3. SOS Villages d'Enfants du Tchad**

Au Tchad, SOS Villages d'Enfants est implantée en Mars 2005. Elle est membre de l'organisation internationale SOS Villages d'Enfants International. L'objectif de cette organisation est d'assurer la prise en charge des enfants en détresse au Tchad, et ce dans le respect des idéaux de la maison mère. L'institution œuvre dans l'encadrement des enfants orphelins et semi-orphelins, les enfants abandonnés et sans aucun soutien familial et ceux issus de milieux sociaux défavorables à leur plein épanouissement. SOS Villages d'Enfants Tchad est une organisation non gouvernementale, humanitaire à vocation sociale ayant pour mission de donner une famille aux enfants en difficultés, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales.

#### **2.2.1.4. Vision mission de SOS Villages d'Enfants :**

La vision de l'organisation SOS Village d'Enfants pour les enfants du monde se résume en ces termes : chaque enfant a sa place dans une famille et grandit dans un climat d'affection, de respect et de sécurité.

##### **✓ Chaque enfant a sa place dans une famille :**

La famille est le cœur de la société. Au sein d'une famille, chaque enfant est protégé et éprouve un sentiment d'appartenance. En famille, les enfants y puisent leur assurance et y apprennent la confiance en guérir et établissement des relations qui dureront toute leur vie. L'entourage familial leur procure une base solide sur laquelle ils peuvent bâtir leur existence.

##### **✓ Chaque enfant entouré d'affection :**

C'est le climat d'affection et le sentiment d'être accepté qui permettent aux blessures de l'âme de guérir et à la confiance de naître. Les enfants y puisent leur assurance et y apprennent la confiance en soi comme en autrui. Un enfant sûr de soi peut découvrir ses capacités et les développer au mieux.

##### **✓ Chaque enfant est respecté**

Les opinions de chaque enfant sont écoutées et prise au sérieux. Les enfants participent aux décisions qui affectent leur existence et apprennent à jouer leur rôle majeur dans leur propre développement. L'enfant grandit dans le respect et la dignité, comme un membre estimé de sa famille et de la société.

##### **✓ Chaque enfant est protégé**

Les enfants sont protégés des abus, de la négligence et de l'exploitation, leur sécurité est assurée en cas de catastrophe naturelle ou de guerre. Ils sont logés, nourris et ont accès aux soins médicaux et à l'éducation. Ce sont les conditions préalables à l'épanouissement de chaque enfant.

## CHAPITRE 3 : THEORIES EXPLICATIVES

La théorie constitue une manière de concevoir et de percevoir les faits et d'organiser leur représentation. Elle sert à conceptualiser et à expliquer un ensemble d'observations systématiques relatives à des phénomènes et à des comportements complexes. Elle sert aussi à découvrir un fait caché. Il s'agit donc d'une construction de l'esprit élaborée suite à des observations systématiques de quelques aspects de la réalité. Ainsi pour ce travail, il est essentiel de construire une insertion théorique.

### 3.1. THEORIE D'ATTACHEMENT

Vu notre sujet de recherche, nous nous intéressons en premier lieu à la théorie de l'attachement selon Bowlby. Il nous paraît pertinent d'expliquer en premier lieu ce que c'est l'attachement et d'étudier la théorie s'y rapportant.

D'après le dictionnaire de psychologie, l'attachement est un « *sentiment d'affection, de sympathie ou vif intérêt qui lie fortement à quelqu'un, à un animal, à quelque chose* ». C'est un lien affectif durable unissant un individu à un autre et qui va permettre, en cas de détresse, de se tourner vers une personne spécifique afin d'y trouver un sentiment de sécurité. Pour J. Bowlby (1978), l'attachement serait un besoin humain inné permettant au bébé, qui naît immature et dépendant, de maintenir la proximité avec la figure maternelle ou le *caregiver* (celui qui prend soin). Néanmoins, ces liens d'attachement ne se construisent pas seulement chez le bébé, mais tout au long de la vie. « *L'attachement est actif depuis le berceau jusqu'à la tombe* » (Bowlby, J., cité par N. Guedeney, 2013, p.5).

#### 3.1.1. La théorie de l'attachement selon Bowlby (1958)

Selon Bowlby (1958), psychanalyste d'enfant et pédopsychiatre, présente la théorie de l'attachement. Au cours de ses travaux, il se détache des explications théoriques déjà présentes et essentiellement psychanalytiques qui ne lui conviennent pas. Il se rapproche alors de nouvelles disciplines scientifiques comme l'éthologie et la psychologie cognitive.

Sa théorie est la suivante le bébé naît immature et entièrement dépendant de l'autre. L'attachement constitue pour lui un besoin primaire et fondamental afin de pouvoir connaître un

développement social et émotionnel normal et sain.

L'attachement au *caregiver*, ou à la figure maternelle, va faire naître chez l'enfant un sentiment de sécurité. Cela lui permettra d'établir des bases narcissiques suffisamment stables pour entrer dans une conduite d'exploration de l'environnement « *Si l'enfant a construit une base de sécurité, alors il peut, fort de cette confiance dans la disponibilité de la figure d'attachement, explorer le monde qui l'entoure.* »

(Guedeney, A. et Guedeney, N., 2006, p.19). En effet, lorsque le jeune enfant subit un état d'alerte, il déclenche son besoin de proximité avec sa figure d'attachement, ce que J. Bowlby (1978) nomme « *comportements d'attachement* », et va réduire ses « *comportements d'exploration* ». A l'inverse, lorsque les besoins de proximité et d'attachement ont été assouvis, l'enfant peut alors explorer son environnement. Les comportements d'attachement vont donc constituer un « *ensemble des comportements de signal et d'approche* » (Pierre Humbert, B., 2011, p.91) ayant pour but d'entraîner une proximité avec la figure d'attachement. J. Bowlby (1978) a décrit cinq comportements d'attachement : les pleurs, le comportement de poursuite et d'agrippement, la succion non nutritionnelle et l'appel. C'est au fur et à mesure de ces interactions entre le bébé et ses *caregiver* que se construit la figure d'attachement primaire, qui se différenciera plus tard en figures d'attachement principales et subsidiaires.

La figure d'attachement principale sera le plus souvent la personne s'étant occupée du bébé pendant ses premiers mois de vie, généralement la mère, répondant à ses besoins de manière adéquate et synchrone et offrant une certaine disponibilité psychocorporelle. « *C'est la figure qui a répondu le plus souvent, le plus rapidement et le plus adéquatement en s'engageant dans des relations animées et chaleureuses, qui sera investie comme figure d'attachement principale.* » (Ainsworth, M. 2013, p.13). Cette hiérarchisation des figures d'attachement s'effectue en fonction de la nature et de la qualité des soins.

Les figures d'attachement vont s'élaborer durant les neuf premiers mois de vie du bébé au terme de cette période, elles deviennent particulières, impermutables et non interchangeable. Le système de l'attachement est donc orienté vers une personne différenciée et préférée. Il possède à la fois une fonction de protection et d'exploration. L'attachement sert de base de sécurité fiable favorisant l'autonomie de l'individu qui se sentira assez confiant et aura assez d'assurance pour explorer le monde.

### 3.1.2. Figures d'attachement

La figure d'attachement est la personne vers laquelle l'enfant dirigera ses comportements d'attachement. Selon Bowlby (1969), la mère est en général la première personne pour tenir cette fonction. De nos jours, toute personne qui s'engage dans une interaction sociale avec l'enfant et qui sera capable de répondre à ses besoins sera susceptible de devenir une figure d'attachement. Ainsi, le principe d'une seule figure d'attachement privilégiée apparaît caduque dans l'étude réalisée par Schaffer et Emerson (1964) sur 60 bébés âgés de quelques semaines à 18 mois. La majorité d'entre eux développait bien une relation privilégiée mais, par la suite, du fait de l'élargissement des interactions de l'enfant avec son entourage, le nombre de figure d'attachement augmentait. La mère reste la figure la plus importante, suivie du père, puis, pour une bonne partie des enfants, d'un grands-parents, d'un autre membre de la famille ou encore d'une personne familière. En se basant sur les données issues de la recherche fondamentale, les observations cliniques et le vécu des éducateurs, Montagner (1988) élabore une grille de lecture qui intègre les particularités du développement individuel, les processus d'attachement et les régulations comportementales de l'enfant.

Il indique notamment qu'un enfant qui dispose d'une sécurité affective satisfaisante va pouvoir libérer pleinement ses émotions, ses affects, son langage et ce qu'il nomme les compétences socles, c'est à dire les 5 socles (l'attention visuelle soutenue, l'élan à l'interaction, les comportements affiliatifs, la capacité de reproduire et d'imiter, l'organisation structurée du geste) sur lesquels le bébé installe et consolide les conduites et les régulations indispensables à la satisfaction de ses besoins fondamentaux, à son développement, à ses attachements et à son adaptation à l'environnement (Montagner,1995).

Ce concept de compétence-socle va ainsi permettre de mieux identifier les troubles, et dysfonctionnements en relation avec l'histoire et le vécu de chaque personne concernée (l'enfant lui-même, sa mère, son père et les autres partenaires familiaux) ainsi que ceux qui sont corrélés aux événements de vie majeurs (décès, maladie, abandon, maltraitance, nouvelle naissance, changement d'habitat...).

Bowlby (1973) admet le principe d'une hiérarchie des figures d'attachements (définie par Ainsworth (1967) avec la mère comme figure principale et le père comme figure secondaire) plutôt que celui de multiplicité. Pour Bowlby (1973), le père est un compagnon de jeux de confiance et une figure d'attachement subsidiaire.

Lamb (1977) va montrer, quant à lui, que le bébé ne présente pas davantage de recherches de proximité avec la mère qu'avec le père. Pour lui (Lamb, 1996), le père est d'un point de vue constitutif, biologique, aussi bien prédisposé que la mère pour réagir et répondre à un bébé. Rien n'empêche donc si ce ne sont les attentes sociales- qu'un attachement de qualité se forme avec le père. Les études d'observation de la fameuse « protestation à la séparation », faites-en laboratoire ou à domicile, ne montrent pas de différences notables de manifestation de désapprobation lors du départ de chacun des parents, même si les comportements de recherche de proximité se révèlent plus marqués en contexte maternel. Le primat de la mère, en particulier dans les situations stressantes, a été établi mais l'étude de Kromelow, Harding et Touris (1990) montre que le père serait plus invigorant, c'est-à-dire plus stimulant, en particulier pour son fils (âgés dans l'étude de 18 à 21 mois) lors de l'introduction de l'adulte inconnu dans le dispositif de la situation étrange. Le père est qualifié ici de « catalyseur de prise de risques ». Il stimule la sociabilité du jeune enfant en direction d'une personne non familière, ce qui est gage de nouveauté et d'ouverture vers l'extérieur. Ces résultats n'ont pas été retrouvés dans d'autres études (Belsky, 1999).

Zaouche-Gaudron (1995) a montré que, dès l'âge de 9 mois, des enfants de pères différenciés se montraient plus sécurisés et plus ouverts à l'environnement que des enfants de pères peu différenciés. Même si c'est le mode d'implication du père qui est analysé ici, on voit qu'un attachement sécurisé est corrélé à une ouverture à l'environnement.

Bowlby (1969) a montré une véritable balance dynamique entre les comportements d'attachement et les comportements d'exploration : ce n'est que quand ses besoins de proximité sont satisfaits que l'enfant peut s'éloigner de sa figure d'attachement pour explorer le monde extérieur. L'attachement va bel et bien servir l'autonomie et non la dépendance.

Ainsi, pour certains auteurs, l'enfant semble pouvoir disposer de plusieurs figures d'attachement qu'il hiérarchise en fonction de ce qu'il obtient, dans la relation à chacune d'elles, en matière de soins, de sécurisation et de protection, et qu'il utilise de manière indépendante (Lamb & Sutton-Smith, 1982 ; Crittenden, 1990). Cette hypothèse est confirmée plus récemment encore par Sibley et Overall (2008) qui démontrent la différenciation des représentations d'attachement selon les domaines de vie (familiale, amoureuse, amicale). Pour d'autres, les différentes figures d'attachement sont intégrées et les modèles acquis durant l'enfance se fédèrent en un seul, l'enfant faisant alors des compromis entre les modèles de ses différentes figures d'attachement (Howes, 1999 ; Miljkovitch, 2001). Les chercheurs ont ensuite défini la notion de *caregiving* pour analyser ce qui se passait au niveau psychique lors de ces

échanges relationnels et affectifs.

### 3.1.3. Le « caregiving »

Caregiving pourrait être traduit par « donner des soins ». L'ontogenèse du système de *caregiving* est très précoce. Dès son plus jeune âge, l'enfant lorsqu'il joue par exemple à la maman, utilise ce système de manière immature et non fonctionnelle et cependant influencée par l'expérience des soins maternels. Ceux-ci provoquent en effet la construction d'un sens du soin et des représentations sur la façon de donner des soins. Ce système va se transformer à l'adolescence et se développera surtout durant la période de transition vers la parentalité (Rabouam & Moralès-Huet, 2002).

En 1988, Bowlby va définir le « caregiving » comme le versant parental de l'attachement (Bowlby, 1988). Il représente la capacité à donner des soins, à s'occuper d'un plus jeune que soi que ce soit au niveau physique ou affectif. Le *caregiving* représente la complémentarité du système de comportements des parents et de l'enfant, il s'agit d'un « équilibre dynamique » (Bowlby, 1978 ; Cassidy, 2000). Cassidy (1999), propose d'utiliser le terme de *caregiving system*, introduit au préalable par George et Solomon (1999), afin de donner une description spécifique des comportements parentaux visant à obtenir la proximité et le réconfort à partir du moment où ils ressentent la détresse de l'enfant ou lorsque celui-ci se sent en danger. Selon ces auteurs, ce système serait la réciproque du système d'attachement et aurait une fonction adaptative : la protection des jeunes enfants. Les différents signaux produits par l'enfant, qu'ils soient internes ou externes, que les parents considèrent comme dangereux pour leur enfant vont venir activer le système de *caregiving*. Celui-ci sera par la suite désactivé lorsque l'enfant sera réconforté. Cependant, il est important de noter que toutes les figures d'attachement ne sont pas obligatoirement des caregivers (Howes, 1999).

En effet, l'individu afin de pouvoir être considéré comme un caregiver, doit être présent régulièrement et apporter différents soins à l'enfant que ce soit au niveau physique ou au niveau émotionnel. Selon Cassidy (2000), le caregiving dépend également des croyances culturelles, de la parentalité, de la qualité de l'environnement et de l'état émotionnel dans lequel se trouve le caregiver mais aussi du comportement de l'enfant. Ainsi, certains facteurs peuvent venir interférer les soins prodigués par le caregiver (Sroufe, 1985) comme le réseau relationnel, la relation conjugale, les conditions de vie, le stress (Crockenberg, 1981), les ressources matérielles et financières (Ainsworth, 1985), mais aussi l'histoire parentale et l'expérience du parent en tant qu'enfant.

### 3.1.5. La qualité de l'attachement

La théorie de l'attachement ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans l'apport de Mary Ainsworth. En effet, les travaux d'Ainsworth ont permis d'aller plus loin en élaborant, en 1969, une procédure empirique appelée situation étrange (*strange situation*) permettant de mesurer les comportements d'attachement (Ainsworth, 1978). Cette procédure expérimentale de quelques minutes consiste à faire subir à un enfant un léger stress comparable au stress quotidien. Les réactions de l'enfant, en particulier lors des retrouvailles avec l'adulte (manifestations d'anxiété et d'évitement), renseignent le chercheur sur la qualité de sa sécurité. Par exemple, un enfant sécurisé, c'est-à-dire, un enfant pour qui le lien l'unissant à sa figure maternelle est ressenti sans menace, recherche activement un contact physique chaleureux au retour de sa mère.

### 3.1.6. Les différents modes d'attachement selon M. Ainsworth

A la suite d'une étude sur différentes dyades mère-enfant, grâce à l'expérience de la « situation étrange », la psychologue M. Ainsworth a pu constater différents modes d'attachement. Cette analyse décrivait le comportement de l'enfant face à sa figure d'attachement ainsi que sa manière de gérer son stress. Cela a permis d'élaborer quatre types d'attachement, qui sont les suivants (Pierre Humbert, B., 2011 et Guedeney, N., 2013).

#### ❖ L'attachement sécurisé

Ce mode d'attachement concerne l'enfant ayant une base de sécurité suffisamment stable pour explorer son environnement. C'est le comportement typique et sain décrit par J. Bowlby et retrouvé selon N. Guedeney (2013) dans 60% de la population générale. Ce type d'attachement se développe lorsque l'environnement a pu répondre de manière adéquate aux besoins de l'enfant, lui permettant de développer une base de sécurité.

Dans les 30% restants de la population générale (*ibid.*), l'attachement est dit insécure. L'environnement n'a pas pu répondre de manière adéquate aux besoins de l'enfant. On retrouvera dans la population générale 20 % d'attachement « *anxieux évitant* », 10 % d'attachement « *anxieux résistant ou ambivalent* » et 10 % d'attachement « *désorganisé* » (*ibid.*).

#### ❖ L'attachement insécure « *anxieux évitant* »

Ce mode d'attachement est retrouvé chez les enfants dont les figures d'attachement ont

davantage été source de stress et de souffrance que de sécurité et de satisfaction des besoins. Ces enfants agissent de manière désorganisée. Ils présentent une instabilité émotionnelle et comportementale majeure. Ce type d'attachement engendre « *un véritable traumatisme relationnel précoce* » (Guedeney, N., 2013, p.27).

Ces différents types d'attachement ne sont pas pour autant pathologiques. Ils sont « *des adaptations provisoires qui maximisent, dans la mesure du possible, le maintien de la proximité avec la figure d'attachement dans un contexte d'indisponibilité ou de disponibilité intermittente de cet adulte* » (Minneboo, E., 2016, p.21).

L'attachement insécuré « *désorganisé ou désorienté* » est tout de même porteur de risques pathologiques. Il serait « *une vulnérabilité en soi prédictive de troubles cognitifs, émotionnels et du comportement.* » (Guedeney, N., 2013, p.27). Le rejet de sa figure d'attachement. Il évite toute proximité avec celle-ci. La situation de séparation est vécue avec une angoisse massive. L'objet est davantage investi que la mère, cette dernière étant considérée comme inefficace pour apporter le réconfort nécessaire. L'enfant semble très autonome et a tendance à cacher sa détresse émotionnelle. Cette insécurité est la conséquence d'une faible disponibilité de la figure d'attachement.

#### ❖ **L'attachement insécuré « *anxieux résistant ou ambivalent* »**

L'enfant vit la situation de séparation avec un sentiment de détresse. Il présente un comportement ambivalent, montrant à la fois une recherche de la mère et un rejet de celle-ci. Il se montre assez méfiant de la personne étrangère et son exploration de l'environnement est pauvre. L'enfant a tendance à se mettre dans une position de retrait et semble très difficilement consolable. Ce mode d'attachement tient son origine dans l'irrégularité de la disponibilité de la figure d'attachement.

#### ❖ **L'attachement insécuré « *désorganisé ou désorienté* »**

Ce mode d'attachement est retrouvé chez les enfants dont les figures d'attachement ont davantage été source de stress et de souffrance que de sécurité et de satisfaction des besoins. Ces enfants agissent de manière désorganisée. Ils présentent une instabilité émotionnelle et comportementale majeure. Ce type d'attachement engendre.

« *Un véritable traumatisme relationnel précoce* » (Guedeney, N., 2013, p.27).

Ces différents types d'attachement ne sont pas pour autant pathologiques. Ils sont « *des adaptations provisoires qui maximisent, dans la mesure du possible, le maintien de la proximité avec la figure d'attachement dans un contexte d'indisponibilité ou de disponibilité intermittente de cet adulte* » (Minne Boo, E., 2016, p.21).

L'attachement insécuré « *désorganisé ou désorienté* » est tout de même porteur de risques pathologiques. Il serait « *une vulnérabilité en soi prédictive de troubles cognitifs, émotionnels et du comportement.* » (Guedeney, N, 2013, p.27).

#### **4.1. THEORIE DE LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE**

Le concept de capacité organisationnelle est utilisé en management pour désigner la possibilité des organisations à composer avec un environnement toujours plus changeant et être en mesure de l'influencer plutôt que d'y être soumis. Dans un contexte de changement permanent, l'organisation a la possibilité de développer une capacité organisationnelle.

La multiplication des définitions de la capacité organisationnelle de changement va nous pousser à nous baser sur la conception adoptée par Geneviève Turmel (2014). Aussi une recension des définitions issues de la littérature a permis de constater que celle-ci renvoient à des significations plus ou moins inclusives du terme « capacité » qui fait appel à trois principales notions : la compétence, les ressources et la volonté de changer. D'une part la notion de capacité peut lire à une compétence, c'est à dire aux habiletés que maîtrise un individu ou de manière plus globale une organisation. On parle alors de « savoir-faire » autre clarification distingue la notion de compétence et l'associe aux habiletés des gestionnaires à exercer leur pouvoir adéquatement en matière de changement à convaincre autrui d'adhérer à la démarche. Alors qu'Amis et ses collègues (2004) font la distinction entre « capacités » et « compétences »

Deniger.A et al (2011) ont fait une étude sur la dynamique entre la gestion et l'appropriation du changement dans les écoles de milieux défavorisés de Québec, ils ont fait remarquer à travers cette étude, que ce ne sont pas les caractéristiques des élèves et du personnel enseignant ou les services et ressources dont disposent l'école qui comptent dans la mise en place du changement.

Dans la perspective de la théorie des ressources, la notion de capacité organisationnelle fait généralement référence à l'aptitude d'une organisation à créer de la valeur par « le déploiement ; la combinaison et la coordination de ses ressources et compétences » (Renard et St-Amant ; 2003 :8). Dans cette perspective, la capacité réside donc à l'intersection des

compétences et des ressources aussi, lorsque distinguée des compétences, la notion de ressource fait référence aux éléments comme la technologie (Bennebroek Gravenhorst et al, 2003) Et la convenance des ressources. Ensemble, ces deux notions de « savoir –faire » et de « ressources » forment ce qu'on pourrait nommer le « pouvoir-faire ».

Finalement, la capacité peut également inclure la « volonté de faire » (en anglais, « willingness ») des acteurs cette volonté de faire est généralement considérée comme étant un résultat nécessaire lié à un leadership de type transformationnel (Soparnot,2011) ou charismatique (Graetz 2000), à des pratiques spécifiques comme le maintien de bonnes relations entre employés, les pratiques de communication, la détermination du rythme et de l'ordonnement des changements qui réunies ;contribuent à générer cette volonté de changer (Bennebroek Gravenhorst et al 2003,Meyer et Stensaker, 2006) , a un sentiment général de confiance (Amis et al ,2004 ; Judge et Elenkov,2005, Soparnot ; 2011) ou encore à la perception que les employés associent au changement de manière générale (Klarner et al 2008 ).

Ces notions auxquelles font appel le sens du terme « capacité » font ressortir les différentes sous capacités de la capacité organisationnelle de changement que nous retrouvons de manière relative à travers les différentes conceptions. Elles s'intéressent aux aspects individuel, structurel de la capacité organisationnelle de changement. Défini comme le produit d'une dynamique entre les pratiques des individus et les propriétés organisationnelles organisées autour d'un contexte spécifique (Demers 1999), le changement nécessite davantage, pour se concrétiser avec succès habiletés managériales en conduite du changement du sommet, il importe que l'organisation possède à la fois les attributs et les aptitudes organisationnelles qui en facilitent la réalisation.

Selon Soparnot (2006 et 2010), puis Klarner et al (2008), l'aptitude de l'entreprise à mener avec succès les changements d'adaptation et de probation provient de maîtrise d'un ensemble d'attributs et d'organisation ceux-ci relèvent des dimensions contextuelles, processuelles et réflexive de la capacité de changement. Il nous semble judicieux de présenter les dimensions de ces attributs de la capacité de changement.

La dimension contextuelle de la capacité organisationnelle de changement se compose d'un ensemble d'attributs qui caractérisent l'organisation aux niveaux des représentations, de la structure, de la culture de la confiance, des modes de décisions et des capacités d'apprentissage individuels. La détention de ces attributs par l'organisation influence positivement la trajectoire du processus en supportant les processus de transition de l'organisation ; La valeur du

changement est le reflet du mode relationnel qu'entretient l'organisation avec l'environnement. Elle est un « lavel partage » au cœur des représentations collectives permettant des interprétations convergentes des éléments, des discontinuités et des décisions de changement. Elles ont donc un caractère transitoire, c'est à dire quelles sont une propriété régénératrice du modèle organisationnel.

L'adoption d'un leadership transformationnel constitue un premier attribut de la dimension processuelle. L'influence du leader dans le processus est déterminante pour trois raisons. Le leader ; en personnifiant le changement, agit sur sa symbolique. Il porte le changement identitaire et produit du sens afin de donner une signification collective acceptable pour les acteurs. Son action est aussi politique il crée une équipe de « supporters » qui assure la propagation du changement. Il trouve les appuis politiques et s'assure le soutien d'une masse critique d'individus, ces derniers jouant le rôle de relais dans la diffusion de sa vision. Enfin son action hiérarchique est menée habilement : il sait manier le pouvoir dont il est investi Homme d'écoute, le leader fait confiance en ses collaborateurs, favorise le débat, l'argumentation et le consensus ; Homme de personnalité ; le leader sait prendre des positions à contrecourant ; qualifiées parfois d'hétérodoxes.

La légitimité du changement apparaît également majeure : les acteurs ne s'engagent que dans des projets qu'ils estiment justifiés. Cette légitimité prend deux formes : elle est liée à la finalité et la démarche de changement.

La légitimité de la finalité concerne le contenu du changement sa capacité à résoudre le problème pour lequel le projet d'entreprise et plus globalement l'apport qu'il présente pour l'organisation et ses acteurs. La légitimité de la démarche porte sur les étapes, le chemin emprunte pour atteindre objectifs ultime. Elle signifie que les voies empruntées sont pertinentes. Cette légitimité s'appuie sur certains « indicateurs » : les acteurs légitimés de changements en fonction de l'engagement des réformateurs, de la persistance de l'action et des moyens octroyés. Le processus de construction joue également un rôle décisif.

En effet, le changement ne saurait être conçu « en chambre » et impose par décret aux acteurs. Il est exercice de construction en commun d'invention et d'apprentissage collectif. Il peut alors faire l'objet d'une appropriation suffisamment collective pour devenir effectif. La contribution des acteurs a la « fabrication » du projet doit générer leur adhésion. Ensuite le déploiement du changement doit être de type « évolutionniste » l'approche incrémentale permet en effet de conduire une transition progressive au cours de laquelle les auteurs suivent un rythme

qui leur permet de mieux gérer l'évolution de leurs temps d'appropriation et d'accommodation /ajustement au contexte. L'approche « pas à pas » permet d'articuler l'ancrage dans le contexte et la démarcation de ce même contexte selon l'expression de Perret (1994), maintenant une continuité de l'organisation.

Dans cette optique, l'accompagnement et le soutien aux « changes » les entêtent capables de s'engager dans des conditions rassurantes et assurent la « mise à niveau » de l'organisation enfin, la visibilité est fondamentale. En situation de changement, les acteurs voient les repères disparaître. Il s'agit donc de leur transmettre un cadre d'analyse leur permettant de reconstruire les repères indispensables à l'activité d'interprétation ; grâce à laquelle ils donnent du sens. Cette démarche d'objectivation consiste à procurer des ressources qui permettent aux acteurs de s'adapter dans des conditions psychologiques acceptables pour eux. Ce sont les informations et les faits. Ainsi la démarche repose sur une intensité communicationnelle dans une logique interactionniste. Intensité communicationnelle car les efforts de « visibilité » ne déconcertent pas exclusivement sur l'annonce du changement (les raisons et les enjeux de la décision) mais ponctuent le processus en créant des moments d'échange sur l'avancement du projet (ce qui est fondamental dans les changements dont « les retours sur investissement » sont longs) et logique interactionniste car le dialogue implique un échange de mots comme de représentations entre les acteurs. En partageant, les acteurs déconstruisent et reconstruisent leur cadre d'interprétation.

Les principes d'implémentation décrits ci-dessus intègrent la dimension processuelle de la capacité organisationnelle de changement. Néanmoins ; leur respect ne signifie pas absence ou disparition des difficultés de l'action intentionnelle, mais simplement atténuation des problèmes inhérents à toute transformation. Ceci va nous amener enfin à l'analyse de la dernière dimension de la capacité organisationnelle de changement.

La dimension réflexive de la capacité organisationnelle de changement se compose de trois attributs relevant des aptitudes d'apprentissage de l'organisation. Ce sont les apprentissages par l'amélioration des pratiques liées au fonctionnement régulier, par l'expérimentation de dispositifs totalement inédits et enfin par la diffusion des connaissances dans d'autres espaces de l'organisation.

Enfin, elle facilite les démarches de consensus, car les acteurs sont en situation régulière d'inventions collectives de dispositifs et d'exercice de négociations et de compromis qui en sont à l'origine. Enfin, la diffusion des nouveaux savoirs constitue l'ultime attribut de cette

dimension. Le savoir doit faire école et se répandre dans le tissu organisationnel. L'organisation peut développer des mécanismes de gestion de l'expansion de savoirs (par la promotion des initiatives, par la création de clubs d'échanges, etc.) Cette aptitude est structurante pour une raison majeure. La réussite et donc la mise à l'épreuve d'une pratique organisationnelle (résultat d'un changement sur le plan local rend plus légitime sa généralisation dans l'organisation ou tout au moins son adoption dans des espaces aux problématiques similaires. Les attributions de la dimension réflexive confèrent des propriétés dynamiques à l'organisation. Ils contribuent à faire du changement un état permanent de l'organisation.

Les dimensions de la capacité organisationnelle de changement se constituent donc d'actifs transformationnels, de particule élémentaire, dont les relations d'influence sont fortes. Ces dimensions sont reliées entre elles et se coactives, en formant une « chaîne » de la capacité organisationnelle de changement.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**CADRE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE**  
**L'ETUDE**

## **CHAPITRE 4 :**

### **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Selon Zumatwo Some cité par Yekeye (2001, p. 19) «*la méthodologie est l'ensemble des démarches, approches, réflexions, organisations, hypothèses, susceptibles permettant d'atteindre un objectif pédagogique ou de recherche à caractère scientifique ou un autre* ».

Ce chapitre présente les différentes étapes à parcourir sur le plan méthodologique pour collecter les données. Il parle du type de recherche, passe par la description du site de l'étude, de la population, des techniques d'échantillonnage et l'échantillon, la justification des techniques et les instruments de collecte, ainsi que la procédure de collecte des données, pour arriver au dépouillement et l'analyse des données et la présentation des résultats. Cette démarche méthodologique est elle-même dépendante du type d'étude ci-après présenté.

Il nous revient au préalable de rappeler en quelques points la problématique de cette étude.

#### **4.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES**

Nous rappelons ici la question de recherche et l'hypothèse générale afin d'éclairer nos variables. Ainsi notre démarche sera mieux comprise.

##### **4.1.1. La question de recherche**

La question de recherche à laquelle veut répondre cette étude est la suivante : Quels sont les déterminants d'une insertion sociale efficiente des enfants orphelins placés dans les familles d'accueil par SOS villages d'enfants de N'Djamena ?

##### **4.1.2. Hypothèse générale**

L'hypothèse est l'énoncé d'une relation de cause à effet entre deux ou plusieurs phénomènes sous une forme permettant la vérification dans la réalité. En ce sens, les hypothèses sont des transpositions directes d'une proposition théorique et spéculative dans le monde empirique et pratique. C'est dans ce sens que Grawitz (2001 : p.398) soutient que l'hypothèse « est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des

faits observés. Ceux-ci rassemblés ; elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie ».

Une hypothèse est donc une affirmation provisoire concernant la relation supposée entre deux ou plusieurs variables et qui, après l'expérimentation peut être confirmée ou infirmée. Partant de ce postulat, nous avons émis une hypothèse générale et plusieurs autres hypothèses opérationnelles.

Ainsi notre hypothèse générale est la suivante : « *La Mobilisation des ressources humaines et matérielles déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins, malgré la faiblesse de la prise psychoaffective* »

#### **4.1.3. Le mode opératoire**

A ce sous-titre, nous présentons l'opérationnalisation des variables, indépendante et dépendante de notre étude. Les concepts multidimensionnels seront décomposés en dimensions, auxquelles à partir de la revue de la littérature, nous avons listé des mesures et des questions, ce qui nous permettra d'avoir des concepts mesurables. En ce qui concerne les concepts unidimensionnels, nous avons uniquement listé les mesures et les questions, ainsi que la littérature reliée. L'instrument de collecte de données est le guide d'entretien que l'on retrouve à l'annexe. L'hypothèse générale ci-dessus dégage deux types de variables : une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD).

Notre variable indépendante (VI) d'étude est : placement dans les familles d'accueil

Elle compte trois modalités qui sont :

- Modalité 1 : Missions de SOS

- Indicateur : prise en charge

Indice :

- Éducative,
- Sanitaire,
- Alimentaire

- Modalité 2 : cadre d'accueil

- Indicateur : structure d'accueil

Indice :

- Environnement,

- Entourage,
- Milieu

-Modalité 3 : mécanismes d'accompagnement

- Indicateur : accompagnement à l'autonomie

Indice :

- Formes d'accompagnement ;
- Structure d'accompagnement ;
- Dispositif d'accompagnement.

- Variable dépendante (VD) : Insertion sociale des enfants orphelins

Quant à la variable dépendante, elle reste par contre sans changement et permet d'observer les effets de la variable indépendante sur elle. Cependant, les modalités qui permettent sa mesure sont les suivantes :

Modalité : Intégration sociale

Indicateur : Socialisation

Indice :

- Collectivisation
- Acculturation

Stabilisation

Modalité : Assimilation sociale

Indicateur : Adaptation

Indice :

- Ajustement
- Harmonisation
- Appropriation

Modalité : Inclusion sociale

Indicateur : Intégration

Indice :

- Absorption
- Acculturation
- Adaptation

D'où la structure logique de l'hypothèse générale suivante

**Tableau 1: Structure logique de l'hypothèse générale**

VI : Placement dans les familles d'accueil	VD : Insertion social des enfants orphelins
Missions de SOS Villages d'Enfants	Intégration sociale
Cadre d'accueil	Assimilation sociale
Mécanismes d'accompagnement	Inclusion sociale

De cette structure logique de l'hypothèse générale découle les hypothèses de recherche.

#### **4.1.4. Hypothèses de recherche**

Les hypothèses de recherche sont plus concrètes que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions des réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider une investigation, elles constituent en fait une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

De ce fait, trois hypothèses de recherche que l'on va récapituler dans un tableau synoptique ci-dessous ont été formulées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de :

**Hs1** : Les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille.

**Hs2** : Le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille.

**Hs3** : Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.

**Tableau 2 : Récapitulatif des hypothèses, des variables, modalités, et indicateurs.**

Hypothèse générale	Hypothèse Spécifique	Variable Indépendante	Modalité	Indicateur	Indices	Variable dépendante	Modalité	indicateur	indices
La Mobilisation des ressources humaines et matérielles déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins, malgré la faiblesse de la prise en charge psychoaffective	HS1 Les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille.	Placement dans les familles d'accueil	Missions De SOS	Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Educative</li> <li>❖ Sanitaire</li> <li>❖ Alimentaire</li> </ul>	Insertion sociale des enfants orphelins	Intégration sociale	Socialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Collectivisation</li> <li>❖ Acculturation</li> <li>❖ Stabilisation</li> </ul>
	HS2 : Le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille.		Cadre d'accueil	Structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Environnement</li> <li>❖ Entourage</li> <li>❖ Milieu</li> </ul>		Assimilation sociale	Adaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ajustement</li> <li>❖ Harmonisation</li> <li>❖ Appropriation</li> </ul>
	HS3 : Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.		Mécanismes D'accompagnement	Accompagnement à l'autorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Structure D'accompagnement</li> <li>❖ Formes d'accompagnement</li> <li>❖ Dispositif d'accompagnement</li> </ul>		Inclusion sociale	Intégration	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Absorption</li> <li>❖ Acculturation</li> <li>❖ Adaptation</li> </ul>

## 4.2. TYPES DE RECHERCHE

Notre étude est du type qualitatif. La recherche qualitative a pour objet d'étudier les phénomènes humains en vue de plus de compréhension et d'explication. La recherche qualitative est intensive à ce qu'elle s'intéresse surtout à des cas et à des échantillons plus restreints qui sont étudiés en profondeur. Elle permet de rechercher le sens et les finalités de l'action humaine des phénomènes sociaux.

Tribble (2014), indique que la méthode est la pierre angulaire de la recherche appliquée en sciences humaines, sociales ou de la santé car c'est elle qui oriente le chercheur dans la réalisation d'un projet. Elle soutient le processus de réflexion en fonction du contexte dans lequel s'inscrit le projet, soit tenir compte de la question de recherche, du phénomène et de la population de l'étude.

Creswell (2014) de son côté souligne que les désignes de la recherche sont les types d'investigation aux approches qualitatives, quantitatives et méthodes mixtes qui fournissent une direction spécifique pour les procédures dans une conception de recherche.

La planification de la recherche consiste à décider sur quelle méthode de recherche utilisée. Cela implique de décider si la recherche sera basée sur une méthode qualitative, quantitative ou méthode mixte. Nous avons opté pour la recherche qualitative comme notre étude, elle est de vérifier que les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins. Cette méthode comprend un groupe d'observation, les entretiens approfondis et des discussions, et. L'historique de cette recherche remonte aux années 1902 indique (Aubin & al, 2008). Poisson (1983) indique aussi que pendant longtemps, une grande importance est accordée, dans le champ de la recherche en éducation, au modèle expérimental ou quasi-expérimental mais depuis les années 1980, une plus grande place est accordée à un autre type de recherche, l'approche qualitative en recherche tant dans les Universités que dans d'autres milieux de recherche dont les personnes pensent, parlent et agissent dans un contexte ou une situation. En d'autres termes, elle saisit les détails, la pratique et l'expérience des sujets au fur et à mesure qu'ils apparaissent (Palmer & Bolderston, 2006, p.18). Dans la recherche qualitative, le sens émerge organiquement du contexte de la recherche (d'une manière globale, largement narrative, afin de renseigner la compréhension du chercheur d'un phénomène social ou culturel) Astalin (2013, p.118). Contrairement à l'approche quantitative, l'approche qualitative cherche à explorer et comprendre le sens que les individus ou les groupes attribuent à un problème social ou humain (Creswell, 2014) et à construire une

description.

#### **4.2.1. Méthode qualitative de la recherche**

La phénoménologie est une science de vécus humains, se donne pour tâche d'étudier ce qui est dans le champ à l'objectivité en allant au-delà de la subjectivité humaine, pour aborder l'essence même du phénomène (Bordeleau, 2005). Elle comporte un questionnement, une visée, une méthode et une attitude puisqu'elle s'intéresse à l'expérience empirique et existentielle (Bordeleau, 2005). La phénoménologie est utilisée lorsqu'un chercheur cherche à comprendre et décrire les expériences des individus vécues quotidiennement par rapport à un phénomène (Creswell, 2014 ; Nda, 2015), les perceptions et les perspectives des personnes relatives à une situation particulière (Leedy & Ormrod, 2015, p.273). À travers cette méthode, le chercheur tente de comprendre et décrire la manière dont les personnes perçoivent et donnent du sens à leurs expériences, croyances, attitudes, sentiments, émotions et convictions par rapport à un phénomène (Denscombe, 2010, p.94). Pour Eddles-Hirsch (2015), les phénoménologues cherchent à comprendre la façon dont les participants interprètent le monde quotidien et perçoivent l'expérience humaine du monde quotidien.

La phénoménologie souligne la possibilité d'une multiplicité de réalités en rejetant l'universalité dans la réalité (Denscombe, 2010, p.97). Indique que la réalité varie d'une situation à l'autre, d'une culture à l'autre. Ce qui soulève la question du dynamisme dans les expériences vécues par les individus. Nous choisissons la méthode phénoménologique afin d'atteindre le but de recherche que nous nous sommes au départ Selon N'Da (2015), la phénoménologie privilégie le point de vue des sujets de l'action et accorde d'importance à l'interprétation que le sujet donne à des événements qu'il vit. D'après Creswell (2014), la recherche phénoménologique est une conception d'investigation provenant de la psychologie et philosophie à laquelle le chercheur décrit les expériences vécues des individus par rapport à un phénomène comme décrit par les participants. Selon la perspective phénoménologique, le chercheur porte son observation rigoureuse sur l'expérience vécue de plusieurs personnes par rapport à un phénomène (Creswell, 2014 ; N'Da, 2015).

#### **4.2.3. Recherche documentaire**

La recherche documentaire joue un rôle central dans une recherche. En effet, dans ce travail nous avons utilisé plusieurs types de documents qui sont en rapport avec notre sujet. Le premier que l'on peut consulter dans les bibliothèques universitaires : thèses et mémoires qui

nous ont permis d'appréhender ce qui existe sur le sujet de l'étude. Le deuxième constitue les rapports des ONG (Organisation Non Gouvernementale) consulté la plupart dans Google qui pourraient éventuellement nous éclairer sur certains points comme, les services offerts, les projets ainsi que les différents types d'activités mis en place pour intervenir auprès de ces derniers et des articles scientifiques sur Google Scholar.

#### **4.2.4. Population d'étude**

Selon Grawitz (1979), la population d'étude désigne un ensemble dont les éléments possèdent tous une même propriété. Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude. Selon Mucchiéli (1985, p.16), c'est « l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ». Dans le cas qui nous préoccupe, le choix de notre population est porté sur l'ensemble des enfants orphelins placés à SOS villages d'enfants de N'Djamena. Difficile d'avoir accès à toute cette population, nous avons trouvé nécessaire de la scinder en deux notamment : la population cible et la population parente.

- La population cible : est celle qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Notre population cible est l'ensemble des enfants orphelins de SOS Villages d'Enfants du Tchad ;
- Population accessible : est un sous ensemble de la population cible, disponible au chercheur et à partir duquel le chercheur pourra extraire son échantillon. Dans notre cadre d'étude, il s'agit des enfants placés dans SOS Villages d'Enfants de N'Djamena. C'est sur l'ensemble des enfants orphelins auxquels nous avons effectivement accès que nous avons prélevé notre échantillon.

### **4.3. PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE**

Pour mener notre recherche sur le terrain, nous avons choisi de travailler sur « les enfants orphelins du centre SOS Villages d'Enfants de N'Djamena » dont nous nous esquisserons ci-dessous, les grandes caractéristiques de sa géolocalisation, une brève présentation de son histoire, ses missions, visions.

#### **4.3.1. Situation géographique**

SOS Villages d'Enfants Tchad est située au quartier N'djari dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement

municipal de la ville de N'Djamena. Délimitée au Nord par le Centre de santé de N'djari, au Sud par le quartier amtoukoui, à l'Est par l'hôpital moderne. Est implantée en Mars 2005. Elle est membre de l'organisation internationale SOS Villages d'Enfants International. La ville de N'Djamena est fondée le 29 mai 1990 par Emil Gentil au confluent des fleuves Chari et Logone sur l'emplacement d'anciens villages de pêcheurs Kotoko, la ville s'appelait à l'époque Fort Lamy en souvenir du commandant François Amédée Lamy décédé à la bataille de Kousserie quelque jours plus tôt. Elevé au rang de commune en 1919, la ville a assuré un rôle stratégique de première importance pendant la seconde guerre mondiale en est devenue capitale de la république du Tchad indépendante en 1960.

La ville fut rebaptisée N'Djamena (étymologiquement « nous nous sommes reposés ») le 06 novembre 1973, par le président François NGARTA Tomballaye premier président de la république du Tchad. Elle garde son statut de capitale administrative, politique et est la plus grande ville de la république du Tchad. Sa population compte plus de 1092066 habitants (estimation de 2012). Elle est divisée en dix arrondissement municipaux et compte 64 quartiers dont chaque arrondissement à un commissariat et dans ces commissariats existe des prisons pour garde à vue, quand il s'agit d'une prison qui dépasse une durée de trois jours ou d'une faute grave on transfère ce dernière à la maison d'arrêt, celle de N'Djamena est situé au quartier Amsiné dans le premier arrondissement à la sortie ouest de la ville de N'Djamena précisément à l'extrême nord, dernière l'aéroport international Hassan Djamous, un centre construit par l'Etat tchadien pour abriter la gendarmerie nationale avant d'être transformé en maison d'arrêt en 2011, il a une capacité 'accueil de 350 places.

### **4.3.2. Historique**

Le premier Village d'Enfants SOS a été créé en 1949 à Imst en Autriche. SOS Villages d'Enfants est l'une des plus grandes associations qui œuvrent pour le bien-être des enfants. Ce Village est la concrétisation de l'idée de HERMANN GMEINER qui s'est engagé à aider les enfants démunis ; les enfants qui avaient perdu leurs parents ; leurs familles au lendemain de la seconde guerre mondiale. Son initiative eut un écho favorable. Avec le soutien des donateurs et collaborateurs, SOS Villages d'Enfants intervient en faveur des enfants dans plus de 133.

#### **4.3.2.1. Missions de SOS**

Pour le Directeur National, rencontré le 15 mai 2022 au sein de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena dans son bureau la mission de son centre est d'assurer la prise en charge des

enfants qui ont perdu leurs parents et ceux qui sont à risque de les perdre. Il affirme qu'il y a deux programmes au niveau du Tchad, l'un consiste à la prévention de l'abandon des enfants en travaillant avec des familles, des communautés pour s'assurer que les enfants bénéficient d'une prise en charge parentale adéquate au sein de leur famille. « Ce premier programme consiste à réduire le risque d'abandon d'enfants, il sensibilise et fort des moyens pour permettre aux familles d'être autonome et capable de prendre en charge les enfants et d'assurer leurs droits », dit-il.

Pour le second programme, le Directeur National souligne qu'il consiste à faire la prise en charge alternative. Cette prise en charge vise les enfants orphelins et ceux qui ont été abandonnés sans référence. Cette catégorie fait partie des groupes cibles affirme le Directeur National. « La prise en charge alternatives consiste à mettre les orphelins et les enfants qui non pas des familles au village des enfants. Ils sont logés dans les maisons de famille dirigées par des parents SOS qui s'occupent normalement de ses enfants comme leurs progénitures biologiques. Cette prise en charge est assurée24/24 », affirme-t-il.

#### **4.4. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON**

Pour cette partie nous allons parler de technique d'échantillonnage avant de parler d'échantillon.

##### **4.4.1. La technique d'échantillonnage**

En général dans la recherche, les chercheurs soulignent deux grandes catégories de techniques d'échantillonnage : Angers désigne par échantillonnage « *l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous l'ensemble de la population donnée en vue de constituer un échantillon* » (1992, p.352). L'échantillonnage est une technique qui permet démontrer le mode de construction et de sélection des participants d'une recherche. Selon Vaillant (2005), cette technique « *décrit la façon dont la population statistique sera observée* » (p. 2). Elle désigne donc une façon particulière de former l'échantillon. Ce dernier étant un groupe de personnes minutieusement sélectionné (numériquement plus petit que la population) pour représenter la population (Alvi, 2016, p. 11).

Cette catégorie comprend toutes les méthodes d'échantillonnage où aucune probabilité de sélection n'est assignée aux éléments de la population. Il en découle que les inférences établies à partir des résultats obtenus relèvent plutôt de l'intuition que d'une démarche objective et scientifique (Ajar, 1983). Plusieurs méthodes d'échantillonnages non probabilistes ont été

répertorié dans la littérature (Descombe, 2010 ; Wilson, 2014). Pour la sélection de notre étude nous optons pour l'échantillonnage à choix raisonné qui consiste à faire un choix délibéré d'un participant dû aux qualités que possède le participant (Etikan, 2016).

#### 4.4.2. Échantillon d'étude

L'échantillon est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée qui permettra, par exploration, de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers (Loubet Delbayle, 1989). Un échantillon est un ensemble de population donnée que l'on tire au hasard pour réaliser une étude scientifique (Amin, 2005). L'échantillon est une prise de quelques éléments de la population. Le but ultime dans la plupart des investigations étant d'être capable de généraliser les résultats des données à l'ensemble de la population à partir dudit l'échantillon extrait. L'échantillonnage est la construction de l'échantillon qui, elle-même, permet de connaître le tout d'une partie. Dans le cadre de notre recherche, l'ensemble des enfants de la rue fréquentant les centres constituent la population de notre étude.

#### 4.4.3. Sélection ou critère de recherche des sujets

Une fois sur le centre SOS Villages d'Enfants. Nous avons effectué une observation générale du centre afin d'établir les premiers contacts avec le responsable du centre par la suite, nous leur expliquons le but, les objectifs ainsi que notre motivation d'avoir choisi cette thématique de recherche. En dernier lieu nous avons sollicité leur collaboration, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon de 11 sujets 6 personnels et 5 enfants.

*Tableau 3: Description des caractéristiques des participants des enfants orphelins*

Nom	Sexe	Niveau d'étude	Nombre d'années au SOS	Situation Familiale
Stella	Féminin	4eme	9 à 10 ans	Orpheline de père
Yvonne	Féminin	4eme	10 ans	Orpheline de père
Crépin	Masculin	5eme	10 ans	Orphelin de mère
Severin	Masculin	6eme	1 an	Orphelin de père
Mahamat	Masculin	1ere S	8 ans	Orphelin de mère

#### 4.4.4. Méthode de collecte de données

A la partie de méthode de collecte de données, nous avons commencé par nous renseigner auprès l'assistante sociale. Ensuite, l'enquête proprement dite et nous nous sommes rendus dans le Centre :

- Echange avec l'assistante sociale : concernant l'admission des enfants : La réception des demandes d'admission, la réalisation de l'enquête sociale, la rédaction du rapport de l'enquête, la session d'admission, l'annonce du résultat, la préparation de la famille SOS pour l'accueil l'enfant et l'intégration de l'enfant dans la maison familiale(MF).

SOS Villages d'Enfants à deux assistantes dont l'une travail avec les huit maisons du village SOS et l'autres avec les quatre maisons implantés dans la communauté, elles sont en sortes le moteur du centre puisqu'elles travaillent avec tout le monde, leurs préoccupations principales c'est l'intérêt des enfants et leurs biens êtres c'est ainsi que pendant la reprise des activités scolaires, elles s'assurent que les enfants sont bien inscrites et dans les bonnes écoles.

Dans la seconde phase, le déroulement de l'enquête à proprement dit. L'enquête est une investigation menée dans le but d'élucider ou d'expliquer une situation donnée. La collecte des données a été effectuée du 20 Mai 2022 auprès de 6 personnels de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena et 5 enfants orphelins.

#### **4.4.4.1. L'entretien semi-directif**

Azioun (2018), indique que l'entretien semi-directif est une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage. Le chercheur ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux de recherche exploratoire. C'est en ce sens que Laforest & al. (2011) argumentent aussi que l'entretien semi-dirigé est une méthode qui permet de recueillir de l'information qualitative.

L'entretien semi-dirigé donne l'accès aux perceptions et aux opinions, il révèle des problèmes plus cachés ou plus difficilement observables, mais préoccupants dans certains secteurs ou segments de la population. Appelé aussi l'entretien individuel, Baribeau & al. (2012) affirment qu'il permet de recueillir le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné. L'entretien individuel est considéré comme un instrument privilégié pour mettre à jour sa représentation du monde. Contrairement à l'entretien directif, l'entretien semi-directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter son propos (Eureva, 2010).

L'entretien était individuel et se déroulait dans leur bureau mise à notre disposition après

rendez-vous pris avec les participants dudit centre dans un environnement calme à l'abri de toute distraction. Lors de cet entretien, nous nous sommes présentés aux participants et avons énuméré l'objectif de l'étude. Une attention particulière était accordée pour les rassurer quant à l'aspect de la confidentialité de leurs propos. Nous avons encouragé également les participants à poser toutes les questions qu'une participation à la recherche suscitait pour eux. Ensuite à la lumière des précisions apportées, nous les avons rappelés qu'ils sont libres de renoncer à leur participation.

#### **4.4.4.2. Guide d'entretien**

Le guide d'entretien comprend un ensemble organisé des thèmes que l'on souhaite explorer. C'est un ensemble d'indicateurs qui structurent l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer. Le degré de formalisation est fonction de l'objet d'étude, de l'usage et du type d'analyse que l'on projette de faire. Un guide d'entretien se prépare de manière toute aussi rigoureuse qu'un questionnaire même si l'élaboration d'un guide est plus concise que celle d'un questionnaire (Tichelen, n.d). Le guide d'entretien selon Azioun. (2018) est la liste des thèmes auxquels l'interviewer s'intéresse, thèmes sur lesquels il est susceptible d'effectuer ses relances. Il doit comporter les thèmes jugés pertinents par la littérature de recherche et/ou par les praticiens, les thèmes pertinents par rapport à la problématique du chercheur, et les thèmes venant de l'intuition et de l'observation de ce dernier.

Salah, Azioun. (2018), affirme davantage que les thèmes de ce guide sont un aide-mémoire qui signale au chercheur tous les éléments sur lesquels il essaiera d'amener le répondant à s'exprimer de façon approfondie, mais seulement si le répondant aborde ou mentionne le thème lui-même. Le guide de l'interviewer doit être connu par cœur par l'interviewer. Ce guide peut être fixe ou évolutif (Azioun, 2018). Le but de l'interview est d'obtenir des réponses qui correspondent exactement à l'objet de la recherche et traduisent fidèlement ce que le sujet interrogé souhaite exprimer. Les questions doivent être comprises de la même façon par toutes les personnes interrogées (Delbayle, 1989). Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé le téléphone comme matériel de collecte de données. Le téléphone nous a permis d'enregistrer les conversations que nous avons eues avec les participants. Cela nous a permis de faire la retranscription des informations obtenues en vue de faciliter l'analyse.

#### **4.4.4.3. Le lieu d'entretien avec les répondants**

Les entretiens se sont déroulés dans le Centre SOS villages d'enfants de N'Djamena.

Nous nous asseyons sur les chaises pour la passation des entretiens avec nos répondants.

#### **4.5. METHODE D'ANALYSE DE DONNEES**

Pour Cohen & al. (2007, p.461) l'analyse qualitative implique la manière dont un chercheur donne un sens aux données en termes de définitions de la situation par les participants, en notant les modèles, les thèmes, les catégories et les régularités. Cohen & al. (2018, p.643), déclarent que l'analyse qualitative des données englobe l'organisation, la description, la compréhension, le compte rendu et l'explication des données. L'analyse qualitative des données concerne la manière dont un chercheur part des données à l'interprétation et la catégorisation. Elle est un processus continu qui a lieu pendant et aussi bien à la fin de la recherche (Cohen & al. 2018, p.644). Elle se focalise sur des données et des significations approfondies, spécifiques au contexte, riches et subjectives des participants (Cohen & al. 2018, p.643).

Pour P. Wanlin (2007, p.249), l'analyse de contenu est « un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » extrêmement diversifiés et fondés sur la déduction ainsi que l'inférence. ». Cet auteur a donné trois étapes d'analyse de contenu à savoir : la pré-analyse ; l'exploitation du matériel et l'interprétation. Nous nous sommes basés sur ces étapes proposées pour faire l'analyse du contenu des verbatim des participants. Ainsi, nous avons premièrement lu et relu plusieurs fois les déclarations des participants afin de nous familiariser avec les données textuelles et comprendre le sens du message qu'ils veulent faire passer. Ensuite, nous avons procédé à la dissection de ces données textuelles afin de faire une catégorisation thématique. Et enfin, nous avons procédé au traitement et à l'interprétation des pièces des données catégorisées. Afin de protéger l'anonymat de nos participants, des pseudonymes ont été attribués lors de la citation de ces personnes.

#### **4.6. DIFFICULTES RENCONTREES**

Lors de nos entretiens, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés. D'abord les responsables du centre n'ont pas été ouverts pour nous faciliter l'accès aux informations. Il a fallu que nous fassions l'échange avec le directeur national pour accéder aux informations et avec l'assistance sociale. La seconde difficulté à laquelle nous avons été confrontés étaient dues aux conditions d'entretiens qui n'étaient pas toujours faciles.

## CHAPITRE 5 :

### PRESENTATION DES DONNEES, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Ce chapitre de notre recherche consiste à présenter et analyser des résultats et interprétation des données. Premièrement, il sera question de présenter les données issues de l'entretien avec les personnels et ensuite celles des enfants tout en présentant leurs différents profils.

#### 5.1. PRESENTATION DES DONNEES

Dans cette section, nous présentons le profil des personnes ayant pris part à l'étude en indiquant leur sexe, leur tranche d'âge et pour compléter les informations relatives au personnel travaillant dans le Centre SOS Villages d'Enfants de N'Djamena, en indiquant le nombre d'années de leurs expériences dans le service et leur fonction. Nous leur avons attribué des noms de reconnaissance afin d'assurer la protection de leur identité.

*Tableau 4: Profil du personnel*

Nom	Situation matrimoniale	Année d'expérience	Profession
Marie	Femme mariée	1 an et 8mois	Assistante sociale
Diane	Femme mariée	11 ans et 2mois	Educatrice chargé de l'orientation et encadrement des jeunes
Theodore	Homme célibataire	5 ans	Psychologue
Ludovic	Homme marié	2 ans	Éducateur des jeunes
Adoum	Homme marié	2 ans	Éducateur des jeunes
Henry	Homme marié	3ans	Éducateur des jeunes

Le tableau indique que nos participants sont 6 personnels ayant une expérience professionnelle variant entre 2 et 11 années soit une moyenne de 4,33 années d'expériences. Nous avons 4 éducateurs, un assistant psychologue et une assistante sociale.

**Tableau 5: Profil des enfants**

Nom	Sexe	Niveau d'étude	Nombre d'années au SOS	Situation Familiale
Stella	Féminin	4eme	9 à10 ans	Orpheline de père
Yvonne	Féminin	4eme	10 ans	Orpheline de père
Crépin	Masculin	5eme	10 ans	Orphelin de mère
Severin	Masculin	6eme	1 an	Orphelin de père
Mahamat	Masculin	1ere S	8 ans	Orphelin de mère

Le tableau présentant le profil des enfants orphelins de notre échantillon indique que nos participants sont 5 cinq. Leurs expériences dans le centre varient entre 01 et 10 années. Nous avons 04 participants provenant du Centre SOS et un jeune en communauté.

### **5.1. Présentation et analyse des résultats de l'étude**

Au Tchad, SOS Villages d'Enfants est créé en Mars 2005. Elle est membre de l'organisation SOS Villages Internationale. L'objectif de cette organisation est d'assurer la prise en charge des enfants en détresse au Tchad, et ce dans le respect des idéaux de la maison mère. L'institution œuvre dans l'encadrement des enfants orphelins et semi-orphelins, les enfants abandonnés et sans aucun soutien familial et ceux issus de milieux sociaux défavorables à leur plein épanouissement. SOS Villages d'Enfants Tchad est une organisation non gouvernementale, humanitaire à vocation sociale ayant pour mission de donner une famille aux enfants en difficultés, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales.

### **5.2. Missions de SOS Villages d'Enfants**

Pour le Directeur National, rencontré le 15 mai 2022 au sein de SOS villages d'Enfants Tchad dans son bureau la mission de son centre est d'assurer la prise en charge des enfants qui ont perdu leurs parents et ceux qui sont à risque de les perdre. Il affirme qu'il y a deux programmes au niveau du Tchad, l'un consiste à la prévention de l'abandon des enfants en travaillant avec des familles, des communautés pour s'assurer que les enfants bénéficient d'une prise en charge parentale adéquate au sein de leur famille. « Ce premier programme consiste à réduire le risque d'abandon d'enfants, il sensibilise et fort des moyens pour permettre aux familles d'être autonome et capable de prendre en charge les enfants et d'assurer leurs droits », dit-il.

Pour le second programme, le Directeur National souligne qu'il consiste à faire la prise en charge alternative. Cette prise en charge vise les enfants orphelins et ceux qui ont été abandonnés sans référence. Cette catégorie fait partie des groupes cibles affirme le Directeur National. « La prise en charge alternatives consiste à mettre les orphelins et les enfants qui non pas des familles au village des enfants. Ils sont logés dans les maisons de famille dirigées par des parents SOS qui s'occupent normalement de ses enfants comme leurs progénitures biologiques. Cette prise en charge est assurée 24/24 », affirme-t-il

#### ❖ **Le directeur national**

Il représente l'organisation au plan national et en est responsable devant le représentant régional. Il est à la tête des différents services et projets de SOS Tchad. A ce titre, il veille au respect des directives et objectifs de SOS Villages d'Enfants International en matière de prise en charge des enfants en détresse au Tchad. Les services techniques de la Direction Nationale sont :

#### ❖ **Le service de suivi et évaluation**

Ce service est assuré par le Coordonnateur du Projet de Rénovation(CPR) appuie le Directeur National et assure le suivi et l'évaluation de toutes les activités du SOS Villages d'Enfants Tchad.

#### ❖ **Le service des programmes**

Ce service est assuré par le coordonnateur national du programme de renforcement de la famille. Il est la charge de planification des projets et est en même temps le conseiller de la direction nationale.

#### ❖ **Le service pédagogique**

Ce service est assuré par un Conseiller Pédagogique National (CPN) et intervient dans la prise en charge pédagogique des enfants dans le Villages d'Enfants SOS. Le CPN appuie le Directeur National, les responsables d'unités et les encadreurs dans le domaine de la pédagogie. Ainsi, il supervise, évalue, forme techniquement les responsables d'unités et le personnel pédagogique. Il conçoit, valide et actualise aussi les supports pédagogiques.

#### ❖ **Le service administratif et financier**

Ce service à sa tête un responsable en charge de tout le volet financier de SOS Villages d'Enfants Tchad. Il assure des fonctions administratives et ressource humaine avec le soutien du Directeur National.

### ❖ **Le service de la communication et de parrainage**

Ce service a une grande importance dans le fonctionnement de l'organisation. L'Organisation vit essentiellement des aides, des contributions régulières et des donations aussi bien des personnes physiques que morales. L'objectif de la communication est de fournir des informations à la communauté, sur les activités et les modes de fonctionnement de Villages d'Enfants SOS afin de drainer de personnes possibles à la cause de Villages d'Enfants SOS. Le service investit dans de nombreuses activités dont les enjeux sont tant externes qu'internes. A l'externe, il s'agit de faire connaître les activités de « SOS Villages d'Enfants », promouvoir l'image de marque de SOS Villages d'Enfants, impliquer dans la vie des populations, trouver d'éventuels donateurs et fidéliser ceux qui existent déjà.

Les activités de SOS Villages d'Enfants Tchad sont financées par des fonds privés et par le biais du système des parrainages. Le parrainage dans le système SOS peut se définir comme le soutien à travers des contributions régulières qu'une personne physique ou morale apporte pour venir en aide aux enfants en détresse. Ainsi, deux types de parrainages sont admis par le projet SOS : le parrainage local et le parrainage international.

### ❖ **L'assistante sociale**

Concernant l'assistance sociale, SOS Villages d'Enfants a deux assistantes dont l'une travaille avec les huit maisons du village et l'autre avec les quatre maisons implantées dans la communauté, elles sont en quelque sorte le moteur du centre puisqu'elles travaillent avec tout le monde, leur préoccupation principale c'est l'intérêt des enfants et leur bien-être. C'est ainsi que pendant la reprise des activités scolaires, elles s'assurent que les enfants sont bien inscrites et dans les bonnes écoles. L'évaluation des mères se fait également chaque six (6) mois et chaque année pour voir et évaluer les plans d'action des mères, pour le bien-être des enfants. L'assistance qu'elles donnent est sur tous plans, morale, psychologique et bien d'autres, les enfants sont écoutés et orienter selon leurs ambitions.

### ❖ **Le psychologue**

Le psychologue s'intéresse à la genèse individuelle du sentiment moral, de l'éthique personnelle plus souvent à ce qui peut mettre en cause. Cette genèse a ce qui pousse le sujet à enfreindre certains principes à définir sa propre éthique en dehors de tout respect des autres.

## ▪ Cadre d'accueil



Le Village d'Enfants SOS est l'unité principale de SOS Villages d'Enfants Tchad de N'Djamena. Ayant la capacité d'accueillir 120 enfants qui sont repartis par dizaine dans 12 maisons, le Village d'Enfants SOS est fonctionnel depuis Mars 2005. L'admission des enfants n'est soumise à aucune condition financière. Les enfants sont admis après l'enquête sociale menée par l'assistante sociale. Les critères d'admission sont :

- ✓ Les orphelins complets : les deux parents sont décédés ;
- ✓ Les semi-orphelins : un décédé et l'autre indigent ;
- ✓ Les enfants abandonnés ;
- ✓ Les cas sociaux : parents démunis et/ou handicapés

Le Village d'Enfants SOS est composé du directeur qui assure le bon fonctionnement de l'ensemble et soutien les mères SOS dans l'encadrement des enfants. Le comptable, l'assistante sociale, les éducateurs des jeunes et le secrétaire caissière constituent le personnel du Village d'Enfants SOS.

Chacune de 12 maisons est gérée par une mère de SOS. Elle assure l'encadrement, l'éducation et le bien-être des enfants. C'est pour cela qu'elle est la personne de référence en charge de ces enfants. Pour assurer à ces enfants un encadrement optimal, sept (7) tantes (assistantes familiales) viennent en appui aux 12 mères SOS et les assistent dans leurs tâches

quotidiennes. Il importe de préciser que les enfants admis au sein de SOS sont transférés dans les foyers quand ces derniers dépassent 16ans. C'est ce qui fait que l'institution a créé trois foyers pour ses jeunes : un foyer pour les jeunes filles et deux foyers pour les jeunes garçons.

- **Mécanismes d'accompagnement**

- ❖ **Centre médical SOS**

Ce Centre dispose d'une dizaine d'employés placés sous la responsabilité du médecin chef. L'unité dispose des services suivants : le laboratoire, la pharmacie, le service de consultation, le service administratif et financier. Son objectif est non seulement d'assurer le suivi médical des enfants SOS et les collaborateurs mais également d'offrir diverses prestations aux populations environnantes à des coûts socialement accessibles.

Au-delà du suivi médical, le Centre étend ses activités à la prévention de certaines maladies, le suivi des personnes vivant avec le VIH/SIDA et la formation du personnel et des enfants SOS sur les mesures d'hygiène de santé.

- ❖ **Prise en charge sanitaire et psychosociale**

Le suivi psychologique est offert aux familles pour lesquelles, cet appui est nécessaire. SOS Villages d'Enfants Tchad dispose parmi son personnel d'un psychologue qui apporte ce type de soutien aux enfants.

- ❖ **Prise en charge scolaire**

Dans le but d'aider les enfants à étudier dans les bonnes conditions, le programme apporte un appui en fournitures scolaires et frais de scolarité. De plus, les enfants qui ont des difficultés scolaires bénéficient de cours de renforcement et d'un suivi efficace. Les enfants non scolarisés dont l'âge d'inscription à l'école est supérieur à celui exigé par le programme et qui désirent apprendre un métier sont mis en apprentissage dans un métier de leur choix.

- ❖ **Prise en charge alimentaire**

Une aide alimentaire est octroyée à certains bénéficiaires suivant des critères bien définis avec une priorité accordée aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes de 3<sup>ème</sup> âge, les handicapés et autres malades chroniques qui ont à charge des enfants.

- ❖ **Formation professionnelle**

Des formations dans divers domaines sont organisées à l'intention des responsables des

familles et des groupements afin de les aider à améliorer leurs connaissances et leurs savoir-faire. Ceux qui sont déscolarisés bénéficient des séances d’alphabétisation.

#### ❖ **L’appui légal et organisationnel**

Dans le cadre du respect des droits fondamentaux des enfants, le programme aide les enfants à disposer d’acte de naissance ou les jugements supplétifs que les parents n’ont pas pu les offrir pour des raisons de pauvreté ou par l’ignorance. Le soutien est apporté aux bénéficiaires en vue de les aider à s’auto organiser pour participer activement à leur propre développement et au développement de leur communauté. C’est ainsi que le programme dispose des petits projets sociaux qui aident les bénéficiaires à vivre positivement.

#### ❖ **L’école primaire SOS Hermann Gmeiner et le jardin d’enfants SOS**

Baptisée au nom de fondateur de SOS Villages d’Enfants, comme toutes les écoles SOS, c’est en septembre 2005 que ces écoles ont vu le jour. Elles ont pour objectif principal d’assurer aux enfants SOS et à ceux de la communauté une éducation scolaire fondamentale de meilleure qualité. Elles permettent aux enfants d’évoluer dans un cadre hétérogène et favorisent leur socialisation. L’EGPH comporte sept (7) salles d’une capacité de 36 élèves par salle. Une équipe de 8 enseignants assure l’encadrement des enfants.

Quant au JESOS, il comprend trois (3) sections d’une capacité de 30 enfants par salles. Les enfants sont encadrés par trois (3) éducatrices permanentes.

Le Jardin d’Enfants SOS tout comme l’Ecole Primaire Hermann Gmeiner est dirigé par une directrice qui rend compte de son fonctionnement à la Direction Nationale.

#### ❖ **Facteurs sociaux liés au placement en famille d’accueil :**

Il ressort de l’analyse des déclarations des participants sur les facteurs sociaux liés au placement de ces derniers dans la famille d’accueil, qui nous ont fait comprendre que ces enfants sont dans ce Centre d’une manière ou d’une autre. Certains enfants sont là par ce qu’ils ont perdu leurs parents et qu’il n’y a personne pour s’occuper d’eux dans tous les domaines et d’autres sont ici puisqu’ils sont maltraités, il y a aussi le cas des maladies chronique ou mentale, les cas sociaux, la pauvreté et le manque de responsabilité des parents envers ces enfants.

#### ❖ **Missions**

Sur nos 6 participants, on résume que les missions de SOS Villages d’Enfants est d’assurer la prise en charge parentale des enfants qui ont perdu leurs parents et ceux qui sont à risque de les perdre. Aider ces enfants pour leur avenir meilleur.

*Donner une famille aux enfants qui ont perdu ou qui risquent de perdre la prise en charge ; Aider ces enfants à bâtir leur propre avenir ; Participer au développement des communautés locales. La réception des demandes d'admission, la réalisation l'enquête sociale, la rédaction du rapport de l'enquête, la session d'admission, l'annonce du résultat, la préparation de la famille SOS pour l'accueil l'enfant et l'intégration de l'enfant dans la maison familiale(MF). Ils sont placés dans les maisons familiales au sein du village d'enfants SOS (VESOS). Les enfants semi orphelins, les orphelins (totaux de père et mère); Les enfants abandonnées ; Les enfants maltraités ; Les enfants issus des parents malades mentaux ; Les enfants vivant un adulte incapable d'assurer la prise en charge (maladie ; handicap) ; Parce qu'ils ont perdu ou ils risquent de perdre la prise en charge parentale. Les raisons avancées par les membres de ces enfants sont le manque de moyens financiers pour prendre en charge de ces derniers. Faciliter leur réinsertion socio-professionnelle ; Les rendre autonome. Marie assistante sociale au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad 18juin 2022*

*Les missions de SOS Villages d'Enfants est d'assurer la prise en charge des enfants qui ont perdu la prise en charge parentale en leur donnant un foyer. L'admission des enfants à SOS se fait après le dépôt du dossier par les parents. Les enfants admis sont placés selon la capacité de la maison familiale qui peut les contenir avec une mère et une assistante familiale qui s'occupe de leur encadrement. Les enfants qui ont perdu la prise en charge familiale (des enfants victimes des maladies chroniques à la phase terminale les enfants des parents malades mentaux, les orphelins, sans aucune personne de soutien. Parce que SOS est le dernier recours pour les enfants qui ont perdu la prise en charge. Incapacité total d'assurer la prise en charge de leurs enfants, ou des enfants qui leur ont été confié. Le projet c'est de faire de ces enfants le citoyen responsable comme d'autres enfants qui vivent dans leurs propres familles. Diane Educatrice de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad 19 juin 2022*

*Les missions de SOS est de donner une famille aux enfants en difficultés ; les aide à bâtir leur propre avenir et de participer au*

*développement des communautés locales. Réception des demandes d'admission ; enquête sociale, validation du dossier pour le comité d'admission. Les enfants sont admis dans les maisons familiales sous surveillance d'une mère SOS ; Les enfants qui ont perdu la prise en charge parentale. Pour recevoir une prise en charge alternative. Les raisons sont diverses, décès des parents, incapacité physique, maladie chronique, abandon. Ces les aides à bâtir leur avenir. Théodore psychologue au sein de SOS Villages d'enfants Tchad 20 juin 2022*

*Les missions de SOS Villages d'Enfants est de donner une famille aux enfants en difficulté, aider les enfants à bâtir leur propre avenir, participer au développement des communautés auxquelles appartiennent les enfants. Pour une admission d'un enfant au VESOS, il faut que les parents fassent une demande accompagnée des dossiers de l'enfant. Ensuite une enquête sociale sera menée pour déterminer si l'enfant est du groupe cible. Ils sont placés à travers des demandes de placement et des recommandations du programme, Les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants issus de parents malades mentaux ne peuvent s'en occuper. Ils sont à SOS villages d'enfants pour retrouver le sourire et la chaleur d'une famille et pouvoir bâtir leur avenir. L'incapacité d'assurer leur prise en charge. Chaque enfant a son projet d'avenir qu'il construit et nourrit chaque année. Ludovic éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 21juin 2022*

*Les missions de SOS Villages d'Enfants est de donner une famille aux enfants en difficulté les aide à bâtir leur propre avenir et participe au développement des communautés locales. Introduction d'une demande d'admission par la famille à SOS ; une enquête sociale ; session d'admission organise par un comité ; délivrance d'une autorisation de placement provisoire de l'enfant par le ministère. Les enfants sont placés dans la famille après consentement des parents ou tuteur de l'enfant SOS. Le jour de placement une petite cérémonie d'accueil est organisée dans la famille ou l'enfant doit vivre. Les enfants qui ont perdu la prise en charge parentale. Parce que SOS villages d'enfants est le seul lieu idéal pour leur protection. Les raisons sont multiples généralement c'est l'enquête sociale*

*qui détermine les vraies raisons tel qu'absence d'une personne valide avec les moyens financiers et compétence le parentale pour s'occuper de l'enfant. Les enfants sont accompagnés jusqu'à à l'autonomie. Adoum éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants le 22 juin 2022*

*Les missions de SOS Villages d'Enfants est de donner une famille aux enfants en difficultés, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement de la communauté locale. Une étude de faisabilité, l'analyse de la situation de droit de l'enfant et l'évaluation de la protection de remplacement. Pour ce faire l'évaluation ont été menez avec l'implication des différentes parties (Etat, ONG, OBC, Association). SOS villages d'enfants travaillent après des enfants et des familles orientés par les autorités. Les autorités décident de l'option de prise en charge dans laquelle les enfants et ou les familles sont soutenus. Par exemple :*

*Prise en charge dans une famille SOS ; Dans une famille d'accueil ; Dans une famille d'origine les enfants sont placés selon leurs cas et leur besoins exprimés ou sentir. Les enfants qui ont perdu l'un ou les deux parents ; Les enfants qui ont été physiquement abandonnés » par les parents et la famille d'origine inconnue ; Les enfants dont les parents ont des troubles mentaux graves et la famille d'origine inconnue. Selon leurs besoins et la capacité technique de prise en charge de SOS villages d'enfants de N'Djamena. L'incapacité, socio-économique pour répondre aux besoins fondamentaux de ces enfants tel que : éducation, soins, nourriture, logement, habillement etc... Les projets sont spécifiques, individuel et selon la formation professionnelle de l'enfant ; les projets sont cas par cas et chaque enfant doit avoir un projet d'accompagnement pour son autonomisation. Henry éducateur de jeunes au sein de SOS Villages le 23 juin 2022.*

#### **❖ Cadre d'accueil**

Selon l'analyse de nos résultats sur le terrain dans le cadre d'accueil à SOS Villages d'Enfants. Nos participants nous ont fait comprendre que le cadre d'accueil permet à faciliter l'insertion sociale des enfants placés et assurer leur bien-être.

*Chaque enfant SOS a droit à un logement ; à l'alimentation, à l'habillement à la santé à l'éducation, à la protection etc... Pour une réinsertion sociale des enfants il faut une évaluation de la situation de l'enfant et de sa famille biologique : Suivi la préparation de l'enfant et ses parents pour le retour en famille ; L'accompagnement avec kit nécessaire pour son installation, une fois réinséré en famille ; d'origine, l'enfant est suivi pendant 6mois avant sa sortie du programme. Marie assistante sociale au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 18 juin 2022*

*Les contacts sont toujours maintenus et entretenus avec les parents des enfants admis. Les visites sont autorisés le retour en famille pour les petits congés sont permis afin de permettre à l'enfant de connaître sa famille. Pour les enfants abandonnées la recherche de trace des parents se fait en collaboration avec l'Etat. Vacances de courte durée de temps en temps dans la famille d'origine. SOS encourage les enfants dans les participations des activités communautaires :(les baptêmes, dot, mariage, activité religieuse...) Diane éducatrice de jeunes au sein de SOS Villages D'Enfants Tchad le 19 juin 2022*

*Les conditions de prise en charge sont sécurisantes et protectrice. Ces enfants établissent des bonnes relations avec leur famille biologique, ils passent les congés et vacances auprès de leurs familles. Ces enfants sont scolarisés suivi et orientés dans les formations et métier pour leur réinsertion sociale. Theodore psychologue au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 20 juin 2022*

*Au SOS villages d'enfants, la prise en charge est de types familiaux. C'est à dire que les enfants ont une famille qui les accueille. Ils ont une habitation (logement), une alimentation saine, une assurance santé et scolaire, un cadre de divertissement, Ils sont en contact permanent avec leurs familles biologiques. Les enfants placés à SOS ont un programme de développement qui leur garantit l'insertion sociale et professionnelle. Ils fréquent régulièrement leurs communautés et participent aux activités communautaires. Ludovic éducateur de jeunes au sein de SOS Villages*

d'Enfants Tchad le 21 juin 2022

*Le cadre de vie des enfants à SOS est de qualité, SOS maintien une relation avec la famille biologique pour préparer le retour des enfants en famille biologique. SOS fait garder la relation entre enfant et la famille biologique il encourage le séjour des enfants dans la famille biologique.*  
Adoum éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 22 juin 2022

*La seule condition est le critère d'admission et la relation avec la famille biologique est une relation ordinaire. Les contacts avec la famille biologique et la famille de SOS sont beaucoup encourage et sollicite pour le bien-être de l'enfant. L'étude de fiabilité du projet d'autonomisation de l'enfant et son financement ; l'accord du projet en concertation avec sa famille biologique pour un bon suivi.* Henry éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 23 juin 2022

#### ❖ Mécanismes d'accompagnement

Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants pour insertion sociales des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.

*Raréfaction des ressources financières impactant sur la mise en œuvre, des activités ; Le volume du travail épuisant ; Travail très stressant. Inconscience des enfants par rapport à la réussite scolaire ; Grève des enseignants qui joue sur l'année scolaire. Création d'autres villages SOS ; Recrutement des familles d'accueil ; Création des foyers pour les jeunes filles ; Création des espaces de divertissement pour les enfants. Chaque enfant en âge scolaire est automatiquement inscrit dans une meilleure école et suivi jusqu'à la fin des études supérieures. Chaque enfant SOS a droit à un bilan médical tous les 6 mois. Les enfants malades sont immédiatement pris en charge avec des meilleurs soins au centre médical SOS. En cas de complication, l'enfant est référé dans une autre structure sanitaire adapté pour une meilleure prise en charge. L'Etat Tchadienne à travers le ministère de la femme et de la protection de l'enfance, le ministère de*

*l'enseignement alimentaire et le ministère de la santé. Nos structure d'accueil d'accompagnement qui nous permettre de prendre soin de ses enfants sont entre autres : Le village d'enfant SOS ; L'école primaire Hermann Gmeiner ; Le centre médical SOS ; Le foyer des jeunes ; Le programme de renforcement de la famille ; Les programmes d'aide d'urgence. Marie assistante sociale au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 18 juin 2022*

*SOS procède à la réévaluation de la situation des familles des enfants, les enfants en fin de formation professionnelle qui sont arrivés à l'autonomie sont de fois en accompagner un kit de sortie pour la mise en œuvre de leur métier. Manque de don car l'organisation ne vit que de don et legs ; Difficultés lié au financement cas de la pandémie de corona virus qui a fait perdre beaucoup de nos familles qui sont des personnes âgées. Difficulté dans le déplacement pour les enfants qui fréquentent les établissements loin du centre ; Certains enfants ne se soucient pas de leur avenir. Si possible avoir la subvention de l'Etat tchadien comme bourse d'étude pour les enfants nécessités. Le fond pour la scolarisation se dégage dès la budgétisation pour permettre d'inscrive les enfants au moment opportun. La prise en charge sanitaire suit le même parcours comme la prise en charge scolaire les fonds sont budgétiser et planifier pour une année. L'Etat qui affecte certaines de ses agents au centre, certaines ONG tel que Unicef sur le cluster protection. Association nationale. Ministère de la justice et petit enfant brigade de mineur ; Banque commerciale du Chari BC. Diane éducatrice de jeunes au sen de SOS Villages d'Enfant Tchad le 19juin 2022*

*La maturité physique et psychologique l'obtention d'un diplôme ou certification. Manque des cadres adéquats pour les divertissements des enfants. Certaines enfants n'ont pas conscience de leur avenir, le suivisme des enfants, les ambitions parallèles aux études. Accompagner les enfants (jeunes à réaliser leurs projets de vie et à être autonome. Inscription et réinscription dans les écoles et université ; bulletin ou carnet scolaire cette prise en charge est à cent pour cent. Il faut le carnet de santé, ensuite la prise en charge sanitaire est à cent pour cent. Marraine et parrain SOS*

*pays bas. Nous avons Villages SOS (VESOS) ; école primaire(EPH) ; renforcement des familles (RF) ; Centre médical(CM). Théodore psychologue au sein de SOS Villages d'Enfants le 20 juin 2022*

*La réinsertion sociale des enfants des enfants de SOS est relative à leur formation professionnelle et chaque enfant doit monter un projet de vie en concertation avec son éducateur et l'équipe technique pour la fiabilité de son rapport. Dans chaque organisation il y a certaines des difficultés, mais l'équipe technique de ménagement fait des efforts pour résoudre le problème identique à temps. La fonction de SOS est régie par la loi et les textes nationaux dont Il n'y a pas de contrainte spécifique pour SOS. L'exigeant des critères d'admission ; Enquête sociale. Enquête social ; Etude des données ; Les critères d'éligibilité de la famille. Ministère de la famille ; Ministère de la justice ; Ministère de la défense (brigade de mineur) ; ONG, et les associations (OBC). Centre médical ; Ecole primaire ; RF (unité de renforcement des familles). Henry éducateur au sein de SOS Villages d'Enfants le 21 juin 2022*

*Les mécanismes de réinsertion sociale consistent à faire acquérir aux enfants les valeurs sociales et les compétences de vie sociales. Ensuite la participation aux activités communautaires. Enfin, les démarches auprès des parents biologiques et l'insertion après des derniers. Les difficultés sont nombreuses : Difficultés au niveau scolaire (les enfants n'ont pas la notion de concurrence et ne cultivent pas l'excellence), difficultés sur le plan comportemental. Les contraintes éducatives au niveau de SOS : Le niveau éducatif des mères SOS ne permet pas de donner un bon encadrement scolaire aux enfants. Les perspectives de SOS consistent à faire en sorte que tous les enfants soient socialement et professionnellement intègres. SOS entend élargir son champ d'action au niveau des enfants qui risquent de perdre la prise en charge en créant d'autres programmes de renforcement de familles. Les processus de la prise en charge éducative se déroulent comme suit : tous les enfants en âges scolaire sont systématiquement inscrits à l'école, ils sont accompagnés et suivis par des éducateurs durant leurs cursus scolaires, universitaires, professionnelle. Le processus de prise charge sanitaire de ces enfants se font systématiquement en 2 bilans de*

santé par an. Ils sont consultés par un médecin à chaque fois qu'ils sont malades. Nos principaux partenaires sont : l'Etat tchadien à travers les différents ministères plus précisément le ministère de l'action sociale de la santé, de la justice et de la jeunesse. Les ONG ; OBC, les banques et autres. La principale structure d'accompagnement c'est le village avec ses différents départements qui donnent une prise en charge holistique. Ensuite, pour les autres unités qui contribuent d'une façon ou d'une autre à l'accompagnement des enfants. Ludovic éducateur de jeune au sein de SOS Villages d'Enfants, Tchad le 22 juin 2022

*Evaluation de la situation de l'enfant pour son retour en famille ; sensibilisation de la famille biologique pour le retour de l'enfant également de l'enfant. Difficultés sont d'ordre financier pour la prise de l'enfant ; nombre place limitée et la demande est forte. Sur le plan éducatif c'est la barrière linguistique ; c'est à dire certains enfants qui sont à SOS ont perdu presque leurs langue maternelle (patois) par le simple fait que l'encadreur ne parle pas toutes les langues. Augmenter les structures d'accueil. La prise en charge éducative de SOS n'est pas spécifique les enfants sont éduqués comme dans une famille tchadienne normale. La prise en charge est de type familial dont la prise en charge sanitaire des enfants se passe comme dans les familles ordinaires normales. L'Etat, les organisations et les entreprises publiques et privées. L'Etat, les organisations et les entreprises publiques et privées. Adoum éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants Tchad le 23 juin 2022*

## **5.2.2. Présentation des résultats des enfants**

### **❖ Le lien familial**

En examinant les discours des enfants interviewés, il résulte que ces enfants se trouvent dans ce SOS Villages d'Enfants lorsqu'ils ont perdu leurs parents et qu'ils ont manqué de soutien psychosocial et financier. Il se trouve là-bas dans le cadre de prise en charge, sanitaire, éducative et alimentaire.

*Je me suis retrouvé dans ce centre parce que je suis orpheline de père et ma mère m'a placé ici parce qu'elle va s'occuper de mes d'autres sœurs qui sont avec elle. Je suis en contact avec ma maman et ses sœurs, chaque*

*vacance je passe avec eux. Et au moment de congé pour les fêtes, je fête avec eux aussi ils ont l'habitude de venir me rendre visite au sein de SOS.*

**Stella**

*C'est mon père qui m'a emmené ici et je ne sais pas où est ma mère. Oui suis en contact avec mon grand-père, il vient souvent me rendre visite et parfois j'ai l'habitude de lui rendre visiter et au comment de vacance.*

**Severin**

*Je me retrouve dans ce centre parce que suis un orphelin de mon père et ma mère est malade, je n'ai aucun soutien de mes proche pour aider dans mes études et pour assurer ma santé. La relation avec ma famille, je suis en contact avec ma famille il me rendre visite et moi je passe de congé et vacance avec eux. **Mahamat***

*Je me suis trouvé dans ce centre par ce que suis orphelin de père, et ma mère n'a pas assez de moyen pour assurer son éducation et ma santé c'est pour cela que je suis ici. Ma relation avec ma famille biologique, je suis en contact avec mon grand-père et il vient souvent me rendre visite et les moments de congés passe avec lui. **Crépin***

*Je me retrouve dans ce centre SOS Villages d'Enfants parce que suis orpheline de père, lorsque son père est décédé je ne sais pas où est partir ma mère, ce sont les familles de mon père qui m'ont placé à SOS pour assurer une meilleure éducation pour moi. Ma relation avec ma famille biologique ; je Suis en contact avec ma famille eux et ils ont autorisation de me visité et de passer les moments de vacances avec eux et une fois les activités scolaires reprennent je rentre dans ma famille d'accueil. **Yvonne***

#### ❖ L'environnement

L'environnement dans lequel ils se trouvent, ils se sentent en sécurité, aimer et encadrer pour leur avenir. Un environnement sécurisant et affectueux favorise le développement complet de l'enfant sur le plan physique, psycho-affectif, cognitif et social. L'épanouissement intégral de l'enfant se fait en contact harmonieux et permanent avec les membres de sa famille en général et de ses parents en particulier.

*L'environnement est bon par fois, au début ce n'était pas facile de*

*l'adopter et maintenant je me sens très bien avec mes sœurs et frères et ma maman. **Stella***

*Environnement est bon mais manque de divertissement, nous sommes comme des prisonniers on ne sort pas comme d'autres enfants qui vivent avec leurs propres familles. **Stella***

*Notre environnement est très salle parfois, on n'a pas assez d'espace pour se divertir. **Severin***

*Je me sens en sécurité dans ce centre parce que je trouve tout ce que je veux et j'ai autre enfants qui joue avec et une mère qui s'occupe de nous comme ces propres enfants. **Mahamat***

*L'environnement est salle et certaines enfants refusent de nettoyer avec moi je suis le seul à faire tout dans notre famille d'accueil, ils n'écoutent pas nos mères qui s'occupent de nous donc ça me gêne beaucoup et je suis obligé à faire tout à leurs places. **Crépin***

*L'environnement est bon et très jolie et manque de diversement et on n'a pas assez de sortir comme les autres enfants qui joue en communauté et ça me gêne beaucoup et parfois je pense beaucoup à ma famille biologique pourquoi moi. **Yvonne***

#### ❖ **Cadre d'accueil**

D'après l'analyse des déclarations des enfants orphelins, il ressort que ces enfants sont bien accueilli dans ce Centre, et qu'il y a les mères SOS Village qui s'occupent bien d'eux et leurs traitent comme leurs propres enfants, évoquant leurs désire sur l'éducation ses enfants ont l'ambition de bien continu dans leurs études et que le Centre doit apporter l'aide jusqu'à finir leurs parcours scolaires. Les enfants orphelins ont des besoins qui restent inassouvis et souhaitent que les personnes de bonne volonté et même les ONG les aident dans leur avenir

*Je trouve très bien le milieu d'accueil y a une mère qui s'occupent de nous comme ses propres enfants on a de quoi à manger ; habiller ; logement. Mes attentes dans ce centre est que une fois obtenir mon bac je veux aller d'étudier ailleurs pour découvrir plus des choses parce que ici à SOS nous sommes comme des prisonnières ont connais pas beaucoup des*

*choses qui se passer en société Les ONG qui nous aider sont : SOS pays bas, UNICEF, PRAJUST-T, Etat tchadienne. **Stella***

*Le milieu est très bon et aimerais rester toujours dans ce centre parce qu'on inscrite à l'école et on assure ma santé Nos attentes dans ce centre, nous aimerons que SOS Villages d'Enfants nous soutienne toujours dans nos études et dans le domaine de santé Les ONG qui nous apporter leurs aides sont contre autres : SOS pays bas, UNICEF, PRAJUST-T, Etat tchadienne. **Severin***

*Le milieu d'accueil est bon et nos mères s'occupent bien de nous et je sens très bien avec d'autres enfants. Nos attentes dans ce centre, j'aimerais assez que SOS Villages d'Enfants me soutiens pour que je finis mes études jusqu'à ce que je sois autonome. Les organismes qui nous soutien sont : SOS pays bas, UNICEF, PRAJUST-T, Etat tchadienne. **Mahamat***

*Je me sens en sécurité dans ce centre parce qu'on a une mère qui nous considère comme ces propres enfants et le directeur de SOS villages d'enfants qui joue son rôle entant que notre père. Le milieu d'accueil est bon et sente bien avec ma famille d'accueil et avec d'autres enfants. Nos attentes dans le centre SOS villages d'enfants j'aimerais être un pilote et j'aimerais assez que SOS me soutiens toujours pour atteindre mon objectif pour que demain je sois autonome pour assurer les besoins de mes sœurs qui sont avec mes sœur pour qu'elle ne subit pas les mêmes choses que les rencontres. Les organismes qui nous portent leurs aides sont : SOS pays bas, UNICEF, PRAJUST-T, Etat tchadienne. **Crépin***

*Je me sens en sécurité parce que, j'ai une mère qui s'occupe de moi et j'ai trouvé d'autre famille qui se soucie de mon bien être et me considère comme leur propre enfant et j'ai tout à ma disposition dans tout le domaine. Le milieu d'accueil est bien et je sens bien avec ma famille d'accueil et d'autres enfants et les personnels du centre. Attentes dans centre j'aimerais assez SOS me soutien toujours pour mes études pour être autonome. Les ONG qui nous apporte les aides sont : SOS pays bas UNICEF, PRAJUST-T, Etat tchadien. **Yvonne***

### ❖ Les difficultés

Les enfants rencontrent des difficultés entre autres : la mal compréhension entre eux les enfants et avec certains personnels du dite Centre, ils ne se sentent pas vraiment d'être en paix.

*Les difficultés que nous nous rencontrons dans ce Centre est le manque de la collaboration avec les autres enfants, manque de confiance envers nos mère SOS. Severin*

*Les difficultés que nous rencontrons dans ce centre, il y a la mal compréhension avec les autres enfants et avec nos mères et les personnels du centre. Mahamat*

*Les difficultés que nous rencontrons dans ce centre, j'ai peur de me confier à notre psychologue quand j'ai de problème avec notre mère et d'autres enfants ou bien d'autres problèmes dans le domaine de mon éducation. Crépin*

*Les difficultés que nous rencontrons dans ce centre sont les mal compréhensions avec d'autres enfants, et nos mères SOS ne jouent pas bien leur rôle entant qu'une mère elle joue seulement leur devoir envers nous. Yvonne*

### 5.3. LE RECITS DE VIE

Le récit de vie a pour objet de nous renseigner sur les expériences de vie des sujets aux différentes étapes et plus particulièrement celle qui ont précédée et suivie la période des exactions et du traumatisme qu'ils ont subi ou pour lesquels ils ont été les témoins directs. En traitant le parcours de vie, à la fois pré et post, il s'agissait de voir quel est le besoin primordial de ces derniers. Tout en mettant accent sur l'évènement le plus douloureux, il fallait garder au questionnaire toute la neutralité utile et aider le sujet à s'exprimer librement. Cette reconstitution est pour nous une source de collecte des données auprès des enfants orphelins de SOS villages d'enfants.

Chaque être humain possède en lui des potentialités pour devenir plus que ce qu'il est afin de marquer son époque et être une source de bénédiction. En effet, chaque individu est unique en son genre Satradda, (2015).

Dans les pays en développement en général et en Afrique sub-saharienne, en

particulier, en plus de ces mutations familiales, plusieurs facteurs rendent la situation plus complexe : pauvreté accrue des familles incapables de subvenir aux besoins des enfants qu'elles sont obligées de confier à des tierces, décès maternel très élevés laissant plusieurs enfants orphelins à la naissance, guerres tribalo-ethniques et conflits armés où les enfants se retrouvent sans parents, ou contraints de vivre séparés de ceux-ci, l'irresponsabilité des États vis-à-vis des enfants orphelins et des enfants séparés de leurs parents.

#### **5.4. LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE ET APERÇU SUR LES CONDITIONS DE VIE DE NOS PARTICIPANTS**

L'entretien mené dans le cadre de cette recherche a été une nouvelle occasion permettant à ses enfants de raconter leur placement et leur condition de vie. Le fait de se retrouver dans ce Centre.

Notons, les enfants peuvent devenir orphelins pour différentes raisons. Dans les pays en développement, ces raisons sont souvent liées au manque d'accès à la santé pour les adultes, au VIH/sida, à la mortalité maternelle, à une pauvreté extrême, à la guerre et aux catastrophes naturelles. Les orphelins peuvent être particulièrement vulnérables dans les pays en développement parce que, dans de nombreux cas, peu de programmes financés par le gouvernement sont disponibles pour les aider.

La question des enfants orphelins semble susciter un intérêt renouvelé, aussi bien au sein de la communauté internationale que dans la littérature récente sur l'enfance. Néanmoins, le phénomène des enfants orphelins en Afrique subsaharienne. Les enfants orphelins mobilisent les organismes d'aide à l'enfance, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ces organisations sont de véritables « inocultrices des normes globales » Guillermet, (2008) ; Hejoaka, (2012 et 2014). Du point de vue de ces organisations, la prise en charge des enfants orphelins requiert qu'une définition précise soit donnée à cette catégorie sociale. Dans leur positionnement sur l'échiquier international, elles mettent en avant les dimensions morales des interventions qu'elles orchestrent, sans pour autant garantir leur efficacité de (Suremain et Bonnet, 2014).

En Afrique subsaharienne. Il en est de même des conséquences de ce phénomène à l'échelle nationale et internationale, tant sur le plan social, économique que politique. Selon les Nations unies, une des préoccupations majeures autour de l'enfance est de s'assurer que les enfants orphelins appartiennent à un groupe social et qu'ils obtiennent ainsi une identité et un soutien qui leur permettent d'être mieux préparés pour la vie d'adulte Guillermet, (2008).

Selon Kunitz (1990 : 280), ce soutien social peut être compris comme « une information qui donne lieu à croire au sujet qu'on s'occupe de lui et qu'on l'aime ; qu'il est estimé et considéré comme étant de valeur ; et qu'il appartient à un réseau de communication et d'obligation réciproque ». Notant l'importance de ce soutien social pour le bien-être des enfants orphelins, Kunitz souligne que ce soutien n'est pas exclusif à telle ou telle configuration ou groupe social, mais qu'il peut venir de sources différentes. L'idée du soutien social rejoint celle des « besoins des orphelins » énumérés par Mukoyogo et Williams : les besoins physiques (l'alimentation, le logement, l'habillement) ; les soins médicaux ; la protection contre la stigmatisation dont les enfants orphelins sont l'observation des situations vécues aussi bien par les orphelins que par leur entourage social Guillermet, (2008).

#### **5.4. INTERPRETATION DES RESULTATS**

Pour cette partie nous faisons une analyse des résultats que nous avons recueillis au terrain.

##### **5.4.1. Interprétation des résultats sur les missions et l'insertion sociale des enfants orphelins**

Selon les résultats obtenus sur le terrain sur les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille. Selon Directeur National, nous fait comprendre que la mission de son centre est d'assurer la prise en charge parentale des enfants qui ont perdu leurs parents et ceux qui sont à risque de les perdre. Il affirme qu'il y a deux programmes au niveau du Tchad, l'un consiste à la prévention de l'abandon des enfants en travaillant avec des familles, des communautés pour s'assurer que les enfants bénéficient d'une prise en charge parentale adéquate au sein de leur famille.

D'après les Agents et le Personnels de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena, la mission principale dans le cadre de placement des Enfants tourne autour de la demande et des enquêtes. Pour placer un enfant au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena, il est question que la demande vienne du côté des parents et les enquêtes viennent des personnels de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena.

Outre, il faut absolument une évaluation des dossiers pour l'acceptation de ce dernier. Aucun enfant de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena n'est admis sans ce processus.

C'est ainsi que : **Marie** assistance sociale au sein de SOS Villages d'Enfants nous fait savoir :

*« La réception des demandes d'admission, la réalisation l'enquête sociale, la rédaction du rapport de l'enquête, la session d'admission, l'annonce du résultat, la préparation de la famille SOS pour l'accueil l'enfant et l'intégration de l'enfant dans la maison familiale(MF). »*

*« Une étude de faisabilité, l'analyse de la situation de droit de l'enfant et l'évaluation de la protection de remplacement. Pour ce faire l'évaluation ont été menez avec l'implication des différentes parties (Etat, ONG, OBC, Association) »* **Henri** éducateur au sein de SOS Villages d'Enfants

Ce qui nous amène à dire que le placement des enfants au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena a assez de critères. Même si un enfant à les facteurs sociaux liés au placement faible, les personnels tiennent compte de ces critères qui sont absolument d'avoir une mère, consentement des parents et l'avis favorable de l'autorité administrative.

Ainsi **Diane** éducatrice de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants nous affirme : *Les Enfants qui ont perdu la prise en charge parentale, les Enfants orphelins, les Enfants abandonnés, les Enfants issus des parents malades mentaux, les Enfants nés en prison dont personne ne peut s'en occuper, Enfant de la rue, Enfants vivants avec les adultes vulnérables.* »

*« Les missions de SOS est de donner une famille aux enfants en difficultés ; les aide à bâtir leur propre avenir et de participer au développement des communautés locales. »* **Theodore** psychologue au sein de SOS Villages d'enfants

Les personnels de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena répondent que les critères pour le placement des enfants au SOS Villages d'Enfants Tchad reposent beaucoup sur les types d'enfants qu'il faut placer au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena.

Les enquêtes, les demandes et la validation des rapports permettent de trouver le type de l'enfant à placer, si cela n'est pas fiable, nous risquons de placer les enfants non démunis, vulnérables à la place des enfants orphelins et des enfants maltraités. Nous pouvons confirmer que tous les enfants placés à nos charges sont des enfants maltraités, des orphelins etc...

#### 5.4.2. Interprétation sur le cadre d'accueil et l'insertion sociale des enfants orphelins

D'après les résultats recueillis sur le cadre d'accueil à SOS villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille.

Pour faciliter l'intégration sociale des enfants, ils ont fait comprendre que la communauté à 4 familles SOS qui vivent comme une famille normale, ces enfants sont en contact avec les autres membres de la communauté. Au niveau du SOS Village d'Enfants, les enfants de la communauté du Villages ont accès au SOS Villages d'Enfants et peuvent jouer avec les enfants de ce centre et les enfants du centre également vont dans la communauté pour les activités comme école coranique, église etc. ...

Les personnels de SOS Villages témoignent que les conditions de prise en charge des Enfants de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena tournent autour de la validité de la demande après l'analyse et la fiabilité des dossiers, si l'enfant arrive à surmonter les conditions, il peut être placé au SOS Villages d'Enfants de Ndjamen. Outre, ils mentionnent que la relation avec la famille biologique est étroite : Lors des congés, vacances, ces enfants entrent en contact avec leurs parents biologiques. Nous accordons aussi les visites dans les weekends et les appels téléphoniques pour les enfants en relation avec leurs parents biologiques. Nous avons aussi des stratégies pour satisfaire ceux qui n'ont pas carrément des parents à travers les personnels pour vivre le même moment de vacance et congés.

*« Le cadre de vie des enfants à SOS est de qualité, SOS maintien une relation avec la famille biologique pour préparer le retour des enfants en famille biologique. » Adoum* éducateur au sein de SOS Villages d'Enfants

*« La Scolarisation, le Suivi, l'Orientation, Encouragements, le Soutien, le Projet d'autonomisation, le Financement et l'Accompagnement. Nous, personnels de SOS Villages avons plusieurs processus de contribution à l'insertion de ces derniers. » Theodore* psychologue au sein de SOS Villages d'Enfants

*« Les contacts sont toujours maintenus et entretenus avec les parents des enfants admis. Les visites sont autorisés le retour en famille pour les petits congés sont permis afin de permettre à l'enfant de connaître sa famille. Pour les enfants abandonnées la recherche de trace des parents se*

*fait en collaboration avec l'Etat.* » **Marie** assistante sociale au sein de SOS Villages d'Enfants

*« La seule condition est le critère d'admission et la relation avec la famille biologique est une relation ordinaire. Les contacts avec la famille biologique et la famille de SOS sont beaucoup encouragés et sollicités pour le bien-être de l'enfant ».* **Henri** éducateur de jeune au sein de SOS Villages d'Enfants

Nous avons un programme et un calendrier d'écoute et d'orientation aussi d'encouragements permettant de faire l'insertion sociale de ces enfants, chaque personnel est impliqué dans ce travail à travers son rôle et son poste, certains s'occupent des projets d'autonomisations pour des enfants avancés en âges réels et mentaux, nous ne nous limitons pas seulement à la scolarisation et au suivi mais aussi à l'accompagnement pour une bonne insertion et accomplissement social. Les relations entre la famille d'accueil et la famille biologique peuvent être compliquées par des tensions, des frustrations et des ambivalences, avec des conséquences sur le comportement de l'enfant. Pour Semanchin et al. (2016), les accueillants doivent permettre aux enfants d'éprouver des sentiments partagés et contradictoires, par exemple en faisant de la place à la famille d'origine en l'invitant à des événements importants de la vie de l'enfant, par exemple à l'école.

#### **5.4.3. Interprétation sur les mécanismes d'accompagnement**

Pour les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants pour l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières. Toutefois, l'intervenante sociale n'a pas vocation à se substituer aux parents et doit au contraire prendre en compte la relation enfant/parent au sein de son évaluation et de ses pratiques d'accompagnement. (Melaine. J, 2016).

D'après les informations sur le terrain, nous pouvons dire que l'insertion sociale et la réinsertion sociale des enfants placés au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena est pour qu'à la longue ces derniers ont une maturité physique et psychologique, qu'ils obtiennent des diplômes ou certificat qu'ils auront des valeurs sociales, des compétences des vies sociales, des formations professionnelles, qu'ils arrivent à élaborer et présenter un projet fiable et faisable pour leur devenir, qu'ils seront capable de soutenir leurs parents biologiques et de gagner leurs pains quotidiens . Les mécanismes de réinsertion permettront à ces Enfants d'être formés dans le contexte du savoir être, savoir-faire et savoir vivre. A la fin de cette réinsertion ces derniers

doivent être capables à tout.

*« Les mécanismes de réinsertion sociale consistent à faire acquérir aux enfants les valeurs sociales et les compétences de vie sociales. Ensuite la participation aux activités communautaires. Ludovic éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants*

*« Au SOS villages d'enfants, la prise en charge est de types familiaux. C'est à dire que les enfants ont une famille qui les accueille. Ils ont une habitation (logement), une alimentation saine, une assurance santé et scolaire, un cadre de divertissement, Ils sont en contact permanent avec leurs familles biologiques » Diane éducatrice de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants*

*« Les raisons sont multiples généralement c'est l'enquête sociale qui détermine les vraies raisons tel qu'absence d'une personne valide avec les moyens financiers et compétence le parentale pour s'occuper de l'enfant. » Adoum éducateur de jeunes au sein de SOS Villages d'Enfants*

Suite à ces informations, nous pouvons dire que plusieurs Organisations non gouvernementales et gouvernementales s'impliquent pour les aides, soutiens, accompagnement de ces derniers. Ainsi les côtés financiers ne devraient pas impacter sur le placement des enfants orphelins de SOS Villages de N'Djamena.

Selon les informations fournies par nos six (6) enquêtés, nous pouvons dire que, le SOS Villages d'Enfants de N'Djamena dans le cadre des structures d'accompagnement est limité, il n'a pas assez de structures d'accueils et de placement, même les personnels de ressource. Le SOS Villages d'Enfants de N'Djamena compte 120 Enfants placés au sein de cette institution et 70 jeunes qui sont logés en communauté en 4 familles SOS qui vivent comme une famille normale, en contact avec les autres membres de la communauté. Au total 190 jeunes vulnérables placés sous l'institution de SOS Villages ont que quatre (4) éducateurs et un (1) psychologue, un (1) secrétaire un (1) comptable, deux (2) assistants, deux directeurs (2), huit (8) mères logées au sein de SOS villages, 4 autres en communauté qui se totalise 12 mères, 7 assistantes de la famille c'est ce qui totalise les personnels de SOS villages à 30. Dans le cadre des structures, nous signalons que le centre à 8 structures qui habitent les mères et les enfants placés au SOS villages. Cela nous amène à dire que les personnels de SOS villages doivent penser à l'élargissement, à la construction et à l'augmentation des structures d'accueils. Nous pouvons

dire que les structures d'accueil peuvent être à l'origine du problème de placement des enfants au SOS Villages. Nous pouvons justifier que le recrutement des enfants pour le placement au SOS Villages est conditionné par l'effectif des mères du SOS villages et aux structures d'accueils.

## **5.5. INTERPRETATION DES DONNEES AUX ENFANTS PLACES AU SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA**

Dans la même recherche, nous avons aussi eu à interroger les enfants de SOS villages qui sont les concernés de cette recherche qui vise à retrouver le problème qui influence sur le placement des enfants au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena. L'échantillonnage était de choisir cinq (5) qui ont répondu à nos dix (10) questions et voici leurs réponses :

### **5.5.1. Attention sur le lien familial**

Selon l'article 20 de la convention internationale des droits des enfants « l'État a l'obligation d'assurer une protection spéciale à l'enfant privé de son milieu familial et de veiller à ce qu'il puisse bénéficier d'une protection familiale de remplacement ou d'un placement dans un établissement approprié. Toute démarche relative à cette obligation tiendra dûment compte de l'origine culturelle de l'enfant » Freinet et al. (2012). La famille demeure un facteur d'insertion sociale. La famille participe au phénomène de sociabilité, donc au lien social et lorsque cette sociabilité diminue, les individus deviennent plus vulnérables peuvent être touchées par l'exclusion sociale. L'amour, la tendresse et l'empathie manifestée par les membres sa famille à son égard contribue à améliorer l'estime de soi et la volonté de s'accrocher à la vie

*« Oui suis en contact avec mon grand-père, il vient souvent me rendre visite et parfois j'ai l'habitude de lui rendre visiter au comment de vacance ».* Ceci rejoint les propos de **Severin**

*Ma relation avec ma famille biologique ; je Suis en contact avec ma famille et ils ont autorisation de me visité et de passer les moments de vacances avec eux et une fois les activités scolaires reprennent je rentre dans ma famille d'accueil.* **Yvonne**

Pourtant ces liens sont primordiaux, car ce parent constitue une ressource mobilisable à la sortie de l'aide sociale à l'enfance.

Selon Vanistendael et Lecomte (2000), indiquent que la qualité de la relation affective entre parent et enfant peut stimuler le processus de résilience en ce sens qu'elle joue un rôle

important dans l'estime de soi de l'enfant, qui est à son tour une composante de la résilience.

#### **5.5.4.2. Facteurs liés à l'environnement**

Un environnement sécurisant et affectueux favorise le développement complet de l'enfant sur le plan physique, psycho-affectif, cognitif et social. L'épanouissement intégral de l'enfant se fait en contact harmonieux et permanent avec les membres de sa famille en général et de ses parents en particulier.

Notons, Chaque situation sociale met en scène l'homme et son environnement, par conséquent il est important de le considérer, d'une manière systémique (interactionniste), au travers de ses réseaux d'appartenance. Dès lors, les réseaux sociaux auxquels un individu appartient doivent être pris en considération dans le traitement des difficultés psycho-sociales, que ce soit à titre d'éléments explicatifs de ces difficultés ou à titre de ressources pouvant contribuer à une solution c'est ainsi que :

**Yvonne** « *L'environnement est bon et très jolie et manque de diversité et on n'a pas assez de sortir comme les autres enfants qui jouent en communauté et ça me gêne beaucoup et parfois je pense beaucoup à ma famille biologique pourquoi moi* »

**Mahamat** « *Environnement est bon mais manque de divertissement, nous sommes comme des prisonniers on ne sort pas comme d'autres enfants qui vivent avec leurs propres familles* ».

« *L'environnement est sale et certaines enfants refusent de nettoyer avec moi je suis le seul à faire tout dans notre famille d'accueil, ils n'écoutent pas nos mères qui s'occupent de nous donc ça me gêne beaucoup et je suis obligé à faire tout à leurs places* ». **Crépin**

La qualité de l'organisation de l'environnement d'accueil serait liée au développement d'un attachement positif. En d'autres termes, le développement d'une sécurité d'attachement chez les enfants placés serait favorisé par la présence de matériel d'apprentissage et d'un niveau de stimulation appropriée (Cole, 2005a ; Garcia Quiroga et Hamilton-Giachritsis, 2017). Par ailleurs, la sensibilité des parents d'accueil, dont le rôle essentiel dans l'établissement de l'attachement a été souligné précédemment, est optimisée lorsque les facteurs de leur environnement facilitent l'accueil (St-Pierre et Tarabulsky, 2016).

#### 5.5.4.2. Cadre d'accueil

Le cadre de l'accueil familial pose des questions additionnelles, les parents d'origine pouvant ressentir comme une concurrence avec la famille d'accueil. Scelles et al. (2007), notent d'ailleurs que dans le cadre des Villages d'Enfants, les parents apprécient que l'organisation fasse de la maison d'accueil, la maison des enfants (souvent accueillis avec d'autres fratries) La famille est le premier milieu social dans lequel les enfants puisent les ressources nécessaires à son insertion psychosociale. La famille apparaît ici comme le support primordial dans le tissage de la résilience chez les enfants orphelins. Par ailleurs, les liens avec la famille élargie se sont affaiblis. Les visites aux parents, grands-parents, oncles, tantes...

C'est ainsi que **Stella** nous affirme « *Je me suis retrouvé dans ce centre parce que je suis orpheline de père et ma mère m'a placé ici parce qu'elle va s'occuper de mes d'autres sœurs qui sont avec elle.* »

*« Je me retrouve dans ce centre parce que suis un orphelin de mon père et ma mère est malade, je n'ai aucun soutien de mes proche pour aider dans mes études et pour assurer ma santé »* **Mahamat**

*« Je me sens en sécurité dans ce centre parce que on a une mère qui nous considère comme ces propres enfants et le directeur de SOS villages d'enfants qui joue son rôle entant que notre père. »* **Crépin**

#### 5.5.4.3. Facteur liés aux difficultés

Les enfants dans ce centre rencontrent des difficultés entre autres : mal compréhension avec les autres enfants et les mères qui s'occupent d'eux ne joue pas leur rôle entant que leur propre mère ; elles font seulement leurs devoirs. C'est ainsi que ces enfants nous affirme :

*« Les difficultés que nous nous rencontrons dance ce Centre est le manque de la collaboration avec les autres enfants, manque de confiance envers nos mère SOS »* **Severin**

*« Les difficultés que nous rencontrons dans ce centre, j'ai peur de me confier à notre psychologue quand j'ai de problème avec notre mères et d'autres enfants ou bien d'autres problèmes dans le domaine de mon éducation. »* **Crépin**

*« Les difficultés que nous rencontrons dans ce centre sont les mal compréhensions avec d'autres enfants et nos mères SOS parce que nos*

*mères ne jouent pas bien leur rôle tant qu'une mère, elle joue seulement leur devoir envers nous » Yvonne*

D'après les informations recueillies auprès de nos enquêtés plus précisément les enfants eux-mêmes, nous avons eu à comprendre que les enfants placés au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena, la majorité ont pour source de leur placement l'incapacité d'assurer leur prise en charge, certains sont des semi-orphelins et d'autres non pas des parents pour leur insécurité et protection, manque d'orientation parentale. Au placement certains évoquent la carence maternelle et familiale, les non-respects et l'estime de soi. Dans le contexte du milieu d'accueil, un nombre de ces enfants disent que, l'environnement du SOS Villages d'Enfants est assez bon, et favorise la progression scolaire, l'éducation et le vivre collectif et d'autres disent que ce lieu est mauvais, il y a manque de sommeil ; quantité de repas est insuffisante et trop de principes. Dans le même lieu indésirable, certains évoquent les difficultés et conditions telles que : Les manques de divertissements, l'environnement est impropre. S'agissant du lien entre leurs parents biologiques ceux-ci annoncent que à travers les visites, congés et les vacances qui s'entrent en contact avec leurs parents biologiques.

Dans le contexte du vivre ensemble ces enfants parlent de la mal compréhension entre eux, manque de respect et l'estime de soi.

Dans les perspectives, ces derniers suggèrent que le SOS les accompagne financièrement pour la réussite de leur étude et la prise en charge sous entends autonomisation et l'atteinte à l'objectif. Ils signalent que, ils espèrent et compte sur SOS Pays-Bas, Unicef, PRAJUST-T et l'Etat tchadienne pour la réalisation de leurs rêves. Toujours dans les perspectives, ils énumèrent dans le contexte de structure, les dortoirs restreint, sale, pas modère non climatisé avec souvent des coupures d'électricité et non structuré que s'ils arrivent à réussir, ils vont relever ces défis. Outre, le but du placement des enfants au SOS Villages est de les rendre une vie heureuse et harmonieuse, de combler les carences affectives et parentales et aussi la socialisation entre ces derniers mais l'on constate à travers les informations de ces derniers qu'il y a la mal compréhension entre les enfants le manque de respect, la zizanie, la discrimination, des provocations, estime des autres et les mépris. Alors il est questions de se poser des questions : Est-ce que la socialisation, le vivre ensemble, l'amour, la tolérance ; le respect l'empathie ne sont-ils pas appris par les personnels de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena ? Ces interrogations feront l'objectif d'une discussion scientifique.

## CHAPITRE 6 : DISCUSSION

Le noyau familial se compose du père, de mère et des enfants. Mais on ne devrait pas oublier les grands parents qui sont les membres élargis de la famille. Leurs expériences, enrichir les liens familiaux et la communication. Les grands parents ne font pas raconter les histoires de leurs jeunesses ou des anecdotes du temps de leurs mamans ou de leurs papas mais ils transmettent des valeurs et contribuent à réussir de l'éducation. Si les parents sont les modèles sur lesquels les enfants basent leurs conduites, les grands parents en sont les compliments idéals. L'expression du développement intellectuel moral et physique de l'enfant dépend des parents et encadreurs. Le développement physique, mental et social nécessitent la satisfaction psychologique qui sont entre autres : sécurité affective, estime de soi, sentiment d'acceptation. Si ces besoins sont satisfaits, l'enfant se montrerait joyeux, confiant et se développera harmonieusement. Mais si ces besoins ne sont pas suffisamment couverts, les sentiments d'échecs, e frustration et de mécontentement pouvant être à l'origine du mécanisme de la défense problématique. Ainsi nous menons une recherche sur « placement dans les familles d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins : cas de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena ». Cette recherche a pour but de voir comment les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des orphelins de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena, est ce que le problème de placement ou encore si l'enfant est mal placé dans la famille d'accueil cela peut avoir de répercussion sur son insertion et réinsertion sociale dans le futur.

Selon Berenda, dans un ouvrage classique intitulé « l'influence du groupe sur le jugement des enfants », il étudie une sélection des enfants de 7 à 13 ans classés dans un Centre d'orphelinat et ressort ainsi une expérience et explication « si l'on ressent un sentiment, une affection, estime des autres, l'amour envers les enfants vivant en collectif, c'est le fruit des instructions et enseignements venant des encadreurs ». Ainsi, nous pouvons dire que les informations fournissent par les enfants sur les mésententes, pas d'estime des autres, des zizanies, discriminations, mal compréhensions, provocations, pas d'ouverture, mépris, etc. signalent-ils que les professionnels et agents de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena n'ont pas bien fait leur travail d'instruction et d'amour collectif.

Le caractère de l'être humain est constitué de la motivation, la pensée, l'action, l'habitude, l'ensemble forme un caractère ainsi le cadre dans lequel se développe et spécifiquement l'exemple parental, est le facteur le plus influent sur le développement du caractère. Outre, un sage Maxime dit « qui sème une pensée moissonne une habitude ; qui sème une habitude moissonne un caractère ; qui sème un caractère moissonne une destinée ». Ainsi, si l'on place un enfant dans un centre et que par mal vergence, ce dernier arrive à trouver une mère du SOS Villages d'Enfants de N'Djamena méchante, arrogante, fainéante, mal élevé, mal formée, etc. Celle-ci peut semer la même action, ses mêmes habitudes et ses caractères sur la destinée de ce dernier. C'est à cela que le placement des enfants le SOS Villages d'Enfants peut être la cause d'une insertion et réinsertion qui n'a pas d'avenir.

Notre recherche cherche à faire le lien entre le placement dans la famille d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins placés dans SOS Villages d'Enfants de N'Djamena. Sur le terrain, nos participants nous à faire comprendre que les processus de contribution à l'insertion sociale des enfants orphelins sont entre autres : l'orientation, encouragement, le soutien, le projet d'autonomisation, le financement, et l'accompagnement. Si réellement, tout ce que nous venons de citer sont prises en compte par les personnels de SOS Village, nous pouvons parler de l'insertion socio-professionnelle sinon dans le cadre de l'insertion sociale, nous allons nous basculer beaucoup plus sur l'environnement (parents, communautés : religieuse et éducative qui influencent sur le devenir de l'enfant. Ainsi, l'insertion des enfants de SOS Villages dépendra des mères de SOS Villages, ainsi que d'autres personnels. Quant-aux mères, celles-ci doivent donner des bonnes instructions qui va dans le cadre d'insertion sociale, elles doivent prodiguer des conseils et des orientations dans le contexte de vivre ensemble, l'amour et l'empathie doivent être au centre de cette éducation pour une vie harmonieuse. Au reste des personnels : la rigueur dans travail, le sérieux professionnel et la vocation, ceci les aidera dans la vérification des demandes, sélectionne pour placement, autorisation d'admission au placement. Ces deux acteurs permettent à travers leurs rôles, un bon placement dans un centre d'orphelinat.

## **6.1. DISCUSSION SUR LES RESULTATS DES HYPOTHESES**

Nos trois (3) hypothèses émissent pour la recherche sur « placement dans les familles d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins : cas de SOS Villages d'enfants de N'Djamena ». Sont toutes confirmées

**Hypothèse Hs1** : Les missions de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille. Comme tout autre centre

d'accueil, le centre SOS Villages d'Enfants de N'Djamena a pour mission la relation d'aide aux enfants orphelins placés aux centre SOS Villages, outre il assure que ces enfants sont bien inscrits, participent au développement local, autre mission est de plaider auprès des ONG et gouvernementales pour l'aide et les subventions permettant de préparer le devenir de ces derniers. Il en ressort que, le SOS Villages d'Enfants depuis sa création du 05 mars 2005, ne cesse de limiter sa mission, il assure sur tout plan l'action de l'attachement qui est un sentiment d'affection, de sympathie ou vif intérêt qui lie fortement à quelqu'un, à un animal ou à quelque chose. Le SOS Villages établie un lien affectif durable entre les mères SOS et les enfants placés au SOS Villages, ce lien d'attachement ne se limite pas seulement entre mère et enfant orphelin de SOS Villages, mais aussi entre ces derniers eux-mêmes. Cette mission permet et sert de base de sécurité fiable favorisant l'autonomie de l'individu ou encore les Enfants placés au SOS Villages qui sentaient assez confient et auront assez d'assurance pour explorer le monde. Si l'on confirme que la mission de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena est de contribuer à la réinsertion de ces derniers et que cela fonctionne dans des bonnes conditions. Nous devons signaler les contributions de l'ONG et Gouvernementales, telles que : UNICEF, PRAJUST-T, SOS PAYS-BAS, Etat tchadien etc. Celle-ci contribue pour éviter le dysfonctionnement de cette institution. Malgré tout, le SOS Villages rencontre plusieurs difficultés dans son fonctionnement que nous pouvons citer entre autres : insuffisance du personnel, des matériels, des structures, des projets, des formations. Ce qui nous laisse croire que SOS Villages assure sa mission mais avec assez des difficultés.

**Hypothèse Hs2** : Le cadre d'accueil de SOS villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille .La capitale Tchadienne qui nous a servi à tant que champ de recherche compte plusieurs centres d'accueils et orphelinats qui œuvrent dans le cadre d'accueil détermine l'insertion sociale des enfants démunis et vulnérables, mais certains n'ont pas des cadres d'accueils digne et capable de faire l'insertion des enfants. Parmi ces cadres, SOS Villages d'Enfants de N'Djamena est capable dans le contexte des personnes ressources, des structures d'accueil et la structure d'accompagnement. Même si les informations des Enquêtés ressortent que le SOS Villages n'a pas assez des structures d'accueil, nous pouvons dire que à travers ces structures que l'insertion sociale de plusieurs Enfants qui ont passé par ce centre étaient réussis. Plusieurs témoignent cette réussite. Du point de vue financier, le SOS Villages d'Enfants de N'Djamena est le seul centre d'insertion sociale reconnue sur le plan International d'où le regard de plusieurs ONG Internationales et locales pour les subventions, les Dons, les legs, les cadeaux etc. c'est ce qui a pu le domaine d'accueil, à assurer l'insertion totale des enfants placés au SOS

Villages.

Ainsi nous pouvons conclure que la première hypothèse qui a évoqué la réponse de la réussite, l'insertion sociale est confirmée.

**Hypothèse Hs3** : Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières. Sont repartis entre autres :

- Volet insertion et réinsertion sociale
- Volet partenaire et service de subvention
- Et enfin volet de structure d'accompagnement.

Ces trois (3) mécanismes qui accompagnent à l'insertion sociale des enfants placés au SOS Villages. Parlant du volet insertion, nous pouvons signaler que cette partie s'organise de la manière où les personnels de SOS Villages accordent la notion plus de la capacité qui se traduit à la compétence, à l'habileté aux gestions et à l'exercice de faire quelque chose. La capacité signifie une étude sur la dynamique et stratégie de faire quelque chose. Ainsi, les personnels de SOS Villages utilisent comme mécanisme d'accompagnement, la capacité organisationnelle, ils apprennent aux enfants comment s'organiser à une vie collective. Cette apprentissage permet à ces derniers de s'adapter au savoir vivre, savoir-faire et savoir être en société.

Quant au volet partenaire ou encore service de subvention, il finance les formations dans le contexte de la cohabitation sociale, ces formations orientent et guident les enfants de SOS Villages à s'imprégner de la réalité sociale.

Enfin, le volet de structure d'accompagnement qui permet de faire l'insertion sociale. Ces structures sont entre autres :

- Ecole Primaire
- Centre médical
- Villages d'Enfants SOS
- Renforcement de la Famille.

L'Ecole assure son rôle, qui est aussi la socialisation. Les acteurs de l'éducation à travers l'école apprennent aux enfants à faire la socialisation.

Le centre médical est l'un de mécanisme d'accompagnement, un accompagnement

sanitaire mais pas social.

Villages d'Enfants SOS est une structure phare de l'insertion sociale, à cet endroit les enfants se socialisent, se familiarisent. On les conditionne à la constitution de tout commun (dormir ensemble, manger ensemble, jouer ensemble, se divertir ensemble, se fréquenter etc.).

Le renforcement de la Famille est une occasion permettant de faire la socialisation de ces derniers. Les enfants qui bénéficient du renforcement de la famille ont un calendrier des activités qui les réunissent tels que : les formations, les journées de détente, les fêtes, les funérailles etc...

Ainsi nous pouvons signaler qu'autour de ces quatre points :( Ecole Primaire, Centre médical, SOS Villages d'Enfants et le Renforcement de la Famille) que les mécanismes d'accompagnement à la réinsertion sociale réalisent.

## **6.2 PLAN DU PROJET PROPOSE AU CENTRE SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA**

1. Introduction
  2. Le but du projet
  3. Clarification du projet
  4. Justification du projet
  5. Analyse du projet
  6. Gestion (Ressources humaines matérielles et financières)
  7. Durée du projet
  8. Avantage du projet
  9. Suivi du projet
  10. Bilan du projet
- Conclusion

## **1. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT**

*L'accompagnement de l'enfant dans un contexte éducatif signifie que l'adulte part de ce que l'enfant « est » et de ce qu'il « fait » pour définir son intervention. L'adulte se place, ni devant l'enfant pour le protéger, ni derrière lui pour le pousser à agir mais bien à côté de lui pour lui offrir le soutien dont il a besoin et mettre en place les conditions nécessaires à son épanouissement. Cela suppose au départ que l'adulte reconnaisse que chaque enfant porte en lui le potentiel de développement qui lui permet de se construire et de se définir comme personne. L'adulte est un partenaire de jeu, un partenaire de loi et un partenaire de sécurité. Il soutient le jeu de l'enfant tout en faisant respecter les consignes.*

*1. Le but du projet : Est d'aider les enfants aboutir à leur projet, on compte sur les ONG pour atteindre leur projet sans pensé à leur accompagnement.*

*2. Clarification du projet : C'est un projet académique permet à aider le centre SOS et les personnels pour certaines activités qui font souvent et manque certaine point qui peut aider ces enfants à mieux se sentir dans le centre avec d'autres enfants.*

*3. Justification du projet : Dans le domaine de financière SOS villages d'enfants du Tchad est bien placé mais prendre en compte l'accompagnement de ces enfants vulnérables SOS est mal organisé.*

*4. Analyse du projet : L'idée de faire quelque chose et va aider ces enfants à réussir leur projet les ONG investissent, sans toutefois tenu compte de l'accompagnement de ces enfants*

*5. Gestion du projet : J'ai fourni d'effort pour établir un projet d'accompagnement.  
Période avant le projet :*

*La gestion des ressources humaines pour ce projet nous pouvons faire appel à ;*

*2. Psychologues : est appelé à passer les textes permettra de prendre en compte le volet de la santé mentale (texte de la personnalité)*

*1. Sociologue ; joue l'intermédiaire entre les parents biologique et les responsable du centre dans la période du projet d'accompagnement*

*1. Educateur spécialisé : S'occupe du volet des troubles éducatifs en période du projet.*

*1. Assistance sociale : S'occupe des matérielles (par exemple le lit, draps,)*

*La gestion propre du projet : précise le temps 6mois activités amenés (orientations, conseils, focus, causeries, débat, formation)*

*6. La durée du projet : Nous jugerons que ce projet s'installer à une durée de 6 mois*

*7. Avantage du projet : Le projet à 4 avantages : sera au bénéfice des enfants du SOS villages, des personnels, les employés et a initiatrice de ce projet.*

*8. Suivi : Le projet peuvent être absolument suivi à cela nous comptons recrutes un*

agent de suivi et évaluation que fera son travail tout au long de la durée du projet.

9. Bilan du projet : Permet de faire le récapitulatif de toutes activités de la durée du projet. Ainsi nous allons après la réalisation du projet faire le bilan de ce projet d'accompagnement.

Conclusion : Nous pouvons dire que le projet d'accompagnement permet à ces enfants être autonomes. Cependant, accompagner l'enfant c'est aussi le soutenir dans l'apprentissage du dialogue qui lui permettra d'entrer en relation avec les autres. Le niveau de développement du jeune enfant l'amène à utiliser des gestes instinctifs comme arracher un jouet plutôt que de le demander et ces comportements s'est compteront progressivement en même temps qu'augmentera la capacité à parler. Pour cette raison, l'adulte limitera les situations conflictuelles chez les très jeunes enfants en leur donnant suffisamment d'espace et de matériel. Pour les autres, il laissera la parole à l'enfant pour qu'il apprenne à exprimer ses besoins, en lui fournissant des mots pour l'aider à « dire » lorsque nécessaire et en se faisant parfois son interprète pour l'aider à se faire comprendre. Enfin, l'utilisation des renforcements comme la verbalisation des comportements positifs de l'enfant est de mise pour souligner les acquisitions de l'enfant et ses progrès dans sa vie relationnelle.

## **2. PROJET PEDAGOGIQUE**

Les projets éducatifs naissent des expériences de vie des enfants et de leurs champs d'intérêt. Ils prennent leur envolée dans les idées que proposent les enfants, dans un événement communautaire qui les intéresse ou dans une situation imprévue qui pique leur curiosité. Les projets éducatifs représentent une occasion pour l'éducatrice d'éveiller, chez les enfants, le plaisir de la découverte, de l'apprentissage et de la création. Les projets sont toujours encadrés par une pédagogie ludique et éclectique appropriée au développement des jeunes enfants. Les projets éducatifs sont très avantageux pour les enfants. Ils leur permettent d'approfondir leurs connaissances, de perfectionner leurs habiletés et de découvrir le monde qui les entoure. Ils facilitent la collaboration à partir d'intérêts communs. Ils développent la concentration et la persévérance à une tâche. Ils éveillent la curiosité. Ils développent l'observation stratégique, la réflexion et les stratégies cognitives. Ils favorisent l'acquisition d'attitudes positives par rapport à la découverte, à l'apprentissage et à la création.

1. Le but du projet : Est une synergie dynamique et harmonieuse des champs d'intérêt, des habiletés et des connaissances antérieures des enfants avec des domaines aussi variés que le langage et la littérature, le théâtre et les arts dramatiques, l'expression artistique (arts plastiques ou arts visuels), l'expression musicale, l'expression corporelle, les mathématiques, les sciences

naturelles, les sciences humaines, les technologies ou autres.

2. La clarification du projet : S'appuie sur des valeurs : l'épanouissement de l'enfant et du jeune, l'acquisition progressive de l'autonomie, de la tolérance et de la solidarité, dans le respect de l'environnement.

3. Justification du projet : Ces valeurs sont interdépendantes et complémentaires. Il est donc essentiel de les prendre en compte simultanément dans les actions éducatives. De plus, elles ne peuvent se traduire que dans un cadre préalable et explicite, appelé à s'élargir au fur et à mesure du développement de l'enfant ou du jeune et qu'il doit progressivement.

4. Analyse du projet : L'épanouissement de l'enfant est d'abord conditionné par la prise en compte de ses repères stables besoins, que ceux-ci soient exprimés ou qu'ils soient relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge, son degré de maturité ou à sa spécificité sociale et culturelle.

5. Gestion du projet : J'ai essayé de faire quelque chose pour aider ces enfants à mettre ces cultures et ces valeurs en pratique. La gestion propre du projet précise le temps 6 mois les activités amènes (orientation, conseil, focus, causeries, débat etc..). La gestion des ressources humaines matérielles et financières : nous pouvons faire l'appel à un pédagogue pour faire son travail durant du projet.

6. La durée du projet : Nous suggérons que ce projet est la durée de 6 mois

7. Avantage du projet : Sera au bénéfice des enfants du centre SOS villages d'enfants de N'Djamena et les éducateurs du centre, les employés et à l'initiatrice.

8. Suivi du sujet : Le projet peut être absolument suivi à cela nous comptons avoir recruté une spécialité en éducation qui fera son travail au long de la durée du projet

9. Le bilan du projet : Permet de faire récapitulatif de toutes les activités durant du projet.

Conclusion : Pour répondre à ces notions éducatives, l'enfant et le jeune doivent notamment apprendre à défendre une décision collective qui peut être différente de son choix personnel, prendre part aux responsabilités nécessaires pour la réussite du groupe. Cela induit de la part des adultes d'accorder à chacun, suivant ses demandes, les temps et espaces nécessaires d'écoute, de réconfort et de régulation dans les situations de demandes, de souffrance sociale, mais aussi d'être vigilant à toutes formes d'exclusions sociales, culturelles, économiques.

### **3. PROJET DE CAHIER DE CHARGE**

Le Village d'enfants SOS accueille majoritairement des frères et sœurs. Chaque enfant est considéré dans sa globalité et perçu comme inscrit dans une histoire singulière qu'il est nécessaire de respecter. C'est à partir de la connaissance de la situation que se construit un

accompagnement individualisé qui doit aider l'enfant, mais aussi sa famille, à envisager l'avenir, et donc la vie après le placement. L'enfant, lors de son arrivée, est accueilli dans un groupe de 6 ou 10 enfants, avec ses frères et sœurs si cela est possible.

1. Le but du projet : Cahier de charge pour le centre SOS village d'enfants du Tchad est pour une année.
2. Clarification du projet : Les activités que SOS fait avant nous : activité quotidienne (journée international des enfants et l'anniversaire du centre)
3. Justification du projet : On parle du cahier de charge (activité extrascolaire, sortir récréative, camp, journée de compétition, journée de brasage)
4. Analyse du projet : L'idée de faire quelque chose pour divertir un peu ces enfants du centre SOS village d'enfants du Tchad.
5. Gestion du projet : J'ai fourni l'effort pour établir un projet de cahier de charge du centre SOS village d'enfant. Période avant le projet : compétente du déroulement du projet .La gestion propre du projet : précise le temps 6 mois les activités amènes (collecte de don, l'aide de ONG, l'organisation des personnels,). La gestion des ressources humaines matérielles et financières : nous pouvons faire l'appel à l'assistance sociale pour faire son travail durant du projet.
6. La durée du projet : nous jugerons que ce projet à une durée de 6mois
7. Avantage du projet : Le projet a 4 avantages à savoir : Sera au bénéfice des enfants du SOS village, des personnels, les employés et à l'initiatrice.
8. Suivi du projet : le projet peuvent être suivi a cela nous comptons à recruter une assistance sociale pour faire son travail au long du durée du projet.
9. Bilan du projet : permet de faire le récapitulatif de toutes les activités de la durée du projet. Ainsi nous allons après la réalisation du projet le bilan du cahier de charge des enfants du centre de SOS village d'enfants du Tchad.

Conclusion : Cette permanence relationnelle procure repères et étayage pour que les jeunes se réapproprient leur place de pré-majeur, ou futur adulte et puissent se confronter aux exigences de la vie en société en toute confiance. Selon le degré d'autonomie et les projets de chaque jeune, les actions éducatives sont adaptées et réajustées. Savoir entretenir son espace de vie, confectionner des repas, gérer un budget, prendre soin de sa santé, suivre sa scolarité, s'impliquer dans les démarches administratives, faire des recherches d'emploi de façon adaptée et organisée n'est pas inné. L'éducateur intervient, guide, accompagne, fait avec si nécessaire afin que le jeune apprenne et ait suffisamment confiance en lui pour faire seul.

#### 4. PROJET DES DROITS DE L'ENFANT

Les Centres d'Accueil de par leur vocation, celle de préserver l'intérêt supérieur de l'enfant, apportent une aide salubre dans le cadre de la protection de l'enfant et par là même, à l'avancée de la concrétisation de l'application des droits de l'enfant. Centre d'Accueil est ici entendu comme étant une organisation agréée par l'Etat prenant en charge un enfant vulnérable hors du milieu familial. Selon le Décret n° 2006-0596 du 10 Août 2006 fixant les modalités d'application de la loi n°2005-014 du 07 septembre 2005 relative à l'adoption, *Art. 14* « *Un centre d'accueil agréé est une structure nécessairement à vocation sociale, autorisé à prendre en charge des enfants en situation difficile, vulnérables ou orphelins* ». Un enfant est dit en situation difficile lorsqu'il y a compromission avérée de la sécurité, ou de la santé, ou de la moralité ou encore des conditions d'éducation de celui-ci, tels que les cas de maltraitance, sous-alimentation, non scolarisation et autres faits de non-respect des droits de l'enfant.

1. Le but du projet : Aider ces enfants à reconnaître leurs droits
2. La clarification du projet : Tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception. L'Etat a l'obligation de protéger l'enfant contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits.
3. Justification du projet : L'enfant est défini comme tout être humain de moins de 18 ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt.
4. Analyse du projet : L'idée est de créer quelque chose qui va aider ces enfants à reconnaître leurs droits et de mettre en pratique pour leur bien-être .
5. Gestion du projet : J'ai fourni d'effort pour établir un projet des droits de l'enfant

Période avant le projet : la gestion propre du projet, la gestion des ressources humaines matérielles et financières. Faire les papiers administratifs, signaler les autorités compétentes du déroulement. La gestion propre du projet précise le temps 6mois activités amenés (orientation, conseil, focus, causerie, débat, formation).

6. La durée du projet : Nous jugerons que ce projet est la durée de 6mois
7. Avantage du projet : Le projet à 4avantages à savoir : Sera au bénéfice des enfants du centre, des personnels, employés et à l'initiatrice.
8. Suivi du projet : Le projet peuvent être absolument suivi à cela nous comptons recruter un agent juriste de suivi et évaluation qui fera son travail durant le projet.
9. Bilan du projet : Permet de faire récapitulatif de toutes les activités de la durée du projet.

**Conclusion :** Nous pouvons dire que certains documents désignent aussi « enfant en situation difficile » par le terme « enfant en danger » quoique cette appellation fasse plus souvent appel à la maltraitance. En ce sens il pourrait y avoir confusion car qui dit maltraitance dit mauvais traitement et par conséquent comportement brutal. Comme les dangers auxquels les enfants sont exposés ne sont pas uniquement de l'ordre de la violence, il est plus judicieux.

### **6.3. SUGGESTIONS ET / OU RECOMMANDATIONS**

Au terme de cette étude, nous constatons en fait que les enfants orphelins font face à des nombreuses difficultés. Ne dit-on souvent qu'une œuvre humaine n'est parfaite, mais le souci de tous est le continué d'amélioration pour tendre ou être plus vers l'idéal ou l'excellence. Nous avons donc trouvé que, certaines suggestions sont nécessaires ou indispensables pour améliorer les conditions de vie de ses enfants orphelins de SOS Villages d'Enfants de N'Djamena. Nos suggestions s'adressent ainsi aux pouvoirs publics, à la hiérarchie de SOS Villages d'Enfants.

#### **6.3.1. A l'endroit du gouvernement**

Aussi, tout en louant les efforts de la communauté de doter le Tchad des structures d'encadrement de l'enfance orphelin, à l'instar de SOS Village d'Enfant, il est souhaitable que l'accent soit mis sur le placement dans les familles d'accueil, c'est-à-dire maintenir l'enfant en famille parce que c'est le cadre idoine pour l'épanouissement d'un enfant, que les parents reçoivent adopter les politiques visant à soutenir les familles pauvres.

- ❖ Les Etats devraient adopter les politiques visant à soutenir les familles pauvres et leurs responsabilités à l'égard des enfants ;
- ❖ Renforcer les partenariats et les complémentarités avec d'autres acteurs humanitaires pour garantir la protection des enfants ;
- ❖ Les Etats devraient élaborer et appliquer des politiques cohérentes et complémentaire, axé sur la famille, pour promouvoir et renforcer l'aptitude des parents à s'occuper de leurs enfants ;
- ❖ Les Etats doivent mettre en œuvre des mesures efficaces pour empêcher que les enfants soient abandonnés, confiés, séparés de leur famille ;

- ❖ De même, il serait souhaitable que les mécanismes de contrôle accentués en vue de prévenir et de gérer les situations qui peuvent subvenir dans l'encadrement des enfants en détresse.

### **6.3.2. A l'endroit de l'administration du SOS Village d'Enfant de N'Djamena**

- ❖ Les enfants vivants à SOS Village d'Enfants, dont toutes couchent familiales ne sont pas connues, rejoignent leurs parents car la famille demeure le cadre idoine pour la structuration de personnalité de l'enfant.
- ❖ Que le programme de renforcement de la famille actuellement en vigueur au SOS Village d'Enfants soit étendue dans les autres familles nécessiteuses en vue de permettre aux familles de mieux encadrer les enfants en communauté.
- ❖ Il faudra par ailleurs de renforcer l'équipe d'encadrement d'enfants dans le village avec le recrutement des éducateurs spécialisées charges de la prise en charge des enfants présentant détresse.
- ❖ Tout retrait de l'enfant à sa famille doit être considéré comme une mesure de dernier recours. A cet effet seuls les enfants privés de protection parentale ou ayant perdu de vivre en famille d'origine doivent être admis dans les familles SOS.
- ❖ Que les enfants qui vivent dans le Centre SOS et qui n'ont pas de couches familiales connues, puissent bénéficier de la procédure d'adoption actuellement en vigueur au Tchad.

## **CONCLUSION GENERALE**

Parvenu au terme de notre travail dont objectif principal est de voir les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins de SOS villages d'enfants de N'Djamena. Notre étude s'est effectuée dans la ville de N'Djamena où nous avons administré notre grille d'entretien à 11 participants dont 6 personnels de SOS Villages d'Enfants et 5 enfants sur le placement dans les familles d'accueil qui offrent des informations. En répondant à la question de savoir quels sont les déterminants d'une insertion sociale efficiente des enfants orphelins placés dans les familles d'accueil par SOS Villages d'Enfants de N'Djamena ? Nos hypothèses de recherche ont clairement été confirmées. Il en ressort que :

Les enfants orphelins participent aux processus d'ajustement constants qui animent, perpétuent et transforment la société Danhoundo, (2014). Ils ont leur propre réalité qui ne saurait être réduite à celle des adultes Sirota, (2006) ; de Suremain et al, (2014). Les enfants orphelins constituent des membres à part entière de leur société et s'inscrivent dans une socialisation interprétative Danhoundo, (2014). Suremain et al, (2014), En effet, selon James et Prout (1990), il est nécessaire de considérer la catégorie des enfants en général et celle des enfants orphelins en particulier comme une variable sociale d'analyse inséparable des autres variables telles que le genre, l'ethnie, la parenté. Il est tout de même nécessaire de souligner la spécificité de chaque cas d'enfant orphelin (Lallemand, 1993). Cette spécificité est liée à la diversité des histoires familiales et à l'environnement social.

Pour l'hypothèse de recherche **Hs1** : Les missions de SOS villages d'enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins par le suivi des enfants jusqu'à leur retour en famille , le centre SOS Villages d'enfants de N'Djamena a pour mission la relation d'aide aux enfants orphelins placés aux centre SOS Villages, outre il assure que ces enfants sont bien inscrits, participent au développement local, autre mission est de plaider auprès des ONG et gouvernementales pour l'aide et les subventions permettant de préparer le devenir de ces derniers. Ce qui confirme l'hypothese1.

Pour Hypothèse de recherche **Hs2** : Le cadre d'accueil de SOS Villages d'Enfants pour faciliter l'insertion sociale des enfants orphelins en recréant la chaleur familiale entre enfants vivant en communauté et ceux vivant en famille. La capitale Tchadienne qui nous a servi à tant que champ de recherche compte plusieurs centres d'accueils et orphelinats qui œuvrent dans le cadre de l'insertion sociale des enfants démunis et vulnérables, mais certains n'ont pas des cadres d'accueils digne et capable de faire l'insertion des enfants. Parmi ces cadres, SOS Villages d'Enfants de N'Djamena est capable dans le contexte des personnes ressources, des

structures d'accueil. Ce qui confirme l'hypothèse 2

Pour hypothèse **Hs3** : Les mécanismes d'accompagnement de SOS Villages d'Enfants déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins placés par la mobilisation des ressources matérielles humaines et financières.

L'accompagnement est l'une de la mission de SOS Villages et les mécanismes sont repartis entre autres :

- Volet insertion et réinsertion sociale,
- Volet partenaire et service de subvention
- Et enfin volet de structure d'accompagnement.

Ce qui confirme l'hypothèse 3

Par ailleurs, de l'analyse de la situation des enfants orphelins dans les domaines de la survie, la protection, le développement et la participation de l'enfant, il convient de retenir que le Tchad : a créé au sein du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille une Direction de l'enfance. Celle-ci est l'organe technique chargé d'élaborer les plans d'actions et programmes en faveur de l'enfant. Outre la Direction de l'enfance du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, le Ministère de la Justice loge en son sein, une Direction de la Protection et du suivi judiciaire de l'enfant.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## ❖ Dictionnaires

Doron et Parot (2004). Dictionnaire de psychologie. Paris : PUF.

Quillet. (1975). Dictionnaire encyclopédique, vol 10, éd 1er trimestre.

Sillmy, N. (2006). Paris : Dictionnaire de psychologie.

## ❖ Rapports et journaux

Herman, G. (s.d.). *SOS Villages d'Enfants international*.

Laforest. (2011). Guide d'organisation d'entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés, ol.1 1(4), pp.8-13. ISSN : 1917-8506.

N'Djamena HEBDO. Cefod Gouvernement protection de l'enfant SOS villages d'enfants Tchad. Décembre 2020.

Flammant, C. (2018). *Orphelins : de qui parle-t-on ?* Le vécu de jeunes après le décès d'un (des) parent(s), Actes de la journée d'étude, La fondation OCIRP, pp8-11.

Quedeney, N. (2013). Violences conjugales et attachement des jeunes enfants vol 53. P27.

Tribble, D. (2014). « L'approche Delphi : Application dans la conception d'un outil clinique en réadaptation au travail en santé mentale, Presses de l'Université du Québec.

UNICEF. (2002). *Un rapport commun sur les estimations du nombre d'orphelins et les stratégies de programmes*. TVT Associates/The Synergy Project for USAID, ONUSIDA.

UNICEF. (2007). « Enfants et SIDA ». *Un bilan de la situation*. Genève : Actions et progrès au cours de la première année d'Unissons-nous pour les enfants contre le SIDA, 44 pages.

UNICEF. (2014). *Rapport initial et les premier, deuxième, troisième, quatrième rapports de*

*la république du Tchad relatif à la mise en œuvre de CADBE.*

Rabouam, C., & Moralès-Huet, M. (2002). « Soins parentaux et attachements. Villages d'Enfants SOS ». (2002). *Qui sommes-nous ?* Villages d'Enfants SOS. (2004). Manuel pour l'organisation SOS Village d'Enfants.

Ric, F et goslint. P (1996). Psychologie sociale : approches du sujet social et des relations interpersonnelles.

Zaouche-Gaudron, C. (1995). « Influence de la différenciation paternelle sur l'interaction père enfant et sur les conduites sociales entre pairs ». Modes d'interaction et de communication chez l'enfant jeune, *Actes du XIIIème Colloque du Groupe Francophone d'Etudes du Développement de l'Enfant Jeune (GRO.FR. E.D.)*, 26 & 27 Mai.

#### ❖ **Memoires et Theses**

Bisaillon, C. (2008). « *Attachement et adaptation socio émotionnelle chez des enfants hébergés en centre jeunesse* ». Thèse doctorat Montréal (Québec Canada), Université du Québec.

Bédard, J. (2015). « *Les représentations mentales de soi et des autres de l'enfant négligé d'âge préscolaire ayant vécu l'expérience du placement en famille d'accueil* ». (Thèse doctorat), Université du Québec.

Deniger et al (2011). Le capital social comment outil d'intervention : accès et mobilisation dans une école secondaire en milieu favorisé et multiethnique. (Thèse doctorat) Université de Montréal.

Dozier, M. (2005). « *Les interventions portant sur l'attachement et leur impact sur la qualité de l'attachement chez les nourrissons et les jeunes enfants* ». University of Delaware, US.

Morin, S. (2015). « *Facteurs d'échec et de réussite du placement : perception des familles d'accueil* ». (Thèse Doctorat), Université du Québec.

Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Cyr, M., Cyr, F., et Frappier, J.-Y. (2000). « *Portrait des jeunes inscrits à la prise en charge des centres jeunesse du Québec et description des services reçus au cours des premiers mois* ». Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance.

St-Pierre, A., et Tarabulsky, G. (2016). « *Attachement des enfants en famille d'accueil : contribution de la santé mentale et de la sensibilité interactive du parent d'accueil ainsi que des caractéristiques du placement* ». (Thèse doctoral), Université Laval.

Yekeye. (2001, p. 19). *Etude comparative entre la NAP lecture et de méthode traditionnelle dans la compréhension du texte par les élèves, ENIEG de Mfou, Yaoundé.*

#### ❖ **Ouvrages (généraux et scientifiques)**

Ainsworth, M.D.S., Blehar, M.C., Waters, E. et Wall, S. (1978). *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation*". Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Ainsworth, S., Blehar, C., Waters, E. et Wall, S. (1978). « *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation* ». Hillsdale, NJ : Erlbaum.

Allard, C. (2007). *Pour réussir le placement familial. Issy-les Moulineaux. ESF éditeur, collection « Actions sociale / Référence »*

Bowlby, J. (1969). *Attachment et perte vol. 1, L'attachement*, Paris, PUF

Bowlby, J. (1973). *Attachment and Loss, Vol. 2: Separation*. New York: Basic Books.

Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte, vol. 1 : L'attachement*. Paris: PUF.

Cohen, L., Manlon, L.& Morrison, K. (2018). *Research methods in education*. 8<sup>th</sup> edition, routledge Taylor & Francis Group, London and New York.

Cohen, L., Manton, L.& Morisson, K. (2007). *Research methods in education*. 6<sup>th</sup> edition,

routledge.

Dozier, M., Albus, K.E., Stovall, K.C., et Bates, B.C. (2000). *Attachment for infants in foster care: The role of caregiver state of mind*. Manuscript submitted for publication.

Guedeney. (2006). « *Attachement et trouble du comportement* ». Paris : Prestiges psy, vol 45, n°1, pp87-97.

Poutois et Desmet. (1997). « *Le paradigme des 12 besoins : l'éducation postmoderne* ». Paris: PUF, pp201.

Lamb, M. E., & Sutton-Smith, B.(1982). « *Sibling relationships: Their nature and significance across the lifespan* ». Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Lamb, M. E. (1996): « *The role of the father in child development* » (3ème ed.), Wile.

Lazarus, R. S., et Folkman, S. (1984). « *Stress. Appraisal and coping* ». New York, N.Y. Springer.

Miljkovitch, R. (2001). « *L'attachement au cours de la vie* ». Paris : PUF

Tremblay, R. (2008). « *Prévenir la violence dès la petite enfance*. Paris Odile Jacob.

Taylor & Francis Group. London and New Dumas, J. E. (2013) ». *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (4e éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

#### ❖ **Articles Scientifiques**

Ackerman, J.P. et Dozier, M. (2005). « The influence of foster parent investment on Children's representations of self and attachment figures ». *Applied Developmental Psychology*, 26, 507-520.doi : 10.1016/j.appdev-2005.06.003.

Ainsworth, M. D. S. (1985). « Attachments across the life-span ». *Bulletin of the New-York academy of medicine*, 61(9), 792-811.

Amis, J.T. Slack & C.R. Hinings (2004). « Strategic Change and the Role of Interests, Power, and Organizational Capacity », *Journal of Sport Management*, vol. 18, no 2,

p. 158-198.

Azioun, S. & Mehdi.S. (2018), L'entretien de recherche dit "semi-directif", dans les domaines des sciences humaines et sociales, 3(1), pp.30-42. Url:<http://dspace.Univ-mesiladz.dz : 8080/xmlui/handle/123456890/18349>.

Baribeau, C & Chantal, R. (2012). « L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la revue des sciences de l'éducation » *revue des sciences de l'éducation*, 38(1), pp.23-45. Doi: <http://doi.org/10.7202/1016748ar>.

Bennebroek Gravenhorst, K. M., R. A. Werkman & J. J. Boonstra (2003). « The Change Capacity of Organisations: General Assessment and Five Configurations », *Applied Psychology: An International Review*, vol. 52, no 1, p. 83-105.

Bernier, A., Ackerman, J. P., et Stovall-McClough, C. K. (2004). "Predicting the quality of attachment relationships in foster care dyads from infants' initial behaviors upon placement". *Infant Behavior and Development*, 27, 366-381. Doi: 10.1036/j.in flash 2004.01.001.

Cassidy, J. (2000). « The complexity of the caregiving system: a perspective from attachment theory ». *Psychological inquiry*, 11(2), 86-91. [WWW.jstor.org/stable/1449019](http://WWW.jstor.org/stable/1449019).

Crittenden, P. (1990). « Internal représentationnel models of attachment relationships ». *Infant Mental Health Journal*, 11, 259-277. Doi: 10.1080 /1461673080246133.

Chisholm, K., Carter, M. C., Ames, E. W., et Morison, S. J. (1995). « Attachment security and indiscriminately friendly behaviour in children adopted from Romanian orphanages" *Development and Psychopathology*, 7, 283-294. Doi: 10.1017/S0954579400006507.

Cole, S. (2005a)." Foster Caregiver Motivation and Infant Attachment: How do reasons for fostering affect relationships?" *Child and Adolescent Social Work Journal*, 22(5-6), 441-457. <https://doi.org/10.1007/s10560-005-0021-x>.

- Cole, S. (2005b). « Infants in foster care: Relational and environmental factors affecting attachment ». *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 23(1), 43-61.
- Cyr, C., Euser, E. M., Bakermans-Kranenburg, M. J., et van IJzendoorn, M. H. (2010). "Attachment security and disorganization in maltreating and high-risk families: A series of meta-analyses". *Développement and Psychopathology*, 22, 87-108 York.
- Dubois-Comtois, K., Cyr, C., Vandal, C., et Moss, E. (2012). « Le placement en famille d'accueil : vulnérabilité socioaffective de l'enfant ». *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent : Applications pratiques et cliniques* (pp. 29-50). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dozier, M. et Sepulveda, S. (2004). « Foster mother state of mind and treatment use: Different challenges for different people ». *Infant Mental Health Journal*, 25(4), 368-378. <https://doi.org/10.1002/imhj.20011>.
- Dozier, M., Higley, E., Albus, K.E. et Nutter, A. (2002). « Intervening with foster infants' caregivers: targeting three critical needs ». *Infant mental health journal*, 23(5), 541-554.
- Dozier, M., Stovall, K.C., Albus, K.E et Bates, B. (2001). « Attachment for infants in foster care: The role of caregiver state of mind ». *Child development*, 72, 1467-1477. Doi 10.1111/1467-8624.00360.
- Dumais, M., Cyr, C., et Michel, G. (2014). « L'attachement chez les enfants institutionnalisés : une recension narrative et méta-analytique des études sur les facteurs de risque ». *Revue Européenne de Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology*, 64(4), 181-194.
- Dumez, H. (2010). « La description : point aveugle de la recherche qualitative », *le libello d'Aegis*, 6(2), 28-43 . <http://halarchives-ouvertes.fr/hal-00546141>.
- Egeland, B., Sroufe, L. A., et Erickson, M. (1983). "The developmental consequence of different patterns of maltreatment". *Child Abuse and Neglect*, 7, 459-469. Doi

10.1016/0145-2134(83)90053-4.

Etikan, I., Musa, S. A. & Alkassim, R. S. (2016). "Comparison of convenience sampling and purposive sampling". *American Journal of Theoretical and Applied Statistics*, 5(1), pp.1-4. Doi: 10.11648/j.ajtas.20160501.11.

Éthier, L. S. (1999). « La négligence et la violence envers les enfants ». Dans E. Habimana, L. Ethier, D. Petot, et M. Tousignant (EDS), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative*. Montréal, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.

Gauthier, Y., Fortin, G., et Jéliu, G. (2004). « Applications cliniques de la théorie de l'attachement pour les enfants en famille d'accueil : importance de la continuité ». *Devenir*, 16(2), 109.

Grawitz, M. (2001). *Méthode en science sociale*. Paris: Dalloz 11e ed., p.443.

Howes C. (1999). « Attachment relationships in the context of multiple caregivers ». In M. E. Lamb (Ed.) *Parenting and Child Development in « Nontraditional » Families*, (pp.671-687). USA: Lawrence Erlbaum associates, Inc. Publisher.

Oosterman, M., Schuengel, C., Slot, N. W., Bullens, R. A. R., et Doreleijers, T. A. H. (2007). Disruptions in Foster care: A review and meta-analysis. *Children and Youth Services Review*, 29, 53-76.

Poisson. Y. (1983). « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation, populations ». *Centerfocus*, 1(5), pp.56-68. URI : [id.erudit.org/iderudit/900420ar](http://id.erudit.org/iderudit/900420ar), Doi : 10.7202/900420ar

Pierrehumbert, B. (2003). « *Le premier lien, la théorie de l'attachements* ». Paris : Odile Jacob.

Pierrehumbert, B. (1998). « Le colloque imaginaire : une génération plus tard ». *Enfance*, 3, 3-12. <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01498798>.



- Klarner, P., G. Probst & R. Soparnot (2008). « Organizational Change Capacity in Public Services: The Case of the World Health Organization », *Journal of Change Management*, vol. 8, no 1, p. 57-72.
- Lamb, M. E. (1977): « The development of mother-infant and father-infant attachments in the second year of life ». *Developmental Psychology*, 13, 637-648. Doi 10.1037/0012-1649.13.6.637.
- Meyer, C. B. & I. G. Stensaker (2006). « Developing Capacity for Change », *Journal of Change Management*, vol.6, no 2, p. 217-231.
- Montmarault, E., et Paquette, G. (2005). « Assurer des liens affectifs et stables aux enfants par « l'élaboration d'un projet de vie permanent ». *Dialogue*, 167(1), 39.
- Montagner, H. (1988). « *L'attachement* ». *Les débuts de la tendresse*, Paris.
- Montagner, H. (1995). « Attachement, tendresses et vicissitudes ». Les compétences-socles de l'enfant, *Maltraitance : maintien du lien ?* 65-98.
- N'Da P. (2015). « Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article ». L'harmattan ; New Directions, *Contemporary Educational Psychology*, 127 (25), pp. 54-67. Doi: 10.1006/ceps.1999.1020.
- Noël, L. (2003). « Je m'attache, nous nous attachons : le lien entre un enfant et ses parents ». *Sciences et cultures*, Montréal, 270p.
- Van IJzendoorn, M. H., Palacios, J., Sonuga-Barke, E. J. S., Gunnar, M. R., Vorria, P., McCall, R. B., et al. (2011). « Children in institutional care: Delayed development and resilience ». *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 76, 8-30.
- Wanlin, P. (2007.), « l'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », *Recherche Qualitatives*, n°3, p.249

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1: AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT D'EDUCATION  
SPECIALISEE



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

Le Doyen  
The Dean

N°..209...../22/UYI/FSE/VDSSE

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **MEMADJI Alphonsine**, Matricule **20V3561** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *EDUCATION SPECIALISEE*, Option : *HANDICAP SOCIAL ET CONSEIL*.

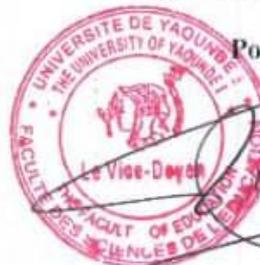
L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Dr. BIOS NELEM Christian**. Son sujet est intitulé : « *Placement dans les familles d'accueil et insertion sociale des enfants orphelins : cas SOS village d'enfant de N'Djamena* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le. 20 AVR. 2022.....

Pour le Doyen et par ordre



UNGO Etienne  
Professeur

## ANNEXE 2: L'ACCORD DU RECHERCHE



BP 113 Quartier N'djari  
N'Djamena – Tchad  
Tél.: +235 2251 77 73  
dn@sos-tchad.org

De	<b>Direction Nationale SOS Villages d'Enfants Tchad</b>
A	<b>MEMADJI Alphonsine</b>
Date	<b>19 Mai 2022</b>

N° 040 /SOSVET-DN/mrh&do/2022

**Objet :** Lettre de stage de recherche.

Madame,

Faisant suite à votre demande en date du 20 avril 2022, SOS Villages d'Enfants Tchad a le plaisir de vous accorder un stage de recherche non rémunéré au département du Village à SOS Tchad. La finalité de ce stage est de mettre en pratique les connaissances théoriques dans un cadre professionnel, de consolider votre savoir-faire et de vous familiariser aux supports et aux systèmes de gestion.

Ce stage de recherche est accordé pour une période de **un (01) mois** pour compter du **23 Mai 2022 au 22 Juin 2022 inclus**. Pendant ce stage, le Coordinateur dudit département de Village SOS Tchad, assurera votre supervision. Les tâches et les responsabilités découleront du plan de stage et des objectifs de l'Organisation. Un cahier de charge et un planning vous seront confectionnés par le Coordinateur du Village SOS.

SOS Villages d'Enfants Tchad s'engage à assurer les conditions propices pour le bon déroulement du stage et vous délivrera en fin de stage une attestation précisant la nature et la durée du stage.

Nous vous prions de vous conformer au programme de stage qui sera mis au point avec le Coordinateur du Village SOS. Votre application, initiative et obligation de réserve requises dans le respect et dans l'intérêt de l'Organisation sont attendues. Vous êtes soumis pendant toute la durée du stage à la discipline de SOS Villages d'Enfants Tchad. En cas de manquement à la discipline, SOS Villages d'Enfants Tchad se réserve le droit de mettre fin au stage.

A l'issue de ce stage, vous êtes tenu de produire un rapport d'activités avant le retrait de votre attestation. Le stage se déroulera dans les locaux SOS du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures. Cependant, le caractère spécifique du département du Village SOS donne prérogative au Coordinateur de décider des tranches horaires de travail du stagiaire.

Pendant la période de stage, SOS Villages d'Enfants Tchad ne fournit aucune assurance ni remboursement de frais médicaux.

Nous vous prions de vous rapprocher de l'Assistant RH pour vous informer des modalités de ce stage. Vous signerez le code de conduite, la politique de protection de l'enfant pour cette période de stage qui vous lie à SOS Villages d'Enfants. Toute transgression desdits code, politique et Règlement Intérieur entraînera la résiliation du présent contrat de stage.

Vous souhaitant un bon apprentissage et la bienvenue à SOS Villages d'Enfants, que le séjour au sein de l'Organisation vous soit agréable.

  
**NDOUTABET NGARDOUM Richard**  
Directeur National



*La chaleur d'un foyer pour chaque enfant*

### ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
SPÉCIALISÉE  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
THE FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION  
\*\*\*\*\*

### GRILLE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX PERSONNELS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA

Cher répondant, je suis mademoiselle MEMADJI ALPHONSINE étudiante en handicaps sociaux et conseil de l'éducation. Dans le cadre de mon mémoire de Master 2 en recherche dont le sujet est intitulé « PLACEMENT DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL ET INSERTION SOCIALE DES ENFANTS ORPHELINS : CAS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA »

Je voulais vous poser quelques questions, j'aimerais obtenir des réponses pour bien mener la rédaction de mon mémoire de recherche.

L'objectif de mon étude est de vérifier que les facteurs sociaux liés au placement dans les familles d'accueil déterminent l'insertion sociale des enfants orphelins de SOS villages d'enfants de N'Djamena. Il n'y a pas de bonne ou de bonne mauvaise réponse, vous pouvez répondre le plus sincèrement possible.

Identification du répondant

Situation matrimoniale :

Sexe :

Profession :

Nombre d'années au SOS village d'enfant :

**Theme1 : facteur sociaux liés au placement en famille d'accueil**

**Thème 2 : Missions de SOS**

1. Quelles sont les missions de SOS ?

---

---

---

---

2. Comment se déroulent les processus d'admission de SOS pour des enfants orphelins ?

---

---

---

3. Comment sont –ils placés ?

---

---

---

4. Quels types d'enfants sont placés ?

---

---

---

---

5. Pourquoi sont –ils au SOS Village d'Enfants de N'Djamena ?

---

---

---

6. Quelles sont les raisons avancées par les membres de ces enfants lors de leur placement ?

---

---

---

7. Quels sont les projets pour ces enfants placés au SOS Villages d'Enfants de N'Djamena ?

---

---

-----  
**Thème 3 : cadre d'accueil**

8. Quelles sont les conditions de prise en charge au SOS village d'enfant de N'Djamena et la relation avec la famille biologique ?

-----  
-----  
-----

9. Quelles sont les processus de contribution à l'insertion sociale des enfants orphelins placés de SOS village d'enfant de N'Djamena ?

-----  
-----  
-----  
-----

**Thème 4 : mécanismes d'accompagnement**

10. Quels sont les mécanismes de réinsertion sociale des enfants orphelins placés de SOS ?

-----  
-----  
-----  
-----

11. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans ce centre ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

12. Quelles sont les contraintes éducatives de SOS ?

-----  
-----  
-----  
-----

-----  
-----  
13. Quelles sont les perspectives de SOS ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

14. Comment se déroulent les processus de prise en charge éducative de SOS ?

-----  
-----  
-----  
-----

15. Comment se déroulent les processus de prise en charge sanitaires au SOS ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

16. Quels sont vos partenaires ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

17. Quelles sont vos structures d'accompagnement ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
*Paix – Travail – Patrie*  
\*\*\*\*\*  
**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**  
\*\*\*\*\*  
**FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**  
\*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION**  
**SPÉCIALISÉE**  
\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace – Work – Fatherland*  
\*\*\*\*\*  
**THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I**  
\*\*\*\*\*  
**THE FACULTY OF EDUCATION**  
\*\*\*\*\*  
**DEPARTMENT OF SPECIALIZED**  
**EDUCATION**  
\*\*\*\*\*

**GRILLE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ENFANTS ORPHELINS DE SOS**  
**VILLAGE D'ENFANT DE N'DJAMENA AGE DE 12-17 ANS**

**Identification du répondant**

Age :

Sexe :

Niveau d'étude :

Nombre d'années au SOS village d'enfant :

Question1 : comment vous êtes-vous retrouvé dans ce centre ?

-----  
-----  
-----

Question 2 : vous sentez vous en sécurité dans ce centre d'accueil ?

-----  
-----  
-----

Question3 : Comment trouvez –vous le milieu d'accueil ?

-----  
-----  
-----

Question4 : parlez-nous de votre environnement ?

-----  
-----  
-----

Question5 : parlez-nous de votre relation avec votre famille biologique ?

-----

-----  
-----  
Question6 : quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans ce centre ?

-----  
-----  
Question7 : quelles sont vos attentes dans SOS village d'enfant de N'Djamena ?

-----  
-----  
Question8 : Quelles sont les ONG qui vous aident ?

-----  
-----  
Question9 : Quelles est la qualité de votre logement ?

-----  
-----  
Question10 : Comment sont les relations entre les enfants dans la famille d'accueil ?

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ .....	vi
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE .....	6
1.1- CONTEXTE DE L'ETUDE.....	6
1.2- JUSTIFICATION DE L'ETUDE .....	10
1.3- FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME .....	13
1.4- QUESTIONS DE RECHERCHE .....	14
1.4.1- Question principale.....	15
1.4.2- Questions secondaires .....	15
1.5. LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE.....	15
1.5.1- Hypothèse générale .....	15
1.5.2- Hypothèses spécifiques .....	16
1.6. OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	16
1.6.1- Objectif général .....	16
1.6.2- Objectifs spécifiques .....	16
1.7- INTERET DE L'ETUDE.....	17
1.7 .1. Intérêt scientifique .....	17
1.7.2. Intérêt social.....	17
1.7.3. Intérêt personnel .....	17
1.7. 4. Délimitation de l'étude (éventuellement) .....	17
1 .7. 4.1. Délimitation géographique .....	18

1.7.5. Délimitation thématique .....	18
1.8. DEFINITION DES CONCEPTS .....	18
1.8.1. Famille .....	18
1.8.2. Placement d'enfants.....	19
1.8.3. Famille d'Accueil .....	20
1.8.4. Insertion sociale .....	20
1.8.5. Enfant.....	21
1.8.6. Orphelin .....	22
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE.....	23
2.1. ETAT DES LIEUX .....	23
2.1.1. Caractéristiques des enfants placés.....	25
2.1.2. Attitudes des enfants placés.....	27
2.1. TRAVAUX SUR LE PLACEMENT DANS LES FAMILLE D'ACCUEIL.....	27
2.1.1. La notion de placement en famille d'accueil .....	27
2.1.1.1. Impact du placement .....	28
2.1.1.2. Effets du placement sur attachement.....	29
2.1.1.3. Développement d'une relation d'attachement entre un parent d'accueil et un enfant placé .....	30
2.1.1.4. Caractéristiques de l'environnement.....	31
2.1.1.5. Caractéristiques du placement.....	31
2.1.1.6. Les enjeux du placement .....	31
2.2. TRAVAUX SUR L'INSERTION SOCIALE DES ENFANTS ORPHELINS ....	34
2.2.1. L'insertion sociale des enfants orphelins.....	34
2.2.1.2. Les enjeux de l'insertion sociale .....	35
2.2.1.3. Missions de SOS villages d'enfants de N'Djamena.....	35
2.2.1.4. Cadre d'accueil.....	36
2.2.1.5. Mécanismes d'accompagnement.....	36
2.3. PRESENTATION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS.....	37
2.3.1. Historique de SOS Villages d'Enfants Tchad .....	37
2.3.1.1. SOS Villages d'Enfants international .....	37
2.2.1.2. SOS Villages d'Enfants dans les pays en voie du développement .....	38

2.2.1.3. SOS Villages d'Enfants du Tchad.....	38
2.2.1.4. Vision mission de SOS Villages d'Enfants :.....	39
CHAPITRE 3 : THEORIES EXPLICATIVES.....	40
3.1. THEORIE D'ATTACHEMENT.....	40
3.1.1. La théorie de l'attachement selon Bowlby (1958).....	40
3.1.2. Figures d'attachement.....	42
3.1.3. Le « caregiving » .....	44
3.1.5. La qualité de l'attachement.....	45
3.1.6. Les différentes modes d'attachement selon M. Ainsworth .....	45
4.1. THEORIE DE LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE.....	47
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	52
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	53
4.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES .....	53
4.1.1. La question de recherche .....	53
4.1.2. Hypothèse générale.....	53
4.1.3. Le mode opératoire .....	54
4.1.4. Hypothèses de recherche .....	56
4.2. TYPES DE RECHERCHE.....	58
4.2.1. Méthode qualitative de la recherche .....	59
4.2.3. Recherche documentaire.....	59
4.2.4. Population d'étude .....	60
4.3. PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE.....	60
4.3.1. Situation géographique .....	60
4.3.2. Historique .....	61
4.3.2.1. Missions de SOS .....	61
4.4. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON .....	62
4.4.1. La technique d'échantillonnage .....	62
4.4.2. Échantillon d'étude.....	63
4.4.3. Sélection ou critère de recherche des sujets.....	63
4.4.4. Méthode de collecte de données .....	63
4.4.4.1. L'entretien semi-directif.....	64
4.4.4.2. Guide d'entretien.....	65

4.4.4.3. Le lieu d'entretien avec les répondants .....	65
4.5. METHODE D'ANALYSE DE DONNEES.....	66
4.6. DIFFICULTES RENCONTREES .....	66
CHAPITRE 5 : PRESENTATION DES DONNEES, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS .....	67
5.1. PRESENTATION DES DONNEES .....	67
5.1. Présentation et analyse des résultats de l'étude.....	68
5.2. Missions de SOS Villages d'Enfants.....	68
5.2.2. Présentation des résultats des enfants .....	81
5.3. LE récits de vie.....	85
5.4. LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE ET APERÇU SUR LES CONDITIONS DE VIE DE NOS PARTICIPANTS .....	86
5.4. INTERPRETATION DES RESULTATS .....	87
5.4.1. Interprétation des résultats sur les missions et l'insertion sociale des enfants orphelins .....	87
5.4.2. Interprétation sur le cadre d'accueil et l'insertion sociale des enfants orphelins .....	89
5.4.3. Interprétation sur les mécanismes d'accompagnement .....	90
5.5. INTERPRETATION DES DONNEES AUX ENFANTS PLACES AU SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA.....	92
5.5.1. Attention sur le lien familial .....	92
5.5.4.2. Facteurs liés à l'environnement .....	93
5.5.4.2. Cadre d'accueil .....	94
5.5.4.3. Facteur liés aux difficultés .....	94
CHAPITRE 6 : DISCUSSION .....	96
6.1. DISCUSSION SUR LES RESULTATS DES HYPOTHESES .....	97
6.2 PLAN DU PROJET PROPOSE AU CENTRE SOS VILLAGES D'ENFANTS DE N'DJAMENA.....	100
1.PROJET D'ACCOMPAGNEMENT.....	101
2. PROJET PEDAGOGIQUE .....	102
3.PROJET DE CAHIER DE CHARGE .....	103
4.PROJET DES DROITS DE L'ENFANT .....	105
6.3. Suggestions et / ou recommandations .....	106

6.3.1. A l'endroit du gouvernement.....	106
6.3.2. A l'endroit de l'administration du SOS Village d'Enfant de N'Djamena....	107
CONCLUSION GENERALE.....	108
BIBLIOGRAPHIE .....	108
ANNEXES .....	108